

# Etudes, Actions et Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

2024

Management ■ Handicap ■ Protection de l'Enfance ■ Grand Âge  
Pratiques & Outils ■ Inclusion Sociale ■ Santé ■ Autodétermination

The logo for CREAI GRAND EST features the acronym 'CREAI' in a bold, black, sans-serif font, with 'GRAND EST' in a smaller, white, sans-serif font inside a blue rectangular box below it. The text is centered within a white circle. Surrounding this central circle is a larger white ring containing a list of service areas: 'Management', 'Handicap', 'Protection de l'Enfance', 'Grand Âge', 'Autodétermination', 'Santé', 'Inclusion Sociale', and 'Pratiques & Outils', separated by small black squares. The background of the entire graphic consists of several overlapping, semi-transparent circles in shades of teal, orange, and yellow.

Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité du Grand Est

[www.creai-grand-est.fr](http://www.creai-grand-est.fr) ■ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr) ■ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

Siège : 5 rue de la Charrière - Cité Administrative Tirlot - Bât. 3 - 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex - ☎ 03.26.68.35.71

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY - ☎ 03.83.37.90.81

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare - Centre d'Affaires le 1840 - 67600 SELESTAT - ☎ 03.88.41.86.37

De **nouveaux défis** façonnent progressivement le quotidien des **personnes accompagnées**, des **équipes professionnelles**, des **directions** des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et de la **gouvernance** des organismes gestionnaires. La prise en compte des **personnes dites en situation de vulnérabilité** comme sujets de droits et acteurs de leur parcours, ainsi que la transformation de l'offre d'accompagnement visant une réponse co-construite et adaptée à leurs

besoins, revêtent de multiples formes, en fonction des champs d'intervention.

S'appropriier collectivement ces finalités et les mettre en œuvre est une ambition que nombre d'entre vous portent. **L'équipe du CREAI Grand Est**, renforcée pour répondre au mieux à vos demandes, se réjouit de pouvoir mobiliser ses compétences, pour vous accompagner au mieux dans la réflexion sur la conduite du changement.

**Pour ce faire, nous sommes à votre écoute, prêts à construire des projets de formation ou d'accompagnement, sur mesure, au plus près de vos attentes.**

C'est ainsi qu'en 2023, le CREAI a initié :

- des **temps d'échanges pour les administrateurs** des associations gestionnaires dans chaque département ;
- de **nouvelles formations pour les personnes en situation de handicap**, sur leurs droits, la thématique du **consentement**.

Notre **offre de formation pour 2024** s'inscrit donc, non seulement dans une continuité, en préservant les thématiques essentielles qui structurent l'action (médico-)sociale, mais aussi, dans une dynamique

d'adaptation aux changements que connaît le secteur.

Comme chaque année, par un travail de veille et d'écoute active de tous ses partenaires, le CREAI cherche à renforcer les liens avec tous les acteurs des territoires de la région **Grand Est**.

*Thibault MARMONT, Directeur*

*Marie-Claude MARTINEZ,  
Responsable des formations*

*L'ANCREAI et le CREAI Grand Est ont d'ores et déjà le plaisir de vous annoncer les prochaines JOURNEES NATIONALES « **HANDICAP ADULTES** » qui se tiendront à **Strasbourg**, du **15 au 17 octobre 2024**.*

*Elles ont pour ambition de montrer que respecter et encourager la citoyenneté des personnes en situation de handicap est un moteur de changement et de dynamisme pour tous.*

# SOMMAIRE



Index des formations.....	4
L'équipe.....	7
L'offre de services.....	10
▶ <b>Adapter l'accompagnement</b> (fiches jaunes) .....	12
▪ Tous secteurs .....	14
▪ Secteur Handicap .....	20
▪ Secteur Personnes âgées .....	33
▪ Secteur Protection de l'enfance .....	37
▪ Secteurs ciblés.....	43
▶ <b>Améliorer les pratiques, les méthodes et les outils</b> (fiches bleues) .....	49
▪ Tous secteurs .....	50
▪ Secteur Handicap .....	65
▪ Secteur Protection de l'enfance .....	67
▶ <b>Travailler en équipe et manager</b> (fiches rouges).....	70
▶ <b>Former les personnes accompagnées</b> (fiches vertes).....	82
Formation Assistant de soins en gérontologie.....	91
Conditions générales de vente .....	92
Sur la toile.....	94
Le Centre de Documentation .....	96
Contact et accès .....	97

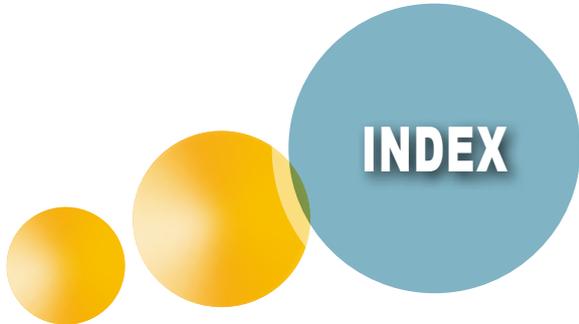
**Catalogue en ligne** : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>



# Nos formations inter et intra :

index par ordre alphabétique de mots-clés

- fiches ACCOMPAGNEMENT
- fiches PRATIQUES & OUTILS
- fiches EQUIPES & MANAGEMENT
- fiches PERSONNES ACCOMPAGNEES



INDEX

- Promotion de la santé : les **addictions** dans le champ du handicap ..... 20
- Quelle place pour les **aidants** dans une perspective inclusive ? ..... 43
- **Analyse des pratiques** professionnelles..... 50
- **Autodétermination** : développer une démarche et des outils en ESSMS ..... 51
- **Autodétermination** : je m'informe, j'explore, je choisis ..... 83
- **Autodétermination** : questionner les pratiques professionnelles ..... 14
- Accompagnement à l'**autoévaluation** des ESMS : enjeux et méthodes ..... 52
- Accompagner les personnes avec **bienveillance** ..... 44
- Travailler ensemble : développer la **cohésion d'équipe** ..... 71
- **Communiquer pour coopérer** : pratiquer une **communication positive**, respectueuse de soi et des autres..... 72
- L'évaluation des **compétences parentales** ..... 67
- Prévention et gestion des **comportements-problèmes**..... 21
- Améliorer la **conduite des entretiens** avec les parents des enfants confiés ..... 68
- Mission et fonctionnement d'un **Conseil de la Vie Sociale (CVS)** ..... 84
- Le **consentement** de la personne en situation de handicap : enrichir ses connaissances et devenir **pair-formateur**..... 85
- **Coordination d'équipe** / d'unité ..... 53
- Etre **délégué des travailleurs** en situation de handicap (ESAT)..... 86
- Accompagnement à la **démarche qualité** avec **ARSENE**..... 54
- Promouvoir et initier une démarche de **développement durable** dans les ESSMS..... 73
- Comprendre les enjeux et l'articulation des acteurs du **dispositif de la Protection de l'Enfance**..... 37
- Constituer et gérer le **dossier de la personne accompagnée**..... 55
- Construire la méthodologie de gestion du **dossier de la personne accompagnée** ..... 56
- Appliquer le **droit du travail** dans les établissements et services relevant de la **Convention Collective 1966**..... 74
- Comment exercer son **droit de vote** ?..... 87
- Mieux respecter les **droits des personnes accompagnées** en structure sociale ou médico-sociale ..... 15
- Les **droits des personnes accompagnées** par une structure sociale et médico-sociale ..... 88
- Optimiser vos **écrits professionnels** ..... 57
- Personnalisation de l'accompagnement en **EHPAD** : du **projet de vie** au **projet personnalisé** ..... 33
- Accompagner les **enfants** avec **bienveillance** dans le champ de la protection de l'enfance..... 38
- **Enfants suivis par le médico-social et la protection de l'enfance** : mieux les comprendre pour mieux les accompagner ..... 45
- L'**éthique** dans les pratiques professionnelles..... 16
- **Evaluer en protection de l'enfance** (*blended learning*)..... 69
- **Famille et addictions** : notions, interaction entre parentalité et addictions, répercussions ..... 39
- Accompagner les **familles** différemment dans le cadre du **placement** ..... 40
- Accompagnement à la **fin de vie**..... 46
- Animer et faire vivre un **GEM** au quotidien ..... 89
- La **gestion des risques et responsabilités** dans un ESSMS..... 75
- Découvrir ce qu'est l'**habitat inclusif**..... 47
- Accompagner les personnes en situation de **handicap d'origine psychique** (*blended learning*)..... 22
- Accompagner «**hors les murs**» dans une **logique de parcours**..... 17

● <b>Inclusion professionnelle des travailleurs d'ESAT</b> : parcours et dispositifs d'insertion.....	23	● <b>Questionnaire de satisfaction</b> : découvrir la méthodologie.....	63
● La circulation de l' <b>information à caractère secret</b> : entre partage d'information et <b>secret professionnel</b> .....	76	● Le <b>refus de soins</b> en EHPAD ou services à domicile.....	35
● <b>Jeune professionnel et/ou nouveau salarié</b> : intervention dans le secteur médico-social.....	77	● Connaître les <b>risques d'internet</b> et surfer en toute sécurité.....	90
● La <b>juste distance éducative</b> dans les postures professionnelles : apprendre à se situer.....	58	● Mieux connaître, mieux prévenir les <b>risques psychosociaux</b> ( <i>blended learning</i> ).....	81
● Développer son <b>leadership positif</b> .....	78	● Accompagnement à la <b>santé</b> et <b>parcours de soins</b> de la personne des enfants et adultes en situation de handicap.....	27
● Accompagner la <b>majorité</b> dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance.....	41	● <b>Sensibilisation</b> à la notion et à l'approche du <b>handicap</b> ( <i>blended learning</i> ).....	28
● Bien-être et vie de qualité pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la <b>maladie d'Alzheimer</b> ou apparentée.....	34	● S'approprier les nomenclatures <b>SERAFIN</b> . Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles.....	65
● Penser un <b>management</b> au service de l' <b>intelligence collective</b> .....	79	● Formation <b>START</b> sur les troubles du neuro-développement.....	29
● Protéger les enfants en exerçant une <b>mesure d'aide à la gestion du budget familial</b> (MJAGBF).....	42	● La <b>transformation de l'offre</b> des ESMS dans le secteur du handicap : <b>coordination de parcours</b> et nouvelles modalités d'accompagnement.....	66
● Adaptation de l'intervention auprès des <b>personnes handicapées vieillissantes</b> .....	24	● <b>Travail de nuit</b> en ESMS.....	18
● Protéger une <b>personne majeure vulnérable</b> : de la diversité des mesures à leur mise en œuvre.....	48	● <b>Travailler avec les émotions</b> : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants.....	64
● L'accompagnement de la <b>personne polyhandicapée</b> : bonne(s) pratique(s).....	25	● La <b>vie affective et sexuelle de l'adulte</b> en situation de handicap.....	30
● La <b>place des parents</b> dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap.....	26	● La <b>vie affective et sexuelle des enfants &amp; adolescents</b> accompagnés.....	31
● Accompagnement à l'écriture du <b>projet d'établissement ou de service</b> .....	59	● Prévenir et gérer les situations de <b>violence</b> .....	19
● <b>Projet personnalisé</b> : construction de l' <b>outil</b> d'évaluation et de projet.....	60	● <b>Violences subies</b> par les <b>femmes</b> en situation de handicap : prévenir, repérer et agir.....	32
● Le <b>projet personnalisé</b> : de la <b>méthodologie</b> d'élaboration à sa <b>coordination</b> .....	61	● Comprendre le <b>vieillessement</b> pour adapter l'accompagnement auprès des <b>personnes âgées</b> .....	36
● <b>Qualité de vie et conditions de travail</b> : un enjeu à intégrer dans la gestion des ressources humaines.....	80		
● <b>Questionnaire de satisfaction</b> : conception et mise en œuvre.....	62		

## Catalogue en ligne :

<https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

INDEX



## ***Le CREAI GRAND EST VOUS PROPOSE :***

### **Une offre de formation en INTER et en INTRA :**

dont vous prendrez connaissance dans les pages qui suivent ; pour les professionnels, les équipes de direction, les administrateurs (sous la forme de temps d'échanges), les personnes accompagnées.

L'une de nos missions est de vous accompagner dans les grandes étapes de la vie de vos organisations et de soutenir le travail de réflexion. Nous mettrons tout notre savoir-faire en œuvre pour élaborer un contenu correspondant à vos attentes, au regard des préoccupations qui sont les vôtres. Nous mobiliserons les outils favorisant l'intelligence collective et la démarche participative.

### **Un accompagnement pour :**

- vos projets associatifs
- vos projets d'établissement et de service
- votre autoévaluation
- votre démarche d'amélioration continue de la qualité avec ARSENE, logiciel de la Fédération des CREAI

### **La réalisation de travaux d'études, de recherches-actions**

- Un centre de documentation ouvert à tous
- Un annuaire en ligne
- Une bourse d'emploi du secteur social et médico-social en Grand Est
- Une lettre électronique hebdomadaire @ctu-CREAI et un trimestriel Le Colporteur destinés aux adhérents et contributeurs



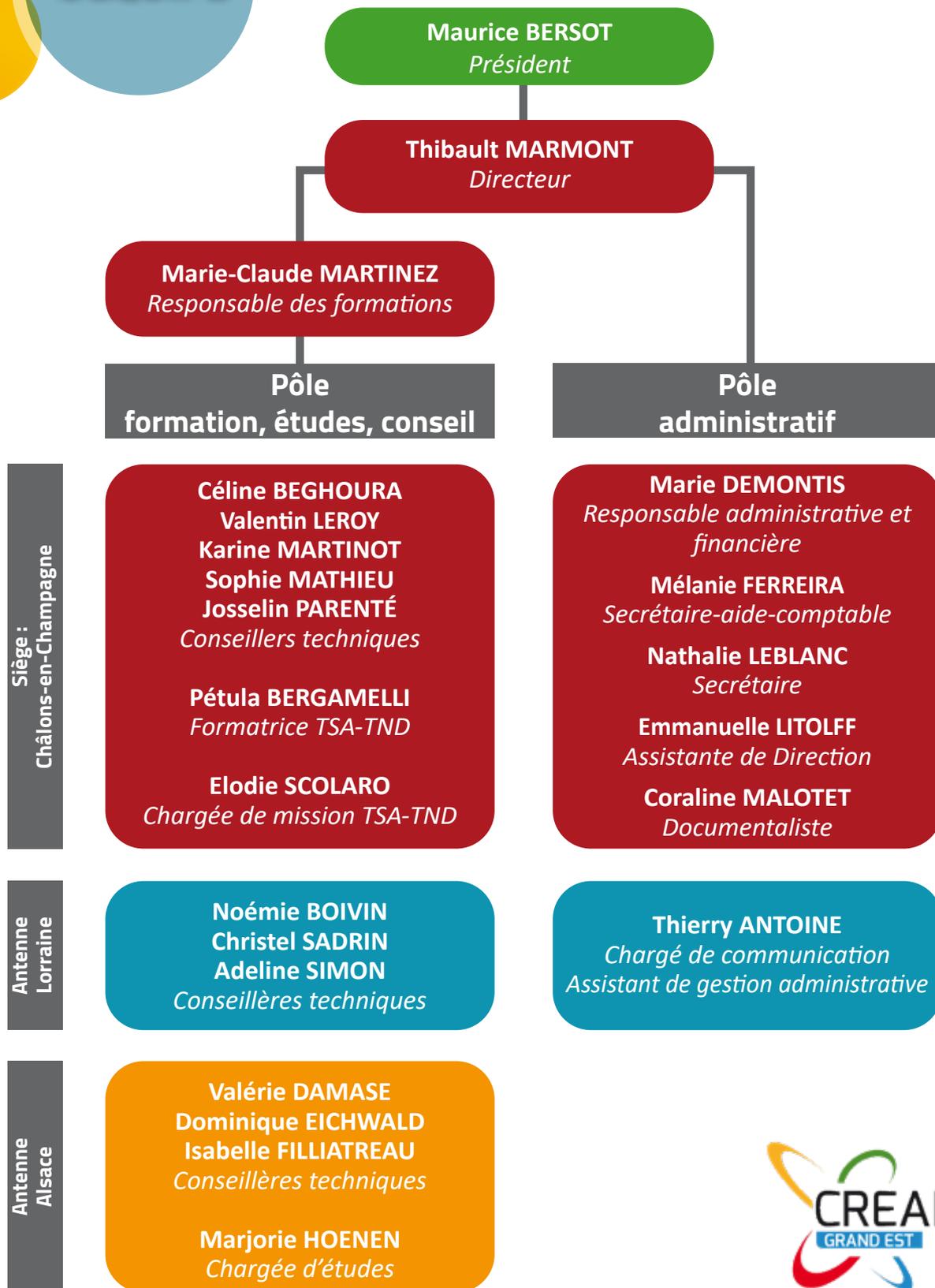
### **La préparation et l'animation :**

- de **journées d'étude**  
organisées à notre initiative ou en partenariat avec des associations, l'ARS Grand Est, la Fédération ANCREAI ...  
A l'échelle locale, régionale ou nationale, ces journées d'études sont l'occasion de repenser les pratiques professionnelles par le partage d'expériences innovantes.
- de vos **séminaires et colloques**
- de vos **journées de rentrée**  
Les programmes des journées sont diffusés au fur et à mesure du calendrier et sont disponibles sur notre site Internet.

**N'hésitez pas à nous contacter :**

accueil@creai-grand-est.fr ▪ 03.26.68.35.71 ▪ www.creai-grand-est.fr

# L'EQUIPE



Les formations sont assurées soit par des formateurs salariés du CREAL Grand Est (Direction et Conseillers techniques), soit par des intervenants extérieurs réguliers ou occasionnels suivant la thématique.

# Présentation de l'équipe

<b>Céline BEGHOURA</b>	Educatrice spécialisée	Educatrice spécialisée de formation initiale et titulaire d'un master 2 « recherche en travail social », elle a exercé une quinzaine d'années dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap (déficience visuelle et troubles associés, polyhandicap, troubles psychiques, handicap rare à composante épilepsie sévère). Elle intervient plus particulièrement sur les thématiques abordant le handicap (troubles du spectre autistique – TSA, prévention et gestion des comportements-problèmes, handicap d'origine psychique).
<b>Noémie BOIVIN</b>	Psychologue	Psychologue clinicienne, titulaire d'un DESS en psychologie et psychopathologie cliniques et d'un DU en psycho-oncologie, auxquels s'ajoute une expérience dans le secteur sanitaire et médico-social, dans des fonctions de psychologue et chef de service. Elle intervient particulièrement dans les thématiques abordant le handicap et les mécanismes psychologiques en jeu chez les personnes accompagnées ou accompagnantes (handicap d'origine psychique, vie affective et sexuelle, fin de vie et accompagnement, comportements-problèmes).
<b>Valérie DAMASE</b>	Juriste	Juriste et assistante de service social, elle a travaillé pendant plusieurs années au bénéfice des personnes vulnérables dans le cadre des mesures de protection juridique pour adultes et enfants. Depuis un Master II MOS, elle intervient dans les ESMS notamment en matière de droit des usagers, de démarche Qualité et dans les évolutions des politiques publiques du secteur.
<b>Dominique EICHWALD</b>	Praticienne en psychologie positive	Educatrice de jeunes enfants et éducatrice spécialisée de formation initiale, elle a une expérience de terrain de presque 20 ans, de l'accueil petite enfance au centre éducatif fermé en passant par des MECS. Après avoir acquis un niveau master avec une formation au coaching, elle a complété ses compétences par un titre d'experte praticienne en psychologie positive appliquée au travail. Elle intervient plus particulièrement sur les thématiques de la communication, du management, de la cohésion d'équipe, dans les secteurs de la protection de l'enfance ou du handicap.
<b>Valentin LEROY</b>	Ingénieur social	Assistant de Service Social de formation initiale et titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale, il a exercé dans plusieurs services de secteur de psychiatrie et d'addictologie. Il intervient plus particulièrement sur les thématiques qui relèvent de ces domaines, ainsi que dans la co-construction d'outils ou encore en appui méthodologique des équipes des ESMS.
<b>Thibault MARMONT</b>	Sociologue Directeur du CREAI	Docteur en sociologie, il a été maître de conférences en science politique avant de rejoindre le CREAI en tant que conseiller technique en 2009, puis d'en devenir le Directeur en 2015. Il intervient ainsi auprès des associations ou des établissements et services tant dans le champ du handicap que de la protection de l'enfance. Ses domaines d'expertise portent notamment sur les politiques publiques et leurs enjeux, l'évaluation de la qualité, la méthodologie du projet personnalisé, la participation des personnes accompagnées, la co-évaluation de leurs besoins.
<b>Marie-Claude MARTINEZ</b>	Ingénieure en formation	Titulaire d'un DESS en Ingénierie de formation et de la certification Evalueur externe, elle exerce les fonctions de formatrice depuis 20 ans dans différents contextes. Son expérience d'encadrement des futurs CAFERUIS l'amène à intervenir plus particulièrement dans les formations ayant trait au management, à la coordination d'équipe. Elle accompagne les ESMS dans leur démarche qualité et leur évaluation interne, la rédaction de leur projet d'établissement, l'appropriation des RBPP... Les thématiques liées au vieillissement, aux travailleurs d'ESAT, à la protection de l'enfance entrent également dans son champ de spécialité.
<b>Karine MARTINOT</b>	Educatrice spécialisée, responsable de service médico-social, certifiée autisme	Titulaire d'un Master 1 de Psychologie (psychologie cognitive, développement de l'enfant et neuropsychologie), d'un CAFERUIS, et d'une Certification Spécialisation dans l'autisme, elle a une expérience de terrain d'une quinzaine d'années dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, de jeunes (PJJ, SESSAD), de personnes âgées. Après avoir eu la responsabilité d'une section autiste en IME, elle rejoint l'équipe du CREAI et intervient particulièrement sur les thématiques des troubles du spectre autistique (TSA), de la gestion des comportements-problèmes, de la relation d'aide, de l'analyse des pratiques, du projet personnalisé et sa coordination.

Suivant la thématique, d'autres formateurs, professionnels externes, peuvent intervenir au nom du CREAI.

<b>Sophie MATHIEU</b>	Sociologue	Docteure en sociologie, elle a mené plusieurs études et recherches en lien avec l'action sociale et l'insertion de personnes en situation de précarité. Elle a également formé des étudiants de l'IRTS de Lorraine, et encadré des assistantes de service social dans la rédaction de leurs mémoires. Au sein du CREAL, elle accompagne des établissements et services médico-sociaux dans l'appropriation de connaissances, la création d'outils, l'élaboration de leurs projets d'établissement, de leurs trames de projets personnalisés.
<b>Josselin PARENTÉ</b>	Titulaire d'un Master 2 MEES	Educateur spécialisé de formation initiale, il a exercé dans différents secteurs (protection de l'enfance, insertion sociale, handicap). Titulaire d'un CAFERIUS et d'un MASTER 2 en Management des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, il a occupé des fonctions de cadre intermédiaire et de direction dans le médico-social. Il accompagne les ESMS dans les thématiques liées à son parcours professionnel et à la co-construction d'outils ou en appui méthodologique des équipes des ESSMS.
<b>Christel SADRIN</b>	Cafdésienne	A la faveur d'un parcours professionnel dédié à l'accompagnement de personnes vulnérables (personnes âgées ou en situation de handicap) tant à domicile qu'en établissement, elle a pris la direction d'associations et d'établissements médico-sociaux. Elle a ainsi développé une expertise confirmée dans les secteurs de la santé et du médico-social. Elle est titulaire du CAFDES, d'un Master2 MOSS, d'un DU en évaluation interne-externe, d'un DU et DTU en gérontologie. Elle dispose également de la certification à l'accompagnement de personnes atteintes de pathologies démentielles.
<b>Adeline SIMON</b>	Sociologue	Titulaire d'un Master 2 « Interventions sociologiques et anthropologiques », elle est intervenue dans des missions d'appui à la Direction dans la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance. Dans le cadre de son action au CREAL, elle intervient dans l'accompagnement à l'appropriation des connaissances, à la co-construction d'outils ou encore en appui méthodologique, dans les champs du handicap et de la protection de l'enfance.
<b>Marjorie HOENEN</b>	Chargée d'étude	Titulaire d'un Master 2 en démographie, elle réalise des études commanditées par les différents acteurs du territoire (rapports d'activité harmonisée des ESMS, autodétermination, recherches-actions...)

## L'EQUIPE

# Vos contacts



*Secrétariat des formations intra-établissements :*

**Nathalie LEBLANC**

accueil@creai-grand-est.fr

☎ 03.26.68.35.71



*Secrétariat des formations inter-établissements :*

**Thierry ANTOINE**

comm@creai-grand-est.fr

☎ 03.83.37.90.81



*Responsable administrative et financière :*

**Marie DEMONTIS**

raf@creai-grand-est.fr

☎ 03.26.68.35.71



*Secrétariat de Direction :*

**Emmanuelle LITOLFF**

secretariat.direction@creai-grand-est.fr

☎ 03.26.68.35.71



*Documentation :*

**Coraline MALOTET**

documentation@creai-grand-est.fr

☎ 03.26.68.35.71



*Comptabilité & Secrétariat CRA :*

**Mélanie FERREIRA**

compta@creai-grand-est.fr

☎ 03.26.68.35.71



**Le CREAI Grand Est réalise des formations en inter établissements ou services et en intra, sur site.**

#### En inter-établissements ou services :

Les formations ont lieu sur nos trois sites :

Châlons-en-Champagne (51), Vandœuvre-lès-Nancy (54), et Sélestat (67). Vous trouverez des dates pour chacune des sessions, pour vous permettre de choisir les dates et lieux qui vous conviennent le mieux.

*Le + de la formation inter :*

- Echanges avec des professionnels d'autres structures

#### En intra, sur site :

Les formateurs du CREAI se déplacent dans l'ensemble des établissements et services de la région Grand Est. Ils adaptent les programmes des formations pour qu'elles correspondent à vos besoins et à vos objectifs.

*Les + de la formation intra :*

- Elaboration d'une proposition adaptée en fonction de vos attentes, de votre contexte d'intervention, au niveau des objectifs pédagogiques et des contenus.

Dans certains cas, les formations comportent une partie en **e-learning**, à réaliser en autonomie, et au rythme qui convient au participant, dans les trois semaines avant la date en présentiel. Ces formations sont indiquées sous l'intitulé «**Blended Learning**» (Présentiel+e-learning). La partie en e-learning nécessite un équipement dédié (ordinateur et connexion internet).

### Tarifs formation inter :

*(trois sites : Châlons-en-Champagne, Vandœuvre-lès-Nancy et Sélestat)*

#### Inter en présentiel :

Contribuant : 155 € par jour et par participant

Non contribuant : 205 € par jour et par participant

#### Inter en e-learning :

Contribuant : 25 € par heure et par participant

Non contribuant : 35 € par heure et par participant

### Tarifs formation intra :

*(pour un groupe de 15 personnes maximum)*

#### Intra en présentiel :

Contribuant : 1160 € par jour

Non contribuant : 1450 € par jour

#### Intra en e-learning :

Contribuant : 190 € par heure

Non contribuant : 240 € par heure



## UN HAUT NIVEAU DE SATISFACTION !

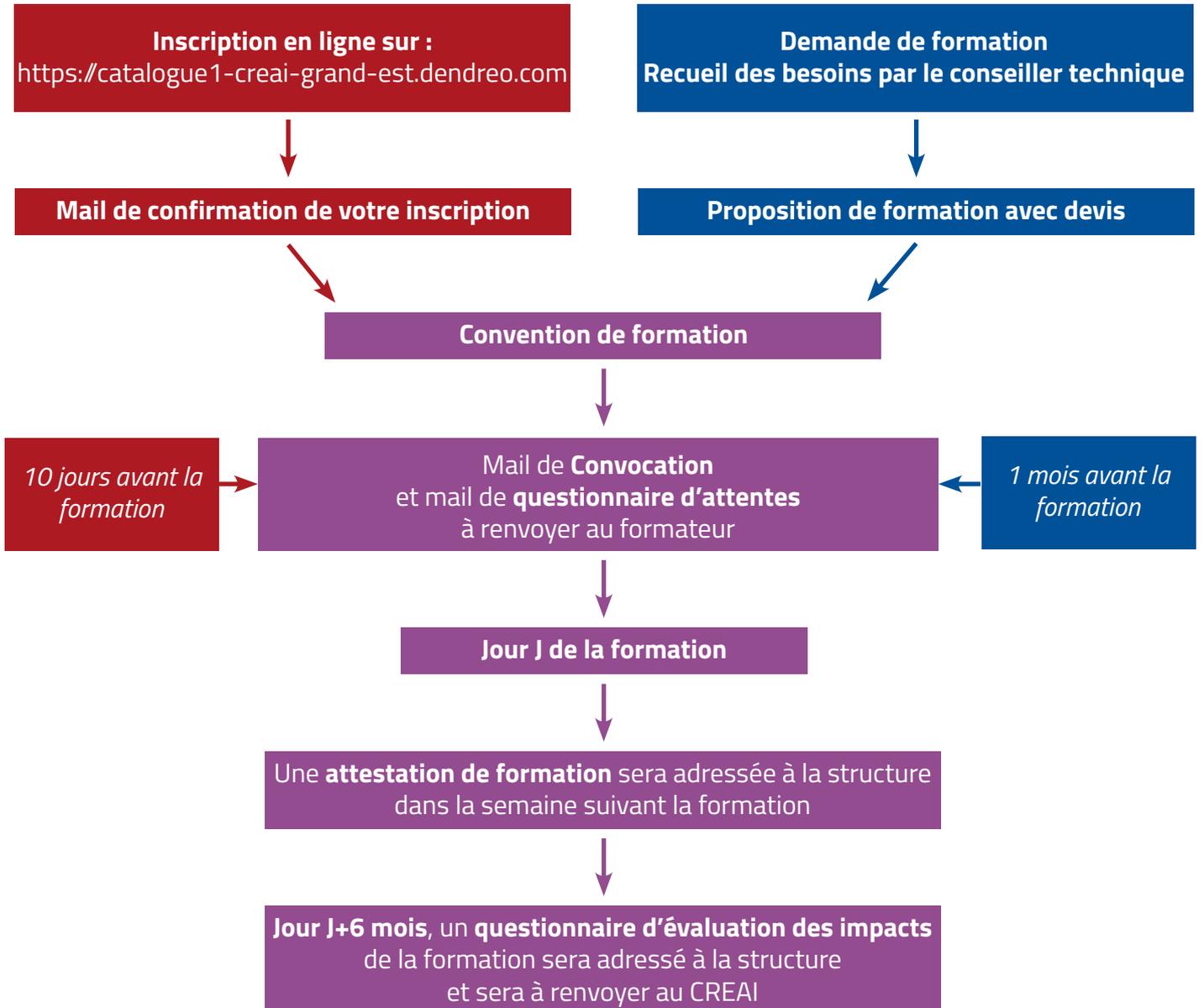
Le taux de satisfaction de nos formations s'élève à 92% pour les formations INTER et à 90% pour les formations INTRA.

*Données du 01.01 au 31.12.2022 concernant 529 professionnels en INTER et 2323 professionnels en INTRA.*



## **Vous inscrire à une formation en INTER**

## **Réaliser une formation en INTRA**



Dans le cadre de son activité de formation,  
le CREAI Grand Est est référencé au  
DataDock sous le numéro : 2000056



# Adapter l'accompagnement

## Tous secteurs (ACCOMP 1)

- **Autodétermination** : questionner les pratiques professionnelles..... 14
- Mieux respecter les **droits des personnes accompagnées** en structure sociale ou médico-sociale..... 15
- **L'éthique** dans les pratiques professionnelles ..... 16
- Accompagner «**hors les murs**» dans une **logique de parcours**..... 17
- **Travail de nuit** en établissement social ou médico-social ..... 18
- Prévenir et gérer les situations de **violence** ..... 19

## Secteur Handicap (ACCOMP 2)

- Promotion de la santé : les **addictions** dans le champ du handicap ..... 20
- Prévention et gestion des **comportements-problèmes** ..... 21
- Accompagner les personnes en situation de **handicap d'origine psychique** (*blended learning*) ..... 22
- **Inclusion professionnelle** des **travailleurs d'ESAT** : parcours et dispositifs d'insertion..... 23
- Adaptation de l'intervention auprès des **personnes handicapées vieillissantes** ..... 24
- L'accompagnement de la **personne polyhandicapée** : bonne(s) pratique(s)..... 25
- La **place des parents** dans l'accompagnement d'une personne en situation de **handicap** ..... 26
- Accompagnement à la **santé et parcours de soins** de la personne des enfants et adultes en situation de handicap..... 27
- **Sensibilisation** à la notion et à l'approche du **handicap** (*blended learning*)..... 28
- Formation **START** sur les Troubles du Neuro-Développement (*5 jours*)..... 29
- La **vie affective et sexuelle de l'adulte** en situation de handicap ..... 30
- La **vie affective et sexuelle des enfants & adolescents** accompagnés..... 31
- **Violences subies** par les **femmes** en situation de handicap : prévenir, repérer et agir ..... 32

## Secteur Personnes Agées (ACCOMP 3)

- Personnalisation de l'accompagnement en **EHPAD** : du projet de vie au projet personnalisé..... 33
- Bien-être et vie de qualité pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la **maladie d'Alzheimer** ou apparentée ..... 34
- Le **refus de soins** en EHPAD ou services à domicile ..... 35
- Comprendre le **vieillessement** pour adapter l'accompagnement auprès des personnes âgées..... 36



# Adapter l'accompagnement (suite)

## Secteur Protection de l'Enfance (ACCOMP 4)

- Comprendre les enjeux et l'articulation des acteurs du **dispositif de la Protection de l'Enfance** ..... 37
- Accompagner les **enfants** avec **bienveillance** dans le champ de la protection de l'enfance..... 38
- **Famille et addictions** : notions, interaction entre parentalité et addictions ..... 39
- Accompagner les **familles** différemment dans le cadre du **placement**..... 40
- Accompagner la **majorité** dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance..... 41
- Protéger les enfants en exerçant une **mesure d'aide à la gestion du budget familial** (MJAGBF) ..... 42

## Secteurs ciblés (ACCOMP 5)

- Quelle place pour les **aidants** dans une perspective inclusive ? ..... 43
- Accompagner les personnes avec **bienveillance** ..... 44
- **Enfants suivis par le médico-social et la protection de l'enfance :**  
mieux les comprendre pour mieux les accompagner ..... 45
- Accompagnement à la **fin de vie** ..... 46
- Découvrir ce qu'est l'**habitat inclusif** ..... 47
- Protéger une **personne majeure vulnérable** : de la diversité des mesures à leur mise en œuvre ..... 48

# Autodétermination : questionner les pratiques professionnelles

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

L'autodétermination est la garantie d'une qualité de vie pour la personne et permet la mise en application effective des droits relatifs à tout citoyen. C'est un processus d'apprentissage – qu'il est possible de mettre en œuvre quelles que soient les difficultés et les capacités dont on dispose grâce à l'adaptation des outils d'apprentissage. La finalité est d'accéder aux capacités nécessaires à leur pleine participation à la vie en société, et à l'élaboration des choix en tant que personne singulière.

Cette formation apporte un contenu théorique sur l'autodétermination, tout en amenant les participants à s'interroger sur leurs pratiques quotidiennes et à en échanger entre eux.

**Public** : Professionnels de tous secteurs, désireux de mettre en place une démarche d'autodétermination

**Prérequis** : aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : Approches théoriques de l'autodétermination et cadre législatif

#### Module 1 : Le cadre législatif

- Évolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen « sujet de droit ».
- « La participation de l'usager » dans les textes législatifs

#### Module 2 : Les concepts

- Les différentes théories de l'autodétermination
- L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
- Les quatre caractéristiques de l'autodétermination

#### Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Comprendre les différentes dimensions de la participation et ses enjeux
- Comprendre comment les outils actuels favorisent l'autodétermination et la participation citoyenne
- Analyser les pratiques quotidiennes d'accompagnement
- Maîtriser le concept de l'autodétermination
- Savoir quelles sont les capacités à mobiliser pour mettre en place l'apprentissage de l'autodétermination
- Situer l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif

### Jour 2 : appropriation des concepts et mise en pratique à l'aide d'outils

#### Module 3 : Retours d'expérience et présentation d'outils existants

- Étude d'une expérience réussie d'incrémentation de l'autodétermination dans un foyer pour adultes déficients intellectuels en Suisse
- Présentation des outils favorisant l'autodétermination
- Présentation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS

#### Module 4 : réflexions collectives et ateliers

- Réflexions collectives sur les outils et les pratiques existants dans les structures des différents participants
- Atelier sur les possibilités de choix laissées aux personnes accompagnées dans les ESMS des participants, et sur les pratiques qui pourraient évoluer.

Mise en pratique des 4 étapes de Barbara Lana-Fontana (pour favoriser l'autodétermination et la participation des personnes dans le cadre du projet personnalisé), à partir de situations concrètes tirées des expériences des participants

#### Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- Développer un plan d'action à partir de situations concrètes et des outils développés
- Évaluer les besoins particuliers des personnes accompagnées
- S'approprier les outils qui permettent l'apprentissage de l'autodétermination
- Adapter les outils existants aux personnes accompagnées par les professionnels
- Mise en œuvre de projets à partir de situations existantes dans la structure

## Modalités pédagogiques :

- Travail en groupe
- Apports théoriques
- Mise en situation
- Partage d'expérience
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Autoévaluation des professionnels sur leur positionnement dans l'accompagnement en début et fin de journée en présentiel
- Autoévaluation et carte conceptuelle – ce que je retiens, ce que je vais mettre en place.



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 20 et 21 février 2024
- Vandœuvre-lès-Nancy (54) : 20 et 21 février 2024
- Sélestat (67) : 13 et 14 février 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation en présentiel)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Mieux respecter les droits des personnes accompagnées en structure sociale ou médico-sociale

... Durée : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La Loi du 2 janvier 2002 relative à l'évolution du secteur social et médico-social, ainsi que la Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients, ont à la fois réaffirmé les droits et libertés fondamentales des personnes accueillies dans les établissements et services et reconnu à ces personnes accompagnées des droits spécifiques dans les établissements et services sociaux, médico-sociaux et de santé.

La mise en œuvre de ces droits et libertés pose régulièrement des questions éthiques aux équipes pluridisciplinaires chargées des soins et de l'accompagnement.

Dès lors, cette formation vise à :

- Permettre l'appropriation par les équipes professionnelles des droits et libertés des personnes accompagnées par les établissements sociaux et médico-sociaux
- Favoriser l'évolution des pratiques professionnelles et la promotion des droits et libertés de la personne accompagnée

**Public :** Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : Le cadre juridique des droits et libertés des personnes accompagnées des établissements sociaux et médico-sociaux

- Les droits des personnes accompagnées au croisement des lois du 2 janvier 2002 et du 4 mars 2002
- Réflexions autour des droits reconnus à la personne accompagnée dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- La personne accompagnée, considéré comme une personne à part entière
- L'exercice des droits fondamentaux : droit à la dignité, au respect de sa vie privée, au respect de son intégrité ...
- L'accès à la citoyenneté
- Les droits et libertés de la personne accompagnée
- La question de la participation au sein de l'établissement ou du service
- Les outils de la loi du 2 janvier 2002, support de la mise en application des droits des personnes accompagnées.

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Reconnaître l'ensemble des droits des personnes accompagnées en ESMS
- Identifier les outils qui favorisent leur mise en œuvre

### Jour 2 : Les paradoxes éthiques en établissements et services au regard des pratiques

- Les liens entre l'Éthique et le Droit
- La question de l'autodétermination et du libre-choix (bonnes pratiques et freins).
- Travail en groupe autour des thématiques qui posent des questions éthiques : analyse de situations, tirées de la pratique des professionnels, pour déterminer pour chacune les obstacles et éléments facilitateurs de la mise en œuvre des droits, au regard de la situation singulière et de l'environnement de la personne accompagnée.
- Restitution collégiale afin de favoriser les échanges et l'élaboration des pistes de travail pour la mise en œuvre des droits envisagés.

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Questionner sa pratique au regard des paradoxes éthiques et adapter sa posture professionnelle dans le respect des droits des personnes accompagnées

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Partage d'expériences
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- En début de formation : autodiagnostic
- En fin de formation : Recueil du positionnement des participants/ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

## Formation inter :

### Tarifs 2024 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

### Lieux et dates :

- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 10 et 11 octobre 2024
- Sélestat (67) : 3 et 4 octobre 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# L'éthique dans les pratiques professionnelles

... **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

- Identifier les enjeux d'une réflexion éthique
- Identifier des concepts centraux dans la démarche éthique : autonomie, dignité, respect, justice...
- Connaître les différents outils à disposition (RBPP-HCTS)
- Valoriser les points d'appui/leviers d'une démarche éthique : questionnement, débat, prise en compte du point de vue de la personne accompagnée
- Se situer dans une démarche réflexive sur les pratiques professionnelles en s'appuyant sur des situations vécues

**Public** : Professionnels du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### L'éthique, approche théorique et mise en pratique

- Réflexion individuelle et collective sur l'éthique dans sa pratique quotidienne
- Clarification de l'éthique et la différence avec d'autres concepts (déontologie, morale, bonnes pratiques) en lien avec la RBPP (Recommandation de bonnes pratiques professionnelles) de la HAS (Haute Autorité de Santé)
- Présentation des critères d'évaluation de la HAS dans le domaine de l'éthique
- Réflexion collective sur l'identification des points forts et des points d'amélioration en fonction de ces critères

### La construction d'une démarche éthique

- Place de la personne accompagnée dans la réflexion éthique
- Les lieux et places de la démarche éthique : la mise en place d'un comité éthique ?
- Réflexion collective en sous-groupe sur des cas pratiques rencontrés au sein de la structure, quelles réponses dans le cadre de questionnements éthiques
- Présentation des travaux de groupe pour un échange collectif

### Les objectifs pédagogiques :

- découvrir et acquérir une démarche de réflexion éthique
- s'approprier les outils existants (RBPP et autres textes de référence)
- réfléchir collectivement et élaborer des pistes d'action pour une mise en place d'instances de réflexion éthique au sein de l'établissement



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Travaux en groupe

## Modalités d'évaluation :

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée de formation
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 17 septembre 2024
- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 26 novembre 2024
- Sélestat (67) : 24 septembre 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Accompagner « hors les murs » dans une logique de parcours



... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

- Repérer les grands mouvements (politiques publiques, évolutions des besoins, droits des personnes accompagnées...) qui modifient l'organisation du secteur social et médico-social
- Appréhender l'impact de ces évolutions sur les postures professionnelles à l'égard des personnes accompagnées
- Réfléchir collectivement aux effets de la démarche inclusive et de l'accompagnement « hors les murs » sur les pratiques professionnelles, notamment au regard du travail en équipe et du partenariat

**Public** : Professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux amenés à intervenir à domicile, quel que soit leur champ d'intervention

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : Des évolutions du secteur aux évolutions des postures et pratiques professionnelles

- Approche théorique. Rappel sur les grandes évolutions du secteur :
  - La personne accompagnée, sujet de droits
  - De la notion de place à la notion de parcours : en quoi la notion de parcours vient interroger les fonctionnements des ESMS ?
  - La dimension inclusive : désinstitutionnalisation et ouverture au « hors les murs »
- Evolutions des pratiques professionnelles : la personne accompagnée au centre de son projet
  - Comprendre la notion de besoins au regard du projet personnalisé. Approche de la nomenclature des besoins SERAFIN-PH comme outil de co-élaboration du projet personnalisé
  - Autodétermination et renforcement de la capacité à être acteur : définition et réflexion sur l'évolution des postures professionnelles
  - Prise en compte des compétences dans l'environnement de la personne : compétences parentales et de la pair-aidance

#### Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Appréhender les évolutions conceptuelles dans les secteurs du handicap, de l'insertion et de la protection de l'enfance
- Comprendre les concepts qui fondent la transformation de l'offre médico-sociale
- Repérer les incidences des évolutions conceptuelles sur leurs pratiques quotidiennes et dans leurs positionnements à l'égard des personnes accompagnées

### J2 : Le travail d'équipe et le partenariat à l'épreuve du « hors les murs »

- Travailler en équipe ET « hors les murs »
  - Cohésion d'équipe : Que signifie « Faire équipe » ?
  - Interdisciplinarité et coopérations
  - Travailler « hors les murs » : quel impact sur le travail d'équipe ?
  - Respect de l'intimité des normes et valeurs des bénéficiaires versus normes et valeurs des professionnels
  - Travailler seul et gérer « l'urgence »
  - Se coordonner / Echanger de l'information / Se faire confiance
- Partenariat et ouverture sur l'environnement
  - Partenariats et pratiques de coopérations autour du projet de la personne accompagnée. Présentation des outils issus de la RBPP « Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap »
  - Secret professionnel et partage de l'information. Rappel du cadre réglementaire. Echanges et discussions sur les fonctionnements actuels et les pistes d'amélioration

#### Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- Repérer et anticiper les incidences des interventions « hors les murs » sur le travail en équipe.
- Envisager la mise en œuvre des « bonnes pratiques » relatives aux partenariats mis en place autour du projet des personnes accompagnées

## Modalités pédagogiques :

- Méthodologie participative alternant supports théoriques, et travaux de groupe autour de situations et d'exemples pratiques
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

*Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements*

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Travail de nuit en établissement social ou médico-social

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

- Connaître le cadre réglementaire du travail de nuit
- Comprendre sa place, son rôle et ses responsabilités au sein de la structure
- Développer sa capacité à travailler en équipe via les écrits et les transmissions
- Sortir de l'isolement en partageant ses expériences de travail de nuit pour faire émerger des réflexions collectives

**Public** : Professionnels de nuit exerçant en ESMS

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1

#### Le travail de nuit, le cadre légal et les missions :

- Le cadre légal :
  - Législation du travail de nuit, droits et devoirs
  - L'impact du travail de nuit sur les salariés : une hygiène de vie pour un rythme particulier.
  - Le cadre institutionnel : la loi 2002-2, le projet de vie de la personne accompagnée.
  - Présentation des écrits importants pour la connaissance des missions et du cadre du service : projet de service, règlement de fonctionnement, règlement intérieur
- Les missions et responsabilité de l'agent de nuit :
  - Apports théoriques sur les tâches et la responsabilité
  - Travail en solitaire, mais pas seul : le rendu compte
  - Réflexion collective et partage d'expériences sur les différentes missions

#### La nuit, entre repos et problèmes divers :

- La gestion des difficultés : à qui s'adresser, qui joindre ? Si je demande de l'aide : quel impact par rapport à ma légitimité, au niveau de mon contrat de travail ? Echanges sur les expériences.
- Connaissance des publics et de leurs problématiques
  - Apports théoriques :
    - . Présentation des publics accompagnés
    - . Les possibles difficultés nocturnes selon les publics
    - . Importance de la qualité du sommeil pour la journée qui suit (ex : comportements problématiques...)
  - Travaux en sous-groupe sur les difficultés rencontrées et les réponses apportées

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Connaître le cadre juridique de son activité
- Être capable de repérer sa place dans l'institution et dans le projet d'établissement au regard de ses missions
- Avoir des connaissances sur les personnes accompagnées pour apporter des réponses adaptées
- Echanger sur ses pratiques et profiter des expériences des autres

### Jour 2

#### Sécurité des personnes accompagnées, l'enjeu de la relation

- Accompagner avec bienveillance :
  - Définitions (en lien avec la RBPP de la HAS « la bienveillance : définition et repères pour la mise en œuvre)
  - Le respect de la singularité et le sentiment de sécurité
  - L'incitation à l'expression de la personne accompagnée et la prise en compte par les professionnels des opinions exprimées
  - Les leviers de la bienveillance
- Travaux de groupe autour de différents thèmes (l'accompagnement des personnes, les réponses en cas d'urgence, la gestion des angoisses...), réflexion sur les réponses existantes et les pistes d'amélioration

#### Une communication efficiente : un enjeu pour l'accompagnement de la personne

- Les transmissions au service de l'accompagnement : Que communiquer pour la suite de l'accompagnement, ce qui est important, ce qui ne l'est pas.
- Les différentes formes de communication : place et rôle des agents de nuit
- Comment faciliter la communication ?
- Exercices pratiques : - Différencier faits et opinions
- Être synthétique
- Exercices pratiques sur des écrits fournis par les professionnels

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- identifier les leviers de la bienveillance
- Avoir connaissance des textes de références sur le sujet de la bienveillance
- Connaître les enjeux de la communication professionnelle
- Acquérir ou renforcer des compétences dans le domaine de l'écriture professionnelle
- Savoir passer des transmissions claires et concises.

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Vidéos
- Partage d'expériences
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz permet de mesurer les connaissances en début de formation
- Un quizz en fin de session permettra d'évaluer les acquis de la formation

## Formation intra :

#### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

#### Lieu : sur site

## Formation inter :

#### Tarifs 2024 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

#### Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne (51) : 26 novembre 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Prévenir et gérer les situations de violence

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à permettre aux professionnels :

- de percevoir leurs réactions face à l'agressivité d'une personne afin de mieux gérer les situations et le stress occasionné par celles-ci
- d'acquérir des attitudes de prévention en fonction des situations rencontrées
- en cas d'intervention, d'être efficace afin d'immobiliser et de préserver l'intégrité physique de la personne présentant des conduites violentes

**Public** : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1

- Reconnaissance des signes annonciateurs de l'agitation et positionnement par rapport à l'agresseur
  - La notion de distance (distance physique), ou distance de sécurité
  - Travail sur la respiration (gérer son stress face à l'agressivité)
  - Travail sur des situations vécues par les stagiaires sur leur lieu de travail, réflexions sur les possibilités d'améliorer les techniques d'intervention
- Réaliser une immobilisation en respectant l'intégrité physique de l'agresseur
  - Travail sur différentes techniques d'immobilisation avec contraintes articulaires (à partir d'une pratique de « non-violence »)
  - Immobilisation sans prendre ni donner de coups en tenant compte de la rapidité d'approche et de la protection de soi et des autres
  - Travail sur son propre équilibre et le déséquilibre de l'agresseur
  - Mettre en place une stratégie afin de neutraliser le plus efficacement possible
  - Approches de situations dangereuses (attaque avec un couteau ou du mobilier, avec étranglement)

#### Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Discriminer les signes annonciateurs de l'agitation
- Analyser les situations vécues
- Mémoriser les gestes techniques
- Expérimenter des stratégies à appliquer ultérieurement

### Jour 2

- Réaliser une immobilisation en respectant l'intégrité physique de l'agresseur (Suite)
- Contrôler et ne pas répondre aux coups
  - Travail pour éviter coups de poings et coups de pieds
- Se protéger
  - Environnement et positionnement par rapport à l'agresseur
  - Déstabilisation de l'agresseur
  - Dégagement d'une saisie et saisir un agresseur afin de le neutraliser le plus rapidement possible

#### Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- Evaluer la distance de sécurité
- Analyser les situations vécues
- Mémoriser les gestes techniques
- Expérimenter des stratégies à appliquer ultérieurement
- Maîtriser ses émotions et ses réflexes

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et techniques.
- Mises en situation, travail sur les techniques proposées.
- Etude de cas.
- Réveil pédagogique en début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Un brainstorming est proposé en début de formation pour évaluer les connaissances et pratiques actuelles et habituelles des professionnels
- Mise en pratique et exercices pratiques



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Promotion de la santé : les addictions dans le champ du handicap

■ ■ ■ **Durée** : 1 jour en présentiel (7h) + 1 jour optionnel en intra (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Les personnes présentant des addictions ont des besoins spécifiques. Les professionnels doivent les prendre en compte pour proposer des modalités d'accompagnement adaptées.

La formation vise à :

- Comprendre les mécanismes de la maladie addictive
- Prévenir ou retarder l'entrée dans les conduites addictives des personnes accompagnées et leur transition vers l'addiction ;
- Réduire les risques et les dommages liés aux consommations/usages
- Savoir accompagner vers les ressources spécialisées les personnes désireuses de se soigner ou de réduire leurs pratiques à risque.

**Public** : Professionnels des ESMS intervenant auprès des personnes en situation de handicap

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

- Le concept d'addiction et de conduite addictive : les politiques publiques de traitement des addictions.
  - Définition actuelle et caractéristique de l'addiction
  - Les diverses dépendances et leurs caractéristiques
- Les conséquences de l'addiction, à court, moyen et long terme
  - Principaux mécanismes psychiques à l'œuvre dans les conduites addictives
  - Handicap et comportements addictifs : réciprocity des effets ?
- Accompagner en ESMS la personne en situation de handicap et ayant une addiction.
  - Comprendre et communiquer autour du processus addictif avec une personne en situation de handicap
  - Découverte d'outils pratiques.

### Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différentes sources d'addictions
- Identifier les besoins des personnes consommant des substances psychoactives
- Interroger sa posture professionnelle dans ces situations complexes
- Comprendre les conséquences pour la personne

### Jour 2 : (optionnel, en intra uniquement)

- Amorcer une démarche de prévention et d'accompagnement des conduites addictives dans le projet de l'établissement.
- Définir des règles adaptées, centrées sur l'interdiction des comportements posant un problème plutôt que sur les consommations en elles-mêmes
- Aborder et repérer les conduites addictives dès l'accueil
- Proposer des actions adaptées aux profils et aux souhaits des personnes accompagnées : prévention, soin, sécurisation des consommations
- Soutenir les personnes tout au long de l'accompagnement, quels que soient leur situation et leurs choix
- Agir auprès de l'entourage lorsqu'il est présent

### Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- Connaître les structures et les acteurs de l'addictologie
- Se situer dans un accompagnement global et coordonné de la personne en développant des partenariats
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration
- Identifier les acteurs relais dans l'accompagnement des personnes présentant une addiction

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, partage d'expérience, mise en situation
- Réveil pédagogique au début du jour 2 (en intra uniquement)

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz permet de mesurer les connaissances en début de formation.
- Un quizz en fin de journée permettra d'évaluer les acquis de la formation



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€ par jour
- Non-contribuants : 1450€ par jour

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 14 novembre 2024
  - Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 6 novembre 2024
  - Sélestat (67) : 5 novembre 2024
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Prévention et gestion des comportements-problèmes

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h) + 1 jour supplémentaire optionnel (7h) en intra

## Objectifs généraux de la formation :

Les comportements-problèmes dans la vie quotidienne des personnes concernées ont des conséquences multiples : qualité de vie dégradée, difficultés d'accéder à des soins somatiques ou psychiques ; difficultés à poursuivre la mise œuvre d'interventions éducatives. Afin d'éviter les ruptures de parcours de vie chez les personnes présentant des comportements-problèmes, qu'ils soient occasionnels ou réguliers, les établissements et services sociaux et médico-sociaux mettent à présent l'accent sur les actions de prévention. Dans ce sens, la formation vise à :

- Améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement
- Appréhender les manifestations comportementales de ces personnes
- Appréhender les diverses approches psycho-éducatives pour accompagner au mieux ces personnes
- Favoriser l'adaptation des pratiques chez les professionnels
- Anticiper les situations de crise

**Public** : Professionnels des ESMS intervenant auprès des personnes en situation de handicap

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1

- De quoi parle-t-on ? Recueil des perceptions des stagiaires afin de préciser collectivement les situations de violence ciblées lors de cette formation.
- Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM « Les "comportements-problèmes" au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes en situation de handicap : prévention et réponses. »
  - Identifier, observer et analyser un comportement-problème
  - Procurer une sécurité
  - Mettre en œuvre une prévention et une intervention ciblée
  - Traiter une situation de violence
- Définition des psychotraumatismes et troubles associés pouvant aboutir à des comportements violents
  - Stress post-traumatique, syndromes (reviviscence, évitement, hyperactivité neurovégétative, dissociation) et altérations
  - Troubles psychiques associés (humeur, anxiété, conduites...) : signes d'alerte et conséquences possibles
- La posture de l'accompagnant

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Différencier les principaux éléments théoriques et conceptuels en lien avec le sujet des comportements-problèmes.
- Illustrer le « modèle écologique »
- Distinguer l'ensemble des facteurs : personnels, liés à l'environnement social, liés à l'organisation et au milieu de vie ou liés à l'environnement politique et économique.

### Jour 2

- Outils et analyse de situation
- Présentation d'outils d'analyse des facteurs de risque et des comportements violents
  - Arbre des causes
  - Analyse fonctionnelle à partir du modèle écologique
- Construction de grilles biographiques

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Utiliser les différentes compétences et les différents outils pour prévenir les comportements-problèmes et que la probabilité de survenue soit minimisée
- Distinguer les moyens nécessaires à mobiliser pour analyser les situations de comportements-problèmes et éviter qu'elles ne s'aggravent.
- Identifier les possibilités de réduire le risque de récurrence et de chronicité des comportements-problèmes.
- Utiliser un processus de décision pour recourir à un espace de calme-retrait

### Jour 3 Optionnel (intra uniquement) :

- Réveil pédagogique
- Analyse de situation
- A partir de situations vécues par les professionnels stagiaires, co-construction d'outils ad hoc sur la base des outils présentés

#### Objectifs pédagogiques du J3 :

- Employer une méthodologie pour évaluer ses pratiques en termes de prévention et de gestion des situations.

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
  - Animation de groupe
  - Vidéos
  - Partages d'expériences
  - Réveil pédagogique au début du jour 2 et 3
- Modalités pédagogiques spécifiques du J3 :**
- technique des « chapeaux de Bono »

## Modalités d'évaluation :

- Quizz en début de formation
- Analyse de situations au filtre des outils

## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2 320 € pour 2 jours ou 3 480 € pour 3 jours
- Non-contribuants : 2 900 € pour 2 jours ou 4 350 € pour 3 jours

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

### Tarifs 2024 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

**Lieux et dates :**

- Châlons-en-Champagne (51) : 25 et 26 juin 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Accompagner les personnes en situation de handicap d'origine psychique



... **Durée** : 3h de e-learning + 7h en présentiel

## Objectifs généraux de la formation :

La formation vise à :

- Développer la connaissance des troubles psychiques à l'origine d'un handicap
- Améliorer les projets et les réponses en faveur des personnes présentant un handicap d'origine psychique, notamment au travers de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles (RBPP)
- Lever les difficultés spécifiques des professionnels en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes présentant un handicap psychique
- Accompagner les professionnels à analyser et faire évoluer les pratiques pour les adapter à un public en situation de handicap psychique

**Public** : professionnels du secteur social ou médico-social

**Prérequis** : Ordinateur et connexion internet pour le e-learning

## Programme :

### Module 1 : Le handicap psychique (e-learning)

- Définition
- Les troubles à l'origine du handicap psychique
- Les spécificités du handicap psychique

### Module 2 : l'accompagnement d'une personne avec un handicap psychique (e-learning)

- Entraide mutuelle
- Réhabilitation psycho-sociale
- Remédiation cognitive
- Éducation thérapeutique
- Empowerment et autodétermination
- Rétablissement

#### Objectifs pédagogiques des modules en e-learning :

- Rappeler les différents troubles psychiques et psychopathologiques
- Décrire les spécificités des troubles
- Présenter des modalités d'accompagnement de personnes atteintes de handicap psychique

### Module 3 (en présentiel) :

- La relation d'aide au quotidien avec des personnes présentant un handicap psychique
- Mesures de compensation et d'aménagements possibles dans la vie quotidienne et en situation de travail (organisation du travail, soutien humain...)
- Travail partenarial

#### Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :

- Adapter son attitude et développer la relation d'aide
- Mobiliser les ressources et capacités de la personne dans une perspective de rétablissement
- Concevoir un plan d'accompagnement prenant en compte les capacités et les collaborations



## Modalités pédagogiques :

- En e-learning : présentation en diaporama, illustrations vidéo
- En présentiel : apports théoriques, échanges et réflexions individuelle ou en équipe
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz en début de formation permettra d'évaluer les connaissances des participants. Chaque module à distance est évalué par la consultation des différents supports et un questionnaire d'évaluation.
- En présentiel, une analyse de sa pratique et la construction d'un plan d'actions permettront de vérifier l'acquisition des connaissances.



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1730 €
- Non-contribuants : 2170 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREA : 230 € par personne
- Non-contribuants : 310 € par personne

**Lieux et dates** :

- Période pour réaliser le contenu en e-learning : au cours des 3 semaines précédant la journée en présentiel
  - Présentiel :
    - Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 19 mars 2024 (e-learning à partir du 26 février 2024)
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Inclusion professionnelle des travailleurs d'ESAT :

## Parcours et dispositifs d'insertion

... **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

### Objectifs généraux de la formation :

- Valoriser les compétences des travailleurs
- Prendre en compte la diversité des situations et des parcours
- Développer et maintenir les potentialités des travailleurs
- Développer des capacités d'observation, d'écoute et de distanciation
- Réajuster avec le travailleur son projet personnalisé.
- Favoriser l'insertion vers le milieu ordinaire et le droit au retour

**Public** : Professionnels des ESAT

**Prérequis** : Aucun prérequis

### Programme :

- Evolution des besoins et des attentes
- La co-construction et l'ajustement du projet personnalisé
- Le cadre réglementaire faisant référence à l'emploi des personnes en situation de handicap
- Les acteurs et dispositifs facilitant l'insertion et la formation des personnes en situation de handicap
- Les ressources techniques (aménagement) et financières (aides publiques, aides de l'AGEFIPH) pour créer des conditions favorables à une insertion appropriée ou à un maintien dans l'emploi

#### Objectifs pédagogiques :

- Identifier précisément les besoins et attentes des travailleurs handicapés : repères, outils
- Réajuster les objectifs du projet personnalisé dans une perspective de valorisation des compétences et en tenant compte du rythme de la personne
- Connaître les initiatives prises par d'autres établissements pour améliorer leur intervention auprès des travailleurs handicapés.
- Identifier des axes d'amélioration dans l'adaptation des conditions de travail, au niveau individuel et collectif
- Recenser les partenaires pour faciliter les transitions dans le parcours du travailleur
- Comprendre la passerelle milieu ordinaire vers milieu adapté/protégé et vice et versa



### Modalités pédagogiques :

- Partage d'expériences
- Etudes de situation
- Support avec repères issus de la RBPP
- Construction d'axes d'amélioration

### Modalités d'évaluation :

- Questionnaire pour identifier les connaissances des participants en début de formation.
- En fin de formation, une étude de situation en petits groupes permettant d'évaluer l'appropriation des contenus et des outils proposés.



### Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu** : sur site

### Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAL : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 20 juin 2024
- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 19 juin 2024
- Sélestat (67) : 18 juin 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Adaptation de l'intervention auprès des **personnes handicapées vieillissantes**

■■■ **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

- Anticiper, détecter et prendre en compte les difficultés liées au vieillissement des personnes en situation de handicap au regard de leur accompagnement personnalisé
- Intégrer le vieillissement comme axe du projet d'établissement
- Questionner les pratiques en vigueur dans son établissement/ service pour dégager des axes d'amélioration

**Public** : Professionnels des structures accueillant des adultes en situation de handicap

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

- Le vieillissement des personnes en situation de handicap
  - Signes avant-coureurs du vieillissement
  - Incidences du vieillissement
  - Répercussions du vieillissement
- L'adaptation du projet personnalisé au regard des besoins, de la personne
- Les actions élaborées en équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins des personnes accompagnées
- Les dispositifs d'accueil et d'accompagnement : personnes âgées, personnes en situation de handicap vieillissantes, alternatifs.

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître et identifier les signes du vieillissement
- Analyser leurs conséquences pour la personne et savoir les prendre en compte pour adapter le projet personnalisé.
- Identifier les dispositifs alternatifs existants.
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Travail de groupe favorisant les échanges

## Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée de formation
- Mise en réflexion : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 6 février 2024
- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 11 avril 2024
- Sélestat (67) : 6 février 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# L'accompagnement de la **personne polyhandicapée** : bonne(s) pratique(s)

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La formation aborde les recommandations de bonnes pratiques portant sur « l'accompagnement de la personne polyhandicapée et sa spécificité », publiées par la HAS en novembre 2020. Afin de faciliter l'appropriation, les connaissances se construiront par les savoirs professionnels et expérientiels abordés par thématiques, complétées si besoin des recommandations de la HAS. Les objectifs sont de :

- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques
- Interroger les pratiques, les points d'attention et de vigilance

**Public** : Professionnels des structures du secteur médico-social travaillant auprès de personnes en situation de polyhandicap

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1

- Introduction : contexte et préambule
- La personne polyhandicapée, actrice et citoyenne
- Les dimensions fonctionnelles :
  - Principes communs aux évaluations fonctionnelles
  - Communication et habilités sociales
  - Cognition et apprentissages
  - Sensorialité et motricité
- La vie quotidienne
  - Les actes essentiels
  - Cultures, loisirs, sports, vacances
  - Habitat et cadre de vie

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Formaliser les bonnes pratiques professionnelles à partir de ses connaissances, ses expériences et des échanges
- Repérer les bonnes pratiques et axes d'amélioration concernant la considération de la personne polyhandicapée, la dimension fonctionnelle et la vie quotidienne

### Jour 2

- La santé
  - La douleur
  - Les comportements-problèmes
  - La parcours de soin
- Les transitions et la fin de vie
  - Les grandes étapes de la vie selon l'âge
  - Les transitions dans le parcours d'accompagnement
  - La fin de vie
- Les professionnels et la famille
  - Les professionnels et l'organisation des ressources
  - La place de la famille et le soutien des aidants

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Repérer les bonnes pratiques et axes d'amélioration concernant la santé, les transitions et la fin de vie ainsi que la place des professionnels et de la famille
- Connaître les dimensions thématiques visées par les recommandations

## Modalités pédagogiques :

- Mises en évidence de bonnes pratiques lors d'échanges orientés selon des thématiques, ajustées et complétées par des apports théoriques diffusés par la HAS
- Réveil pédagogique en début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz permet de mesurer les connaissances en début de formation
- Carte conceptuelle : ce que je ne ferai plus, ce que je continuerai à faire, ce que je ferai



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu : sur site**

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter :**

- Contribuants au CREAL : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

**Lieux et dates :**

- Châlons-en-Champagne (51) : 3 et 4 décembre 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# La place des parents dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap

... **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

De l'annonce du handicap jusqu'à la fin de vie, les parents d'un enfant en situation de handicap l'accompagnent tout au long de son parcours. Lors de l'accueil en ESSMS, ils conservent un pouvoir de décision comme représentants légaux et disposent d'un droit à l'information et à la participation. Dans leurs pratiques, les professionnels doivent aménager leur place dans l'accompagnement, mais également faire en sorte que la personne accompagnée reste au cœur des choix qui lui appartiennent.

**Public** : Professionnels des structures accueillant des personnes en situation de handicap

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

- Les conséquences de l'annonce d'une situation de handicap d'un enfant aux parents : de l'acceptation aux différentes stratégies pour faire face à la situation de handicap
- La place et la participation des parents dans l'accompagnement en établissement et service social ou médico-social : lieux d'expression et instances de participation
- L'accès au dossier en ESMS : quels droits pour les parents ?
- L'accompagnement des parents dans les périodes de transition du parcours de vie notamment lors des passages vers l'âge adulte puis le vieillissement.

### Objectifs pédagogiques :

- Faire évoluer les représentations des professionnels vis-à-vis de la place des parents
- Favoriser l'adoption chez les professionnels impliqués dans l'accompagnement d'une posture adaptée tout au long du parcours de vie de la personne
- Valoriser la place des parents en tant qu'acteur dans l'accompagnement vers l'autonomie de leur enfant



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Partage d'expériences autour de situations, supports vidéos

## Modalités d'évaluation :

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- En fin de formation, une étude de situation en petits groupes permettra l'évaluation de l'appropriation des contenus et des outils proposés.



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAL : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 21 mai 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Accompagnement à la **santé** et **parcours de soins** des enfants et adultes en situation de handicap

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Garantir l'accès à la santé des personnes en situation de handicap est un cap dans l'ensemble des politiques publiques actuelles. Dans ce giron, la HAS a publié des recommandations de bonnes pratiques. En ce sens, cette formation vise à :

- Se situer dans une démarche de promotion de la santé
- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration dans le parcours de soins de la personne
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services
- Connaître les outils permettant de faciliter toutes les démarches liées à la santé

**Public** : Professionnels des ESMS accompagnant des personnes en situation de handicap (enfants/ adultes)

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 :

- Définition de la santé et cadre légal
- La place de la santé dans le nouveau référentiel d'évaluation de la HAS
  - de nouvelles obligations pour les établissements
  - qu'est-ce que le circuit du médicament ?
  - questionnement sur les pratiques institutionnelles : quels axes de progression identifier au regard de ce référentiel ?
- La recommandation de bonnes pratiques de la HAS :
  - La participation de la personne au volet de soins de son projet personnalisé :
    - droits liés à la santé,
    - accès aux informations sur la santé et modalités du partage des informations,
    - co-construction du projet personnalisé,
    - place des proches
  - Guide du consentement : domaine de la santé
  - Dossier médical au sein du dossier de la personne, et du dossier unique informatisé

### Objectifs pédagogiques du jour 1 :

- Savoir définir la notion de santé et la resituer.
- Connaître les attentes du nouveau référentiel d'évaluation de la HAS pour se mettre en conformité
- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques liés à l'état de santé de la personne dans un accompagnement médico-social global.
- Connaître les droits liés à la santé de la personne en situation de handicap.
- Identifier les modalités d'accès aux droits pour la personne
- Adopter une posture professionnelle favorisant la co-construction du projet

### Jour 2 :

- La recommandation de bonnes pratiques de la HAS (suite) :
  - La promotion de la santé : construction d'actions d'éducation à la santé (référence au Plan Régional de Santé), repérage et prise en charge des signes de souffrance psychique, les comportements problématiques
    - Présentation d'initiatives qui ont pu être menées
    - Questionnement sur les pratiques institutionnelles : comment pouvons-nous mener des actions de promotion de la santé.
  - La cohérence, la continuité et la permanence des soins autour de la personne : ressources et partenariales
    - Questionnement sur les pratiques : quel est notre réseau ?
    - Echanges sur les réseaux locaux et partage de ressources
    - Quels outils de coordination pouvons-nous déployer pour

- améliorer la continuité et la permanence des soins ?
- La formation et le soutien des professionnels : appréhender les problématiques santé des personnes accompagnées et renforcer les compétences pour communiquer sur la santé

### Objectifs pédagogiques :

- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques liés à l'état de santé de la personne dans un accompagnement médico-social global.
- Connaître les dispositifs existants sur le territoire et les outils à destination des personnes accompagnées.
- Identifier des pistes d'amélioration des pratiques pour renforcer l'accompagnement à la santé des personnes
- Adopter une posture professionnelle favorisant la continuité des soins

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration
- Travaux en sous-groupes sur les éléments de la recommandation.
- Réveil pédagogique en début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 13 et 14 février 2024
  - Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 7 et 8 mars 2024
  - Sélestat (67) : 15 et 16 février 2024
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Sensibilisation à la notion et à l'approche du handicap



... **Durée** : 6h en e-learning + 7h en présentiel

## Objectifs généraux de la formation :

Les personnels des services généraux, administratifs et les personnels recrutés, sans formation spécifique, dans les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) sont quotidiennement au contact des personnes accompagnées. Toutefois, ils ne disposent pas toujours des connaissances précises sur les situations de handicap leur permettant d'adapter leur communication et leurs attitudes aux spécificités de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les objectifs de cette formation vont permettre à ces professionnels de :

- Disposer d'une vue générale sur les bases de la politique sociale du handicap
- Identifier les différents types de handicap
- Participer à une réflexion collective autour de la posture professionnelle à adopter pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap

**Public** : Professionnels des services généraux et administratifs des établissements sociaux et médico-sociaux

**Prérequis** : Ordinateur et connexion internet pour le e-learning

## Programme :

### Module 1 : Quelle définition du handicap ? Les évolutions dans l'approche du handicap en France (E-learning)

- La représentation sociale de la notion de handicap
- Le changement de perception du handicap : de la CIH à la CIF, l'approche situationnelle ou environnementale
- La définition du handicap
- L'évolution des droits des personnes en situation de handicap (lois 2002, 2005, 2009, ...)

### Module 2 : La transformation de l'offre : d'une logique de places à une logique de parcours (E-learning)

- Les concepts de désinstitutionalisation, d'inclusion et d'autodétermination
- Le rapport PIVETEAU « zéro sans solution, le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches » : ses objectifs, la méthode employée, les principales propositions et le changement de paradigme induit.
- Présentation de la Mission « une réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT) et ses impacts sur le parcours de la personne en situation de handicap et sur l'adaptation de l'offre (fonctionnement en dispositif, plateformes, création des PCPE, les territoires 100% inclusifs et les Communautés 360°)
- La réforme de la tarification : SERAFIN-PH

### Module 3 : Présentation de différentes structures accueillant des personnes en situation de handicap et du paysage institutionnel (E-learning)

- Présentation des 3 secteurs : sanitaire, médico-social et social
- Présentation de la nomenclature du 9 mai 2017 relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques
- Présentation de l'ARS, du Conseil départemental, de la MDPH et des organismes gestionnaires – Quelle articulation ?

### Module 4 : Les différents types de handicap et leurs spécificités (E-learning)

- Objectifs pédagogiques des modules en e-learning :*
- Concevoir des repères indispensables à l'accompagnement des personnes en situation de handicap

### Module 5 : La posture professionnelle à adopter dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap (Présentiel)

- Le positionnement de la personne comme actrice de son parcours dans les ESMS : Echanges entre les participants sur la mise en œuvre des concepts d'autodétermination, de pair-aidance, et d'inclusion dans les ESMS
- Le rôle de chacun dans l'institution
- La gestion des incidents et des conflits
- Les approches communicationnelles et relationnelles – Exemples d'outils de communication

- Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :*
- Analyser sa posture professionnelle et mettre en place les adaptations nécessaires
  - Définir son rôle en tant que personnels des services généraux et administratifs, dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap

## Modalités pédagogiques :

- En e-learning : - Apports théoriques  
- Vidéos  
- Ressources pédagogiques du parcours de formation
- En présentiel : - Cas pratique,  
- Etudes de cas  
- Apports théoriques
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz est proposé en début de parcours pour évaluer les connaissances des participants. Chaque module à distance est suivi d'un module d'évaluation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2300 €
- Non-contribuants : 2890 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 305 € par personne
- Non-contribuants : 415 € par personne

**Lieux et dates** :

- Période pour réaliser le contenu en e-learning : au cours des 3 semaines précédant la journée en présentiel
- Présentiel :  
- Châlons-en-Champagne : 19 novembre 2024 (e-learning à partir du 28 octobre 2024)  
(inscription au plus tard 3 semaines avant la session de formation en présentiel)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Formation **START** sur les Troubles du Neuro-Développement

Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires

... **Durée** : 5 jours en présentiel (35h)

## Objectifs généraux de la formation :

Elle vise à :

- Mettre à jour et décloisonner les savoirs sur les TND
- Améliorer et soutenir la transformation des pratiques de l'accompagnement et du soin des enfants et des adultes présentant un TND par la mise en œuvre de formations croisées
- Impulser de nouveaux modes de coopération par la création de communautés de pratiques dans le champ du neuro-développement au sein de chaque territoire

Très concrètement, cette formation soutient les professionnels de la 2ème ligne dans la co-construction du projet individualisé d'une personne avec TND, à partir des souhaits de la personne, de ses compétences, de ses fragilités et de ses besoins de soutien.

**Public** : Professionnels de 2ème ligne intervenant dans le domaine des troubles du neuro-développement : PCO et partenaires - professionnels libéraux conventionnés, CAMSP, CMP, CMPP, IME, IEM, IES, SESSAD ainsi que le secteur adulte (foyer je jour, foyer de vie, SAVS..)

**Prérequis** : avoir une connaissance préalable de ce que sont les TND

## Programme :

### Jour 1 :

#### Module 1 : Troubles du Neuro-Développement : vers un socle commun

- Bases neurobiologiques et développementales des TND.
- Apports des approches dimensionnelle et fonctionnelle
- Les enjeux de stratégies de soins et d'accompagnement intégrés
- Accès aux droits, auto-détermination, pair-aidance

#### Module 2 : Repérage et interventions précoces, Annonces diagnostiques

- Dynamique de la trajectoire développementale : mieux repérer un trouble et argumenter un diagnostic
- Modalités de l'intervention précoce
- Enjeux territoriaux du repérage et de l'intervention précoces
- L'annonce, les annonces...

### Jour 2

#### Module 3 : Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement

- Pourquoi ? Quand ? Qui ? Comment ?
- Intérêt, principes et méthodes d'évaluation
- Importance de l'évaluation adaptative écologique - Exemples d'outils d'évaluation

#### Module 4 : Communiquer - Principes fondamentaux et outils

- Principes fondamentaux de la communication
- Aspects psychologiques et environnementaux
- Exemples d'outils de communication

### Jour 3

#### Module 5 : Acquisitions et Apprentissages interventions éducatives pédagogiques et psychologiques

- Théorie de l'apprentissage
- Bases neurobiologiques des apprentissages
- Principes d'apprentissages selon son TND Apprendre selon son TND
- Réponses en termes de Besoins Educatifs Particuliers - Renforcement positif motivationnel

#### Module 6 : Santé troubles somatiques et psychiques associés aux TND dispositifs facilitant l'accès aux soins

- La santé au-delà de l'absence de maladie
- L'accès aux soins et à la santé
- Pathologies somatiques, psychiatriques
- Douleurs complexité du repérage
- Dispositifs de consultations dédiées multi-disciplinaires

### Jour 4

#### Module 7 : Situations complexes et comportements problématiques

- Que faire quand on se sent au dépourvu ?
- Nécessité de l'approche multidimensionnelle éco-systémique
- Prévenir les comportements problématiques
- Quelles stratégies d'interventions ?

#### Module 8 : Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

- Travailler en équipe, prendre sa place
- Les leviers pour assurer une continuité du parcours
- Ecouter et synthétiser les souhaits et les besoins d'une personne
- Cartographier les ressources en territoires

### Jour 5 : journée de « synthèse-action »

## Modalités pédagogiques :

- Vidéo projecteur
- Dossier remis à chaque stagiaire comprenant un livret- guide de formation et les références bibliographiques
- Pair-formateurs formés par les concepteurs du programme START : Professionnels du soin et Professionnels de l'accompagnement pour chacune des séquences de formation
- Animatrice et Coordinatrice du déploiement de START sur le territoire Grand Est

## Modalités d'évaluation :

- Émargement à la demi-journée, signé par les participants et les formateurs
- Evaluation à distance de la satisfaction des participants et de l'applicabilité de la formation

## Formation intra :

*Cette formation n'est pas proposée en intra*

## Formation inter :

### Tarifs 2024 en formation inter :

- 1150 € par personne pour 5 jours (groupe minimum de 15 à 20 personnes)

### Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne (51) : 6, 7, 27 et 28 juin 2024 + 10 janvier 2025
- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 19 et 20 septembre, 3 et 4 octobre 2024 + 4 avril 2025
- Sélestat (67) : 7, 8, 21 et 22 novembre 2024 + 23 mai 2025  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h) + 1 jour optionnel en intra (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Cette formation permet d'aborder la vie affective et sexuelle des adultes en situation de handicap accompagnés par des établissements ou services médico-sociaux. Le contenu et les échanges visent à connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité, d'appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine » et de participer à une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des personnes.

**Public** : Professionnels du secteur médico-social travaillant auprès d'adultes en situation de handicap

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 :

- Sexualité et société
  - La sexualité : définition, repères historiques et socio-culturels / représentations
  - Evolution de la question et des regards : la sexualité des enfants/adolescents, féminine et masculine, chez la personne âgée, sexualité et handicap, ...
  - Sexualité et numérique : information, réseaux sociaux, pornographie, harcèlement
- Approche juridique
  - Que dit la loi sur la vie affective et sexuelle des adultes ? (Croyance d'une majorité sexuelle, place des représentants légaux, ...)
  - Circulaire du 5 juillet 2021 : pratiques et des outils à développer pour la mise en œuvre effective de ce droit, identifier ce qui peut être une entrave.
  - La question du consentement
  - Prostitution et proxénétisme

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Aborder les considérations sociétales quant à la vie affective et sexuelle
- Mieux appréhender les notions d'affectivité et de sexualité.
- Rappeler l'actualité de la législation concernant la sexualité des majeurs

### Jour 2 :

- La sexualité et l'affectivité humaine : développement
  - Aspects physiques et biologiques
  - Aspects psychologiques et culturels
  - Identité et orientation sexuelle
  - Vie affective et attachement
  - Les violences sexuelles
  - Le psycho traumatisme
- Sexualité et handicap
  - Les caractéristiques
  - Les pathologies
  - Le développement de l'autodétermination
    - . L'expérimentation
    - . Les apprentissages et connaissances
    - . La notion de consentement
- L'affectivité et la sexualité en institution
  - La position de l'organisme gestionnaire dans la démarche d'accompagnement de la vie affective et sexuelle dans les établissements et services. Comment conjuguer respect de l'intimité, liberté, vie collective et protection ?
  - Manifestation de la sexualité, activités auto-érotiques, quelles réponses ?
  - La prise en compte de l'intimité et de la vie affective et sexuelle dans les écrits professionnels, le projet personnalisé, les documents institutionnels (règlement, livret d'accueil)
  - Responsabilité des professionnels et/ou de l'institution

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Maîtriser les différents aspects du développement de la sexualité
- Disposer de pistes de travail pour accompagner la personne en situation de handicap
- Appréhender le concept d'intimité en établissement

### JOUR 3 (optionnel, uniquement en intra)

- La fonction d'accompagnement : promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels
  - Education sexuelle : Actions collectives et individuelles
  - Outils : supports, sites, livres, ...
  - Construction d'un réseau de partenaires
  - Le travail avec les familles
  - Les limites de l'accompagnement et la vie intime.
- Pratiques professionnelles
  - Vécu des professionnels
  - Analyses des pratiques

#### Objectifs pédagogiques du J3 :

- Concevoir les modalités d'intervention adaptées et pertinentes auprès des personnes accompagnées et des professionnels de l'établissement ou service

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, vidéos, échanges de pratiques et considérations éthiques, travail en groupes et utilisation d'outils interactifs
- Outils : supports, sites, livres...
- Réveil pédagogique au début du jour 2 et 3

## Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2 320 € pour 2 jours ou 3 480 € pour 3 jours
- Non-contribuants : 2 900 € pour 2 jours ou 4 350 € pour 3 jours

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

### Tarifs 2024 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Vandoeuvre-lès-Nancy : 4 et 5 juin 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)



**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

## Objectifs généraux de la formation :

Cette formation permet d'aborder la vie affective et sexuelle des enfants accompagnés par des établissements ou services, qu'ils soient médico-sociaux ou relevant de la protection de l'enfance. Le contenu et les échanges visent à connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité, d'appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine » et de participer à une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des enfants et adolescents.

**Public :** Professionnels du secteur social et médico-social travaillant auprès d'enfants

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 :

- Sexualité et société
  - La sexualité : définition, repères historiques et socio-culturels / représentations
  - Evolution de la question et des regards : la sexualité des enfants, des adolescents, sexualité et handicap, ...
  - Sexualité et numérique : information, réseaux sociaux, pornographie, harcèlement
- La sexualité et l'approche juridique
  - Que dit la loi sur la vie affective et sexuelle des enfants ? (Croyance d'une majorité sexuelle, place des représentants légaux, ...)
  - Circulaire du 5 juillet 2021 : pratiques et des outils à développer pour la mise en œuvre effective de ce droit, identifier ce qui peut être une entrave.
  - La question du consentement
  - Le signalement : quand faire le signalement au Procureur et à la CRIP? Quelle information aux Responsables Légaux ?

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Aborder les considérations sociétales quant à la vie affective et sexuelle
- Mieux appréhender les notions d'affectivité et de sexualité.
- Rappeler l'actualité de la législation concernant la sexualité des mineurs

### Jour 2 :

- Réveil pédagogique
- La sexualité et l'affectivité humaine : développement
  - Aspects physiques et biologiques
  - Aspects psychologiques et culturels
  - Identité et orientation sexuelle
  - Vie affective et attachement
- Sexualité et violence
  - L'enfant victime de violences sexuelles
  - L'enfant auteur de violences sexuelles
  - Le psychotraumatisme
- La fonction d'accompagnement : promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels
  - Le développement de l'autodétermination
    - L'expérimentation
    - Les apprentissages et connaissances
    - La notion de consentement

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Questionner l'expression de la vie affective et sexuelle
- Interroger les spécificités d'accompagnement des personnes encadrées (handicap, protection de l'enfance)

### Jour 3 (optionnel, uniquement en intra) :

- La fonction d'accompagnement : Mise en œuvre et personnalisation
  - Actions collectives et individuelles
  - Construction d'un réseau de partenaires
  - Le travail avec les familles
  - Les limites de l'accompagnement et la vie intime : Quel encadrement possible de la sexualité en établissement ? Entre permission et interdiction.

#### Objectifs pédagogiques du J3 :

- Concevoir les modalités d'intervention adaptées et pertinentes auprès des personnes accompagnées et des professionnels de l'établissement ou service

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, vidéos, échanges de pratiques et considérations éthiques, travail en groupes et utilisation d'outils interactifs
- Outils : supports, sites, livres...
- Réveil pédagogique au début du jour 2 et 3

## Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2 320 € pour 2 jours ou 3 480 € pour 3 jours
- Non-contribuants : 2 900 € pour 2 jours ou 4 350 € pour 3 jours

### Lieu : sur site

## Formation inter :

### Tarifs 2024 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

### Lieux et dates :

- Vandoeuvre-lès-Nancy : 26 et 27 mars 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Violences subies par les femmes en situation de handicap : prévenir, repérer et agir

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Au croisement du genre et du handicap, les femmes en situation de handicap sont confrontées aux constructions sociales inhérentes aux deux catégories. Les violences subies sont plus importantes sans réponses institutionnelles adaptées : recueil des plaintes, logement spécialisé et formation des professionnel.le.s. Parmi les mesures recommandées par le Grenelle des violences conjugales, la formation des professionnel.le.s, notamment dans les établissements sociaux et médico-sociaux, est préconisée. Être alerte sur les violences subies, passées et potentielles permet à la fois de les prévenir et intégrer leurs conséquences dans l'accompagnement. Ce questionnement doit permettre d'aborder les aspects de double vulnérabilité : impacts sur la vie quotidienne, insertion professionnelle, suivis médicaux notamment gynécologiques et violences conjugales et sexuelles.

**Public** : Equipes de direction, professionnels des ESMS intervenant dans le champ du handicap (enfant et adulte)

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : Sensibilisation aux formes de violence vécues par les femmes en situation de handicap

- Les données disponibles sur les violences subies
- Violence : de quoi parle-t-on ?
- Cadre juridique et définitions des situations
- Les conséquences psycho-traumatiques des violences
- Les signes d'alerte et les points de vigilance
- Les obligations des professionnels au regard de situation de maltraitance envers des personnes vulnérables

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Identifier les formes de violences
- Repérer les signes d'alerte
- Comprendre les particularités d'un public vulnérable
- Connaître le cadre juridique

### Jour 2 : Mise en œuvre des actions d'accompagnement et de prévention

- Les outils disponibles
- Le positionnement professionnel
- Les démarches judiciaires
- Les partenaires
- Contours d'une réflexion sur la prévention au sein de chaque ESMS

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Découvrir les outils disponibles
- Analyser ses représentations et ses pratiques
- Proposer des axes de réflexion dans son ESMS pour développer la prévention

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Présentation d'outils
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Au début de la journée, un test de positionnement permettra d'évaluer les connaissances des participants
- En fin de journée, la création d'une carte mentale permettra d'identifier les acquis et les perspectives à l'issue de la formation



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements



**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Personnalisation de l'accompagnement en EHPAD : du projet de vie au projet personnalisé

... **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

L'entrée en EHPAD représente un projet de vie en soi. Le plus souvent, il traduit un choix de résidence par défaut pour la personne âgée qui ne peut plus rester à son domicile. La loi du 2 janvier 2002 réaffirme le droit des personnes accueillies en EHPAD à la mise en œuvre d'un accompagnement bienveillant et de qualité, adapté à leurs besoins qui sera traduit par le projet personnalisé et le projet de soin. Cette formation vise ainsi à :

- Encourager la participation des personnes en EHPAD
- Construire une méthodologie autour du projet personnalisé de la personne en EHPAD à partir de son projet de vie et de ses attentes
- Evaluer les risques spécifiques aux personnes âgées et construire des réponses adaptées

**Public** : Professionnels des EHPAD

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

- Le recueil des habitudes de vie et des attentes de la personne lors de la co-construction du projet personnalisé d'accompagnement : expression du libre-choix et participation
  - La qualité de l'accueil à l'admission du résident
  - Un projet de vie axé sur le maintien de l'autonomie et le maintien du lien social
  - Les espaces favorisant la participation de la personne à la vie de l'établissement
- L'accompagnement personnalisé de la santé du résident
  - L'information du résident sur les droits liés à la santé et leurs modalités d'exercice
  - La participation du résident à son projet de soins
  - La coordination des soins autour du résident
  - L'information du résident sur l'accompagnement de la fin de vie
- L'adaptation du projet personnalisé à l'évolution de la situation de santé de la personne en EHPAD
  - La prévention et la gestion des risques liés à la situation de santé physique (chutes, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse...)
  - La prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage, accompagnement et gestion de crise en cas de suicide

### Objectifs pédagogiques :

- Favoriser le recueil du projet de vie et des attentes de la personne accueillie
- Adopter une posture professionnelle favorisant la co-construction du projet
- Identifier les besoins spécifiques liés à l'état de santé de la personne en EHPAD
- Promouvoir et soutenir des actions de prévention santé en EHPAD



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Bien-être et vie de qualité pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la **maladie d'Alzheimer** ou apparentée

... **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Le concept de « qualité de vie », tel qu'il est défini par l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) présente de multiples dimensions à la fois objectives et subjectives : il se perçoit au travers de l'état de santé physique et psychique de la personne, mais aussi au travers de la sensation de bien-être ressentie, de son statut social et enfin de son environnement relationnel. Il se traduit pour les professionnels par une prise en compte et une réflexion sur le cadre d'accueil et d'accompagnement, sur un accès des soins de qualité, sur la meilleure qualité de vie possible et sur le soutien des proches en fonction de leurs attentes. L'ensemble de ces axes sera ainsi traversé dans le cadre de cette formation qui aura pour principal objectif d'accompagner les professionnels à identifier des axes d'amélioration.

**Public** : Professionnels des EHPAD, des services à domicile accompagnant des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

- L'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée en établissement médico-social
  - Les pathologies neuro dégénératives de type maladie d'Alzheimer
  - La communication
  - Le projet d'établissement
  - L'accompagnement de la personne
  - La vie sociale et citoyenne
  - Les interventions à visée thérapeutique
  - Les proches
  - Un cadre de vie chaleureux et protecteur
  - Les pratiques spécifiques à l'accueil séquentiel
- L'accueil et l'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative en pôle d'activité et de soins adaptés (PASA)
  - Du projet de PASA à sa mise en place
  - Organisation des relations entre l'EHPAD et le PASA
  - Le PASA : une réponse personnalisée et une organisation adaptable dans un environnement adapté

### Objectifs pédagogiques :

- Identifier ce que recouvre la qualité de vie et ses différentes dimensions
- Repérer les facteurs ayant une influence sur le sentiment de bien-être de la personne
- Identifier les troubles psychologiques et comportementaux d'une personne souffrant d'Alzheimer
- Définir le sens et les objectifs de l'accompagnement à partir du recueil des besoins et des attentes
- Analyser les différentes dimensions de l'accompagnement au quotidien et les axes d'amélioration



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Outil d'analyse des pratiques individuelles et collectives

## Modalités d'évaluation :

- En début de formation : questionnaire pour identifier les connaissances.
- Fin de formation : carte conceptuelle - ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Le refus de soins en établissements ou services à domicile

... **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Aucun traitement ou soin ne peut être entrepris sans le consentement de la personne. Ceci signifie que le soignant peut être confronté à un refus de soin, ce qu'il peut vivre comme une situation d'impuissance et d'échec. S'interroger sur les limites de sa pratique et donner un sens au refus d'aide et de soin par des échanges interprofessionnels permettent au soignant de comprendre et d'accepter les choix des personnes accompagnées et de respecter leur dignité et leur liberté.

**Public** : Tous professionnels intervenant auprès d'une population âgée

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Refus de soin et consentement

- Le refus de soin : sa signification, ses différentes manifestations
- Compréhension du contexte
- La notion de consentement de soin de la personne accompagnée
- Cadre législatif :
  - la loi du 04 mars 2002 relative aux droits des malades, dite loi Kouchner
  - la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, dite loi Léonetti
  - la loi du 02 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, dite loi Leonetti et Claeys

### Relation soignant-soigné

- Comprendre les causes du refus de soin
- Proposer des alternatives au refus

### Connaitre les techniques pour adopter une posture professionnelle et bienveillante

- Communication verbale
- Communication non verbale et bienveillante
- La prévention
- La diversion

### Les espaces de réflexion et le questionnement éthique

- Rôle du professionnel : réflexion individuelle
- Rôle de l'équipe pluridisciplinaire : réflexion en équipe

### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le refus de soin du point de vue du cadre législatif et éthique
- Définir et comprendre le refus de soins en fonction des contextes (maladie grave, troubles du comportement, fin de vie, perte d'autonomie et vieillissement...)
- Posséder des outils de compréhension pour mieux appréhender un refus de soins lors d'une intervention
- Savoir se positionner face à l'usager et adopter une attitude professionnelle en adéquation avec l'évènement

## Modalités pédagogiques :

- Supports théoriques
- Utilisation de la valise Mobiquil sur la promotion de l'amélioration des pratiques professionnelles : le refus de soin, mises en situation, supports vidéo, retours d'expériences et échanges entre participants

## Modalités d'évaluation :

- Quizz de début de formation
- En fin de formation, bilan des acquis de la formation (ce que j'ai appris, ce que je retiens, ce que je ne ferai plus, ce que je vais mettre en œuvre dans ma pratique)



## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

### Lieu : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Comprendre le **vieillessement** pour adapter l'accompagnement auprès des **personnes âgées**

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Le vieillissement est un processus lent, naturel, inhérent à tous les individus. Ce phénomène est redouté car il s'inscrit irrémédiablement dans la notion de perte et de dépendance.

Travailler auprès de personnes âgées, en établissement ou à domicile, ne s'improvise pas. L'accompagnement de ce public requiert une bonne connaissance des caractéristiques liées au vieillissement, tant sur le plan physiologique, pathologique que psychologique. Acquérir des connaissances solides permet d'appréhender sereinement l'accompagnement de cette population, et de développer un savoir-être indispensable.

**Public** : Tout professionnel travaillant auprès des personnes âgées (domicile et établissement)

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : Les connaissances fondamentales en lien avec le vieillissement

- Comprendre les enjeux du vieillissement
  - Le vieillissement et les enjeux démographiques (au niveau nationale et international)
  - Le vieillissement normal : Les aspects physiologiques, morphologiques, psychologiques du vieillissement
  - Les différents vieillissements : réussis, usuels et pathologiques, définitions et spécificités
- Fragilité et vieillissement : appréhender le syndrome de fragilité chez le sujet âgé
  - Le syndrome de fragilité : définition et caractéristiques
  - Les facteurs favorisants, critères de FRIED et HAS
  - Outils d'évaluation et grilles de repérage
- Le vieillissement psychologique et les relations avec l'entourage du sujet âgé

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- S'approprier les différentes étapes du vieillissement pour tout individu
- Se mettre en situation pour appréhender concrètement ce que signifie vieillir et en éprouver les ressentir physiques
- Connaître et utiliser des outils d'évaluation

### Jour 2 :

- La bientraitance : fil conducteur de l'accompagnement à domicile et en établissement
  - Définir les notions de bientraitance et de maltraitance, Ce qui dit les RBPP
  - Mises en situation
- Contexte juridique et droits des personnes accompagnées
  - Droits des personnes accompagnées et responsabilité des professionnels
  - Le refus de soins
- Le soin relationnel avec les personnes âgées
  - Les bases de la communication
  - L'écoute

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Acquérir les notions indispensables à la connaissance d'actes maltraitants et à la mise en œuvre de la bientraitance dans les situations de travail
- Connaître le cadre juridique relatif à l'accompagnement des personnes âgées tant à domicile qu'en établissement

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, échanges à partir de situations amenées par les participants, mise en situation : jeux de rôle, et valise de simulation du vieillissement pour prendre conscience des altérations des fonctions dues au vieillissement
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Evaluation à partir d'une grille, quizz de début de formation, bilan des acquis de la formation (ce que j'ai appris, ce que je vais mettre en œuvre dans ma pratique)



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Comprendre les enjeux et l'articulation des acteurs du dispositif de la Protection de l'Enfance

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Le dispositif français de la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation. Il comprend à la fois des mesures de prévention, une organisation du repérage et du traitement des situations de danger et des mesures d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille. L'articulation des acteurs est complexe et les enjeux autour de l'intérêt de l'enfant sont multiples et en constante évolution.

Cette formation vise à :

- Comprendre l'organisation du secteur de la Protection de l'Enfance
- Mesurer les enjeux des évolutions législatives du secteur et les incidences sur l'évolution des pratiques professionnelles

**Public** : Professionnels concourant à la protection de l'enfance ou ayant un intérêt pour le secteur

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1.

- Les enfants, à protéger :
  - La notion d'enfant en danger, en risque ou maltraité : signes et facteurs de risques
  - De l'intérêt de l'enfant à la prise en compte des besoins fondamentaux : le rapport de consensus, la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants
- Les mesures de prévention, d'investigation et de protection :
  - Le rôle des différents acteurs dans la prévention : PMI, Education Nationale, SNATED
  - Le recueil et l'élaboration des situations préoccupantes : la CRIP
  - L'évaluation de la situation de l'enfant : le Projet Pour l'Enfant (PPE)
- Panorama des différents niveaux de protection : distinction de la protection administrative et de la protection judiciaire (civil et pénal)

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Identifier les différentes dimensions de la Protection de l'Enfance (prévention, investigation, protection)
- Expliquer les évolutions législatives entre la loi du 05 mars 2007 relative à la protection de l'enfance et la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant
- Repérer les différents acteurs de la protection de l'enfance et connaître leurs missions respectives

### Jour 2.

- Organisation de la réponse à apporter à la situation de danger au plan civil :
  - Les mesures d'investigation ordonnées par le magistrat
  - Les mesures d'accompagnement en milieu ouvert : interventions administratives (AED, AESF, TISF, ...) et judiciaires (AEMO, MJAGBF, MJM)
  - Les mesures d'accueil et de placement : l'OPP, les différentes formes d'accueil de l'enfant
- Les enjeux actuels du secteur de la protection de l'enfance
  - L'évolution des publics : les MNA, les enfants en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement, ...
  - Les impacts de la loi de 2016 dans les relations avec les familles
  - La prise en compte de la notion de parcours dans la situation des jeunes majeurs
  - La désinstitutionnalisation dans le secteur de la Protection de l'enfance : le placement à domicile (PAD) ou hors les murs.

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Différencier les mesures d'accompagnement et les mesures de protection de l'enfant
- Evaluer l'impact de l'évolution des publics et des modalités d'accompagnement sur les pratiques professionnelles

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Partage d'expériences
- Réveil pédagogique en début de jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAMI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAMI : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

**Lieux et dates** :

- Vandoeuvre-lès-Nancy : 4 et 5 avril 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Accompagner les enfants avec bientraitance dans le champ de la protection de l'enfance

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

En France, près de 1500 établissements accueillent des enfants au titre de la protection de l'Enfance. Les enfants accueillis ont subi pour près de la moitié des faits de maltraitance avant leur accueil ou présente pour près d'un tiers une situation de handicap qui les rendent particulièrement vulnérables. La bientraitance est une qualité essentielle attendue dans les pratiques d'accompagnement des enfants et adolescents accueillis dans ces structures. La Loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants définit de manière consensuelle la notion de maltraitance et introduit pour les établissements une obligation de « formaliser et renforcer les dispositifs de prévention et de lutte contre la maltraitance et de promouvoir la bientraitance » dans tous les ESMS.

Cette formation vise à :

- comprendre ces enjeux, tout en se projetant dans des adaptations propres à sa pratique professionnelle
- se projeter dans la mise en œuvre d'une culture de la bientraitance, étayée à la fois par les pratiques professionnelles concrètes quotidiennes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS

**Public** : Professionnels intervenant au titre de la protection de l'enfance

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : Lutte contre la maltraitance et promotion de la bientraitance dans le champ de la protection de l'enfance : Rappels législatifs et réglementaires

- Appropriation des évolutions du cadre légal idoïne à la protection de l'enfance de 2002 à 2022.
- Rappel sur la convention relative aux droits de l'enfant : droits fondamentaux et principes directeurs et la démarche de consensus sur les besoins de l'enfant en protection de l'enfance du 28 février 2017
- La politique de lutte contre la maltraitance inscrite dans la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants
- La démarche qualité et la lutte contre la maltraitance en référence aux RBPP de la HAS
- Définir la bientraitance au regard du droit, de l'éthique en référence aux RBPP de la HAS
- A partir d'une étude de situation et au regard des besoins fondamentaux de l'enfant :
  - identification des risques et facteurs de risque pouvant conduire à une maltraitance institutionnelle
  - réflexion sur les leviers pour conduire une politique de bientraitance

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Connaître le cadre réglementaire relatif à la lutte contre la maltraitance
- Identifier les risques et facteurs de risques pouvant conduire à de la maltraitance
- Réfléchir aux pratiques individuelles et collectives

### Jour 2 : La mise en œuvre de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance dans les pratiques professionnelles

- Les dynamiques / mécanismes à l'œuvre dans les situations de maltraitance
- Présentation des typologies de maltraitance identifiées par la Commission pour la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance.
- Les outils institutionnels de prévention de la maltraitance
- La promotion de la bientraitance : présentation de la RBPP
  - analyse des pratiques professionnelles, procédures/ outils internes (quelles procédures dans l'établissement, quelles modalités de recueil de la parole de la personne, quelle information en direction des personnes...
  - Auto-analyse et projections dans sa pratique professionnelle

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Connaître et comprendre ce qui fait maltraitance dans le quotidien
- Acquérir des repères pour distinguer les différentes configurations de situation pouvant générer de la maltraitance.
- Identifier les freins et les leviers de la bientraitance au sein de sa structure et de sa pratique professionnelle

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Travail en groupe
- Autres modalités pédagogiques : Auto-analyse et perspectives d'évolution partagées
- Réveil pédagogique en début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Au début de la formation : réflexion collective autour de la définition de la bientraitance
- A la fin de la formation, un questionnaire du type : ce que j'ai appris, ce qui me questionne, ce que je vais faire

## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA1 : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Famille et addictions : notions, interaction entre parentalité et addictions, répercussions

... **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

- Acquérir des connaissances sur les problématiques addictives
- Connaître les différentes formes d'addictions et de consommations
- Aborder les spécificités des différents produits en lien avec les compétences parentales
- Identifier les risques pour l'enfant et les incidences sur le lien enfant/parent
- Développer des compétences pour accompagner une personne dépendante
- Travailler sur les représentations liées à la consommation de SPA
- Aborder la problématique des addictions dans son accompagnement avec les parents
- Elaborer des réponses éducatives en direction de l'enfant en fonction des réactions (co dépendance, rejet, appétence, etc)

**Public** : Professionnels de la protection de l'enfance

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### *Le concept d'addiction et de conduite addictive : les politiques publiques de traitement des addictions.*

- Définition actuelle et caractéristique de l'addiction
- Les diverses dépendances et leurs caractéristiques

### *Les conséquences de l'addiction, à court, moyen et long terme*

- Principaux mécanismes psychiques à l'œuvre dans les conduites addictives
- Comportements addictifs, parentalité, famille : réciprocité des effets ?
- Morbidité et comorbidité dans les problématiques addictives

### *Accompagner une personne en situation d'addiction.*

- Comprendre et communiquer autour du processus addictif
- Prévention chez les enfants : développer les compétences psychosociales
- La réduction des risques et des dommages, le repérage précoce, l'intervention brèves

### *Conséquences de l'addiction sur le développement des enfants : Etats des savoirs*

- Addiction et développement du cerveau
- L'effet des substances psycho active sur le développement

### *Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :*

- Identifier les différentes sources d'addictions
- Identifier les besoins des personnes consommant des substances psychoactives
- Interroger sa posture professionnelle dans ces situations complexes
- Comprendre les conséquences pour la personne

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Mises en situation

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz permet de mesurer les connaissances en début de formation.
- Un quizz en fin de journée permettra d'évaluer les acquis de la formation



## Formation intra :

### *Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :*

- Contribuants au CREAL : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

### *Tarifs 2024 en formation inter :*

- Contribuants au CREAL : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

**Lieux et dates :**

- Châlons-en-Champagne (51) : 22 février 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Accompagner les familles différemment dans le cadre du placement

... Durée : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Examiner la place des parents en protection de l'enfance nécessite de cerner l'ensemble des enjeux, notamment dans le cadre du placement. Cette formation explore le cadre juridique sous-jacent à l'accompagnement des parents et de la famille élargie, mais également les modalités de participation à l'éducation de leur enfant dans ce cadre contraint. Elle vise à :

- Intégrer la place des familles dans l'accompagnement en protection de l'enfance en fonction des droits de l'enfant et de ses proches
- Adapter sa posture professionnelle au regard des droits et prérogatives des titulaires de l'autorité parentale

**Public :** Professionnels intervenant en protection de l'enfance

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1. La place des familles dans l'accompagnement d'un enfant placé

- L'évolution de la place des familles dans l'accompagnement en protection de l'enfance
- Rappel sur les différents types de placements
- Quel liens enfants placés/ parents ?
- Les fondements juridiques de la place des familles : Rappels sur l'attribution et les prérogatives liées à l'autorité parentale
- Les aménagements de l'autorité parentale : La définition des actes usuels, focus sur les notions de délaissement parental et de refus abusif (Loi relative à la protection des enfants du 07 février 2022)

#### Objectifs pédagogiques :

- Questionner la place laissée aux parents dans l'accompagnement d'un enfant protégé
- Identifier les prérogatives liées à l'autorité parentale
- Appréhender les notions d'aménagement de l'autorité parentale
- Comprendre la notion d'actes usuels et non usuels
- Repérer les situations où se pose la question du délaissement parental
- Comprendre les fondements du travail avec les familles en protection de l'enfance

### Jour 2. La co-construction de l'accompagnement avec les familles

- Les représentations des familles
- Les représentations des professionnels et les postures (sachant, expert, assistance...)
- Les fondements du travail avec les familles
- Les différentes dimensions du travail éducatif
- L'objectivation des compétences parentales : reconnaître les compétences expérientielles des parents
- Du projet pour l'enfant au projet personnalisé : quelle place pour les parents ?
- Les différents niveaux de participation en référence aux Recommandations de Bonnes Pratiques de l'HAS
- Une formalisation de l'accompagnement au sein du projet d'établissement

#### Objectifs pédagogiques :

- Reconnaître et questionner les représentations concernant les familles afin d'adapter sa posture professionnelle
- Appréhender les différentes dimensions du travail éducatif avec les familles en protection de l'enfance
- Appréhender l'évaluation des compétences parentales en protection de l'enfance

- Questionner et organiser la participation des parents dans l'accompagnement de l'enfant au cours du placement
- Préparer le retour à domicile sous l'angle de l'HAS.

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de situations
- Partages d'expériences
- Réveil pédagogique en début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu : sur site**

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter :**

- Contribuants au CREA : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates :**

- Châlons-en-Champagne (51) : 11 et 12 juin 2024
- Sélestat (67) : 16 et 17 avril 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Accompagner la majorité dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 prévoit de renforcer l'accompagnement dans la « préparation de l'avenir des enfants pris en charge et dans la sécurisation de leur vie d'adulte ». La Loi TAQUET du 07 février 2022 annonce « la fin des sorties sèches de l'ASE » et incite les structures qui concourent à la protection de l'enfance à accompagner la majorité des mineurs accompagnés.

Cette formation vise à :

- Mesurer les enjeux de l'approche de la majorité pour les jeunes confiés à l'ASE
- Anticiper et préparer avec le jeune sa sortie du dispositif de l'ASE/PJJ et son insertion sociale
- Repérer les différents leviers et partenaires à mobiliser dans la préparation de l'insertion du jeune

**Public** : Professionnels concourant à la protection de l'enfance ou ayant un intérêt pour le secteur

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : La préparation à la sortie et l'accès à la majorité

- Evolution de la politique publique en faveur des jeunes majeurs protégés : du devoir de protection à la sécurisation de la vie d'adulte
- Le public visé par le renforcement de l'accompagnement jeune majeur : « les sorties sèches », les MNA
- Les enjeux de l'approche de la majorité et de la fin de l'accompagnement : pour les jeunes, pour les professionnels, pour les pouvoirs publics
- La mobilisation et la participation du jeune à son accompagnement : entre autodétermination et autonomie, freins et leviers
- Les attendus et besoins du jeune à la majorité :
  - Focus sur les besoins fondamentaux chez les mineurs approchant de la majorité et les jeunes majeurs
  - Appui au développement et au renforcement des compétences psychosociales, déterminants de la santé et du bien-être : définition, compétences à développer, pratiques éducatives
  - Apprentissages à l'autonomie : accès aux droits et démarches administratives, insertion scolaire et/ou professionnelle, accès à la santé et prévention, logement, ressources, citoyenneté...

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Mesurer pour les jeunes accompagnés en protection de l'enfance et pour les professionnels les enjeux liés à l'approche de la majorité
- Repérer les freins et favoriser le niveau d'implication du jeune dans l'anticipation de son projet de sortie
- Identifier les axes spécifiques à l'accompagnement des jeunes majeurs protégés au regard de leurs besoins et de leur environnement

### Jour 2 : L'accompagnement des jeunes majeurs dans la construction de leur projet de vie

- Anticiper le passage à la majorité : un accompagnement à la fois global et individuel – Quelle posture ? Quelle procédure ? Quels outils ?
- Accompagner les fins de mesures et les retours en famille :
  - Comment appréhender le positionnement de la famille, les compétences parentales au regard des besoins du jeune majeur ?
  - Quelle approche du jeune à l'égard de son histoire familiale ?
  - La famille : quel lien ? Quel soutien ? quelles ressources ? Quels besoins d'accompagnement à la sortie ?

- Travail en réseau et développement des partenariats avec les dispositifs de droit commun : cartographie des ressources

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Réfléchir à une procédure d'accompagnement du jeune protégé accueilli en ESMS vers la majorité
- Repérer les personnes ressources autour du jeune et notamment en cas de retour en famille, mesurer la capacité de la famille à se positionner comme soutien
- Identifier les partenaires et les relais à mobiliser dans la préparation d'un jeune à la sortie du dispositif

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques étayés par des exemples de situations
- Partage d'expériences au travers de travaux de groupe
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Réveil pédagogique en début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz sera réalisé en début de formation pour mesurer les connaissances des participants.
- Un bilan des acquis de la formation sera réalisé en fin de formation de type : Qu'est-ce que j'ai appris ? qu'est-ce que je mets en débats ? qu'est-ce que je vais mettre en œuvre ?

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 5 et 6 décembre 2024
  - Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 3 et 4 décembre 2024
  - Sélestat (67) : 5 et 6 décembre 2024
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Protéger les enfants en exerçant une mesure d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF)

■■■ **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

- Comprendre les enjeux de l'intervention en MJAGBF et l'articulation de cette mesure avec les autres mesures de protection de l'enfance
- Appréhender les étapes, le déroulé et les outils d'une mesure de MJAGBF
- Définir les bonnes postures à adopter dans l'exercice des MJAGBF

**Public** : Professionnels des services accompagnant les mesures d'aide à la gestion du budget familial

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### 1. La mise en place d'une MJAGBF : les besoins fondamentaux de l'enfant au fondement de la mesure

- le cadre légal de la MJAGBF
- le sens de cette mesure spécifique de protection de l'enfant
- la complémentarité de cette mesure avec les autres mesures de protection de l'enfance

### 2. L'exercice de la MJAGBF

A partir des pratiques et des outils qui ont cours au sein du service, seront évoqués :

- Les différentes étapes de la mesure et les outils permettant de l'exercer
- Les différents domaines couverts par la mesure et le soutien à la vie quotidienne des familles en lien avec les partenaires
- L'éducation de la famille à la gestion budgétaire ou l'appui à l'élaboration d'un budget
- L'élaboration du rapport de fin de mesure : une évaluation de la capacité de la famille à reprendre son autonomie dans la gestion du budget dans l'intérêt de l'enfant

### 3. La posture du délégué aux prestations dans l'exercice de la MJAGBF

- Le respect des droits des parents accompagnés :
  - le droit à l'information
  - la personnalisation de l'accompagnement ;
  - la confidentialité et le secret professionnel
- La participation des familles à la mesure et la contractualisation
- La collaboration avec les parents :
  - entre relation d'aide et relation de confiance ;
  - la spécificité de l'intervention à domicile
  - la notion de bientraitance

#### Objectifs pédagogiques :

- appréhender les spécificités de la MJAGBF en Protection de l'Enfance
- Identifier les postures favorisant le respect de l'intérêt de l'enfant et de droit des parents
- Connaître les différentes étapes et les outils nécessaires au déroulé de la mesure
- Mesurer l'étendue de la mission de délégué aux prestations et connaître les différents domaines d'intervention

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en appui sur la mallette pédagogique à destination des tuteurs familiaux
- Présentation de situations favorisant les échanges

## Modalités d'évaluation :

- Brainstorming en début de formation afin de mesurer les connaissances dont disposent les participants sur les thématiques évoquées.
- Bilan de fin de formation indiquant ce qui a été acquis et ce qui reste à mettre en œuvre.



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas proposée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Quelle place pour les aidants dans une perspective inclusive ?

■ ■ ■ **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à réfléchir sur les modalités d'accompagnements des aidants non professionnels pouvant être mobilisés par les établissements et services accompagnant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Les objectifs sont donc de :

- Connaître le profil et repérer les besoins des aidants
- Prendre en compte les besoins et attentes de l'aidant dans le respect des missions de la structure (cf. RBPP de 2015)
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services à destination des aidants

**Public** : Professionnels intervenant auprès de personnes âgées et des personnes en situation de handicap

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Les aidants, comme acteurs indispensables du maintien à domicile :

- Le profil de l'aidant et les impacts de l'accompagnement d'une PA/PH sur la vie de l'aidant
- les besoins des aidants et la reconnaissance d'un droit au répit et le non recours
- La place de l'aidant reconsidérée sous l'angle de la coordination de parcours (L'aidant comme pivot pour la coordination de parcours) : lien avec les institutions (MDPH, MAIA, CLIC, ...), les services de droit commun, le secteur hospitalier, l'accueil de jour, l'établissement ou le service...
- Une prestation indirecte en faveur de la personne accompagnée :
  - La place et la participation de l'aidant dans l'accompagnement : un partenariat à définir avec la personne accompagnée, en fonction de son âge et de ses capacités
  - L'organisation d'une offre de répit afin de prévenir les ruptures de parcours : Des modalités variables en fonction du type d'accompagnement (établissement, service, modulable, ...)
- Des prestations directes au bénéfice de la personne accompagnée :
  - L'émergence des plateformes de répit PA/PH à destination des aidants
  - L'ESMS comme Pôle Ressource pour les aidants : connaissances techniques liées au profil de la personne, au fonctionnement du secteur, connaissances des ressources du territoire
  - Aide et soutien administratif : accompagnement dans les démarches administratives, mise en œuvre des mesures de protection juridique (information, médiation, ...), accompagnement des aidants vers les services d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux
  - Les autres solutions de répit : groupe de soutien, groupe de paroles, ...

### Objectifs pédagogiques :

- Repérer les besoins des aidants et soutenir leur implication
- Définir la place de l'aidant dans l'accompagnement au regard du projet personnalisé
- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration dans cette démarche de soutien

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, mises en situation, outil de recueil des pratiques

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Accompagner les personnes avec **bien**traïtance

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La notion de bientraïtance recouvre divers aspects de l'accompagnement social ou médico-social qui se matérialise à tous les niveaux d'organisation d'une structure. Cette formation vise à comprendre ces enjeux, tout en se projetant dans des adaptations propres à sa pratique professionnelle.

La formation vise à ainsi à se former et mettre en œuvre une culture de la bientraïtance, étayée à la fois par les pratiques professionnelles concrètes quotidiennes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.

**Public** : Professionnels accompagnant des personnes des secteurs du handicap et du secteur des personnes âgées

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : Définition des notions de bientraïtance et de maltraïtance, éléments de cadrage et textes de référence

- Maltraïtance
  - Définition et contexte législatif
  - Les politiques publiques de lutte contre la maltraïtance des personnes en situation de handicap et les nouvelles obligations faites aux établissements
- Bientraïtance
  - Définition et contexte législatif
  - Les politiques publiques en faveur du développement de la bientraïtance (circulaire du 20 février 2014)
- Mettre en œuvre la bientraïtance en structure médico-sociale, au travers (notamment) de :
  - La liberté de choix et l'accompagnement de l'autonomie
  - Le respect de la singularité et le sentiment de sécurité
  - L'incitation à l'expression et la prise en compte des opinions exprimées
  - La stabilité du projet institutionnel
  - La participation de l'utilisateur à son accompagnement et à la vie de la structure

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Savoir définir la maltraïtance et la bientraïtance
- connaître le contexte législatif et les obligations faites à l'établissement.
- Identifier les recommandations de bonnes pratiques favorisant la bientraïtance, ainsi que le cadre législatif
- Questionner ses propres pratiques au regard des recommandations

### Jour 2. Travail collectif autour de situations vécues

- À partir de situations vécues, identifier les situations (ordinaires, extraordinaires, à un moment donné, etc.) les plus propices à l'apparition de maltraïtance, les décrire, les hiérarchiser et réfléchir collectivement aux diverses causes de ces situations (facteurs contextuels, vulnérabilité propre à un usager, etc.). Les entrées de la réflexion sont par exemple :
  - Le déroulement de la vie quotidienne (réveil, toilette, repas, habillage, déplacement, etc.) ;
  - La relation avec l'utilisateur (attitudes verbales, respect de la dignité, etc.) ;
  - Le mode de vie de la personne (habitudes de vie, croyances, relations familiales, etc.) ;
  - L'organisation institutionnelle (organisation de l'équipe, réflexion partagée sur la promotion de la bientraïtance, écrits professionnels, etc.

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Questionner ses propres pratiques au regard des recommandations
- Formuler des pistes d'amélioration dans une culture de bientraïtance

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques,
- cas pratiques,
- auto-évaluation de ses pratiques,
- écriture d'un plan d'action pour l'amélioration des pratiques
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Mise en situation et exercice d'auto-évaluation de ses pratiques
- Quizz, exercice d'auto-évaluation de ses pratiques



## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

## Formation inter :

### Tarifs 2024 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

### Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne (51) : 28 et 29 novembre 2024
  - Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 28 et 29 mai 2024
  - Sélestat (67) : 26 et 27 novembre 2024
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Enfants suivis par le médico-social et la protection de l'enfance : mieux les comprendre pour mieux les accompagner

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Cette formation a pour objectif d'apporter des éléments théoriques et des éléments de réponse communs aux professionnels des deux secteurs en s'appuyant sur des situations connues par les deux parties.

La formation proposée vise ainsi à :

- Apporter des éléments de connaissance théorique et de réflexion sur les conditions d'émergence de situations « défi ».
- Proposer des modalités de réponse pour des jeunes « à difficultés multiples », ayant la spécificité d'être en situation de handicap et pris en charge par la protection de l'enfance.
- Favoriser une acculturation entre les expertises propres au champ de la protection de l'enfance, et celles propres au secteur médico-social.
- Contribuer à une meilleure articulation des ressources territorialisées pour mieux répondre aux besoins des jeunes concernés, et prévenir les ruptures de parcours.

**Public** : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Travailler auprès d'enfants doublement vulnérables

## Programme :

### Jour n° 1 : Vers une meilleure compréhension de la double vulnérabilité

- De quoi parle-t-on ? Recueil des perceptions des stagiaires afin de préciser collectivement les situations ciblées lors de cette formation.
  - Quelles sont les difficultés des jeunes concernés ?
  - Comment gérer ces situations ? Identifier les capacités et les limites de l'organisation dans la gestion de ces comportements, de la prévention à la gestion de la crise et de l'après-crise
  - Vers la prise en compte d'une « clinique de la maltraitance » ?
- Définition des comportements défi
  - Les situations de violences
  - La question de la participation sociale
- Définition des psychotraumatismes et troubles associés
  - Stress posttraumatique, syndromes (reviviscence, évitement, hyperactivité neuro-végétative, dissociation) et altérations
  - Troubles psychiques associés (humeur, anxiété, conduites...) : signes d'alerte et conséquences possibles
- Les postures de l'accompagnant

#### Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Différencier les principaux éléments théoriques et conceptuels en lien avec le sujet des comportements-problèmes.
- Illustrer le « modèle écologique »
- Distinguer l'ensemble des facteurs : personnels, liés à l'environnement social, liés à l'organisation et au milieu de vie ou liés à l'environnement politique et économique.

### Jour n° 2 : Outils et analyse de situation

- Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM.
  - Identifier, observer et analyser les comportements
  - Procurer une sécurité
  - Mettre en œuvre une prévention et une intervention ciblée
  - Traiter ce type de situations
- Présentation d'outils d'analyse globale de la situation de l'enfant : environnement, risques, parcours, douleur
  - Arbre des causes
  - Analyse fonctionnelle à partir du modèle écologique
  - Construction de grilles biographiques
  - Grilles d'évaluation de la douleur
  - La cible de Sluzky
- Travail de réflexion : comment s'organisent, dans les trois temps de la prévention les réponses en interne ?

#### Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- S'approprier les contenus des RBPP
- Utiliser les différentes compétences et les différents outils pour prévenir les comportements-défi et que la probabilité de survenue soit minimisée

- Distinguer les moyens nécessaires à mobiliser pour analyser les situations de comportements-problèmes et éviter qu'elles ne s'aggravent.
- Expliciter la phase de l'accueil et la construction du projet d'accompagnement personnalisé
- Concevoir les futures actions à mettre en œuvre au sein de son établissement ou service

## Modalités pédagogiques :

La formation propose des apports théoriques effectués en grand groupe, et des travaux pratiques réalisés en petits groupes. La méthode pédagogique d'intervention s'appuie ainsi notamment sur :

- Des méthodes d'animation de groupe
- Des exposés théoriques et méthodologiques formels
- Des études de situations.
- Des temps d'analyse collective. Si besoin les professionnels stagiaires pourront s'appuyer sur des vidéos (à réaliser sur volontariat en intersession, avec accord des représentants légaux)
- Réveil pédagogique en début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Jeu sérieux permettant d'identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAL : 310 €/personne
- Non-contribuants : 410 €/personne

**Lieux et dates :**

- Châlons-en-Champagne (51) : 8 et 9 octobre 2024
  - Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 8 et 9 octobre 2024
- (Inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Accompagnement à la fin de vie

■ ■ ■ **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Les lois Léonetti et Léonetti-Clayes, en 2005 et 2016 ont mis le projecteur sur les droits des personnes en fin de vie. Au-delà du cadre législatif qui sera traversé, la formation vise à apporter aux professionnels des éléments sur la reconnaissance de la personne, son accompagnement et sa prise en charge, le respect de ses droits et sa qualité de vie, sont essentielles. Ainsi la formation vise à :

- Former des personnes ressources susceptibles d'accompagner la personne dans ses choix et les professionnels dans leur accompagnement dans le cadre de la fin de vie
- S'inscrire dans une démarche collective concourant à la bientraitance de la personne en fin de vie
- Questionner les pratiques professionnelles et l'organisation de la structure en vigueur pour dégager des axes d'amélioration
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

**Public** : Professionnels des structures intervenant auprès des personnes vieillissantes en situation de handicap et des personnes âgées

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

- Le cadre législatif de la fin de vie :
  - Loi Léonetti du 22 avril 2005
  - Loi Léonetti-Clayes du 2 février 2016
  - Dispositions prévues par la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015
- La démarche palliative et les soins palliatifs
- Projet d'équipe :
  - Coordination et cohérence des interventions.
  - Soutien des professionnels.
- Accompagnement des proches et des autres résidents

### Objectifs pédagogiques :

- Décrire les dispositions législatives relatives à la fin de vie (directives anticipées, sédation profonde)
- Identifier les enjeux éthiques au regard des droits de la personne accompagnée
- Prévoir les modalités de mise en œuvre de la démarche palliative et des soins palliatifs, ainsi que la mobilisation des ressources du territoire (partenariats, EMSP, LSP, ...)
- Connaître les dispositifs d'information et de soutien de la personne et de ses proches dans la période de fin de vie
- Formuler des pistes d'amélioration dans l'accompagnement en fin de vie

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exemples et partages de pratiques au sein des ESMS

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- En fin de formation : carte conceptuelle - ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 155€/personne
- Non-contribuants : 205€/personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 7 juin 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Découvrir ce qu'est l'habitat inclusif

... **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Les formes d'habitat partagé existent depuis de nombreuses années. La publication du rapport PIVETEAU-WOLFROM dresse des perspectives pour encourager leur développement. En 2022, les pouvoirs publics en font un axe fort des politiques en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. La loi 3DS donne aux conseils départementaux une compétence pour coordonner le développement de l'habitat inclusif. De nombreux acteurs s'emparent de cette opportunité qui permet de répondre aux besoins exprimés par les personnes vulnérables et leurs proches : acquérir davantage d'autonomie ou la conserver tout en étant accompagné, ne pas aller dans une maison de retraite, avoir son logement tout en ayant l'opportunité de partager des moments de la journée avec d'autres.

Cette formation vise à :

- Identifier les enjeux relatifs à l'habitat inclusif
- Connaître le cadre légal de l'habitat inclusif
- Repérer le rôle et les missions des différents acteurs
- Prendre en compte différemment les souhaits exprimés par les personnes accompagnées concernant leur lieu de vie
- Découvrir différents projets d'habitat inclusif

**Public** : ■ Professionnels accompagnant des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

- L'habitat inclusif : de quoi parle-t-on ?
  - Habiter, c'est bien plus que se loger
  - Regard sur le passé : l'habitat partagé sous différentes formes
- Les politiques publiques en faveur de l'habitat inclusif
  - Prendre en compte le souhait des personnes vulnérables de continuer à vivre dans la « cité »
  - Priorités actuelles : développer et sécuriser les modèles existants
  - Le rapport PIVETEAU-WOLFROM
  - Cadre législatif et réglementaire de l'habitat inclusif
  - Les appels à projets
- Le cahier des charges de l'habitat inclusif
- Un projet de vie sociale et partagée à concevoir avec les futurs habitants : modalités de participation

### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux du développement de l'habitat inclusif pour les personnes accompagnées et les ESMS
- Connaître les dispositions réglementaires de l'habitat inclusif
- Nommer les acteurs intervenant dans un projet d'habitat inclusif et définir leurs missions respectives
- Identifier les caractéristiques de l'habitat inclusif
- Connaître les bonnes pratiques dans les modèles existants



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Travail en groupe
- Autres modalités pédagogiques : vidéos

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires au démarrage de la formation
- Questionnaire individuel permettant d'identifier les acquis, les réflexions, les questionnements à l'issue de la journée



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAL : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 5 septembre 2024
- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 16 mai 2024
- Sélestat (67) : 6 novembre 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Protéger une personne majeure vulnérable : de la diversité des mesures à leur mise en œuvre

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Lorsqu'une personne majeure est placée sous une mesure de protection, sa capacité juridique est confiée partiellement ou totalement à un mandataire judiciaire familial ou professionnel. La personne protégée conserve toutefois des possibilités d'exercice de ses droits et libertés et une marge d'autonomie qu'il convient de lui préserver en tenant compte de ses capacités et du cadre de la loi.

Cette formation vise donc à :

- Comprendre le dispositif de protection juridique des majeurs
- Proposer des réponses adaptées en termes de protection lors de l'accompagnement de personnes vulnérables
- Accompagner les majeurs protégés dans leurs relations avec les mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM)

**Public** : Professionnels des structures accueillant des majeurs protégés

**Pré-requis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1. Le Dispositif de la protection juridique des majeurs en France

- Evolution du regard porté sur le majeur protégé et principes régissant l'attribution d'une mesure
- Les différents acteurs de la protection juridique des majeurs
- L'évolution du profil des personnes vulnérables, bénéficiaires des mesures de protection
- Les conditions d'une mesure de protection : la question de la vulnérabilité de la personne accompagnée
- Présentation et pratiques des différentes mesures de protection juridique
  - Le mandat de protection future
  - L'habilitation familiale
  - Les mesures de sauvegarde de justice et de sauvegarde médicale
  - Les mesures de curatelle et de tutelle

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Repérer les principes qui fondent la décision du magistrat en matière de mise sous protection d'un majeur vulnérable
- Identifier les professionnels chargés des mesures de protection
- Repérer les profils de personnes vulnérables dont la situation nécessite une mesure de protection
- Identifier les personnes concernées et les conditions de mise en œuvre de chaque mesure

### Jour 2. L'exercice de la mesure de protection juridique

- La place du majeur protégé dans la vie et dans l'exercice de sa mesure de protection : actes qui relèvent du pouvoir d'agir de la personne et de sa responsabilité
- L'étendue de la mission du mandataire judiciaire à la protection des majeurs : obligations liées à la fonction et limites de l'intervention du MJPM.
- Au cœur des questionnements éthiques, distinction entre les décisions strictement personnelles (vie affective, logement, santé,...) et les décisions qui relèvent du MJPM ou du magistrat.

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Identifier le statut des actes qui relèvent strictement de la personne protégée
- Reconnaître les situations où le majeur protégé engage sa responsabilité
- Repérer les paradoxes éthiques en matière de droits et libertés et les éléments de droit qui fondent l'intervention des mandataires
- Identifier les tâches à réaliser par un MJPM et repérer les obligations liées à la fonction

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Echanges entre les participants à partir de situations pratiques
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour évaluer les connaissances en début de parcours de formation.
- En fin de formation, bilan des acquis de la formation à partir d'un questionnaire : ce que j'ai appris, ce que je mets en débats et ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Améliorer les pratiques, les méthodes et les outils

## Tous secteurs (PRAT 1)

- **Analyse des pratiques** professionnelles ..... 50
- **Autodétermination** : développer une démarche et des outils en ESMS ..... 51
- Accompagnement à la d'**autoévaluation** des établissements et services sociaux et médico-sociaux : enjeux et méthodes ..... 52
- **Coordination d'équipe** / d'unité ..... 53
- Accompagnement à la **démarche qualité** avec **ARSENE** ..... 54
- Constituer et gérer le **dossier de la personne accompagnée** ..... 55
- Construire la méthodologie de gestion du **dossier de la personne accompagnée** ..... 56
- Optimiser vos **écrits professionnels** ..... 57
- La **juste distance éducative** dans les postures professionnelles : apprendre à se situer ..... 58
- Accompagnement à l'écriture du **projet d'établissement ou de service** ..... 59
- **Projet personnalisé** : construction de l'outil d'évaluation et de projet ..... 60
- **Projet personnalisé** : de la méthodologie d'élaboration à sa coordination ..... 61
- **Questionnaire de satisfaction** : conception et mise en œuvre ..... 62
- **Questionnaire de satisfaction** : découvrir la méthodologie ..... 63
- **Travailler avec les émotions** : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants ..... 64

## Secteur Handicap (PRAT 2)

- S'approprier les nomenclatures **SERAFIN**. Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles ..... 65
- La **transformation de l'offre** des ESMS dans le secteur du handicap : **Coordination de parcours** et nouvelles modalités d'accompagnement ..... 66

## Secteur Protection de l'Enfance (PRAT 3)

- L'évaluation des **compétences parentales** ..... 67
- Améliorer la **conduite des entretiens** avec les parents des enfants confiés ..... 68
- Evaluer en **protection de l'enfance** (*blended learning*) ..... 69

# Analyse des pratiques professionnelles

■ ■ ■ **Durée** : variable suivant la demande, minimum 6 séances pour le même groupe (séances de 3h)

## Objectifs généraux de la formation :

L'analyse des pratiques professionnelles est une des composantes indispensables de l'amélioration de l'accompagnement proposé à tous les publics, quelle que soit leur situation. Il s'agit au travers de cette action de :

- Accompagner les professionnels impliqués dans des accompagnements quotidiens à clarifier les situations éducatives et d'accompagnement qu'ils rencontrent
- Mutualiser et développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'équipe
- Développer la coopération et renforcer la cohérence des pratiques au sein de l'équipe
- Apprendre et développer des stratégies collectives de réflexion et de créativité en matière d'interventions

**Public** : Professionnels du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

Les éléments théoriques et les pistes de réflexion s'appuieront sur les situations professionnelles exposées par l'équipe.

Chaque demi-journée est construite en trois phases :

- Phase 1 : Exposé de la situation à partir d'un écrit préalable rédigé par les professionnels. Mise en évidence des enjeux de tel ou tel choix d'action, le ou les problèmes identifiés, les actions menées par le professionnel, ressentis et émotions par rapport à cette situation
- Phase 2 : Explication de la situation par un questionnement du groupe.
- Phase 3 : Analyse de la situation par la formulation d'hypothèses sur le sens du comportement des différents acteurs, en cherchant à se détacher des idées toutes faites, et favoriser l'orientation des investissements de pensée et d'action vers ce qui nous importe, la personne accompagnée ; éclairage et lien avec des situations similaires ou proches et partage d'expériences.

### Objectifs pédagogiques :

- Présenter et analyser les situations éducatives et d'accompagnements rencontrés dans leurs différentes dimensions.
- Être à l'écoute des membres de l'équipe.
- Questionner avec bienveillance la situation analysée.
- Proposer des axes d'amélioration.



## Modalités pédagogiques :

- La méthodologie retenue s'appuie notamment sur les apports de situations du groupe enrichies par des apports théoriques.
- Trame descriptive des situations analysées
- Interactions sur la base de cas pratiques
- Echanges autour des pratiques professionnelles.

## Modalités d'évaluation :

A chaque séance, recueil des situations rencontrées et des besoins exprimés puis à la fin, recueil de « ce que je retiens, qu'est-ce que cela m'apporte dans ma pratique »



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 12 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 580€/séance de 3h (6 séances minimum)
- Non-contribuants : 725€/séance de 3h (6 séances minimum)

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas proposée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Autodétermination : développer une démarche et des outils en ESMS

■ ■ ■ Durée : 3 jours (21h)

## Objectifs généraux de la formation :

- L'autodétermination des personnes accompagnées est un enjeu pour les équipes professionnelles du social et médico-social. En effet, la mise en application effective des droits relatifs à tout citoyen permet d'améliorer la qualité de vie des personnes, en les plaçant comme véritables actrices de leur parcours de vie. Cette formation est pensée comme un plan d'action et d'engagement des professionnels et de leur direction dans la mise en œuvre d'une posture ou d'outils favorisant l'autodétermination.

**Public :** Professionnels de tous secteurs, désireux de mettre en place une démarche d'autodétermination

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : Approches théoriques de l'autodétermination et cadre législatif

Le cadre législatif

- Évolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen « sujet de droit ».
- « La participation de l'usager » dans les textes législatifs

Les concepts

- Les différentes théories de l'autodétermination
- L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
- Les quatre caractéristiques de l'autodétermination

Expérimentation et retour d'expériences

- Etude d'une expérience réussie d'incrémentation de l'autodétermination dans un foyer pour adultes déficients intellectuels en Suisse.

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Comprendre les différentes dimensions de la participation et ses enjeux
  - Comprendre comment les outils actuels favorisent l'autodétermination et la participation citoyenne
  - Analyser les pratiques quotidiennes d'accompagnement
- Maîtriser le concept de l'autodétermination
  - Savoir quelles sont les capacités à mobiliser pour mettre en place l'apprentissage de l'autodétermination
  - Situer l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif

### Jour 2 : Appropriation des concepts par la mise en pratique d'outils élaborés et adaptés au niveau des personnes accompagnées.

Mise en place des outils :

- Présentation des outils favorisant l'autodétermination
- Mettre en place les moyens pour passer de l'individuel au collectif, de l'autodétermination à la citoyenneté

Construction d'un plan d'action :

- Identification des freins et ressources de la structure
- Mise en adéquation des besoins des personnes accompagnées et des outils développés par l'équipe professionnelle
- Rédaction d'un plan d'action et d'engagement

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Évaluer les besoins particuliers des personnes accompagnées
- S'approprier les outils qui permettent l'apprentissage de l'autodétermination
- Adapter les outils existants aux personnes accompagnées par les professionnels
- Mise en œuvre de projets à partir de situations existantes dans la structure

### Jour 3 : Evaluation de l'outil et retour d'expérience

Cette étape de la formation doit avoir lieu après une mise en œuvre des outils et de la posture professionnelle (+ 6 mois)

- Retour d'expérience : être attentif aux éléments favorisant l'autodétermination dans la posture professionnelle
- Evaluation de l'outil mis en œuvre : limites, pistes d'amélioration et éléments de qualité à conserver

#### Objectifs pédagogiques du J3 :

- Évaluer le plan d'action et d'engagement produit lors du J2
- Construire une posture professionnelle commune dans le cadre de l'autodétermination
- Améliorer les procédures et outils favorisant l'autodétermination

#### Objectifs mesurables et évaluables :

- Appropriation d'une démarche et d'une posture favorisant l'autodétermination
- Identification des axes d'amélioration, des freins et ressources de la structure
- Appropriation des outils favorisant l'autodétermination
- Construction d'un plan d'action et d'engagement incluant l'autodétermination dans les étapes de l'accompagnement

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Outils favorisant l'autodétermination
- Réflexion en équipe
- Réveil pédagogique en début de Jour 2 et 3

## Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissance en début de formation
- Elaboration d'un plan d'action et d'engagement collectif
- Retour réflexif sur la mise en œuvre d'outils

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 3480€
- Non-contribuants : 4350€

**Lieu :** sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas proposée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# des établissements et services sociaux et médico-sociaux : enjeux et méthodes

... Durée : 3 à 5 jours en présentiel (soit 21h à 35h)

## Objectifs généraux de la formation :

- Comprendre les enjeux de l'évaluation HAS des ESMS
- Connaître les trois méthodologies retenues dans le nouveau référentiel HAS
- S'approprier la construction du nouveau référentiel HAS
- Réaliser l'auto-évaluation au regard des nouveaux critères et des critères impératifs tels que définis par l'HAS

**Public :** Directeurs, chefs de service, référents qualité, professionnels engagés dans la démarche qualité ou souhaitant y participer

**Prérequis :** Connaissance de la démarche d'amélioration continue mise en œuvre dans son établissement ou service

## Programme :

### 1 journée : Piloter la démarche d'auto-évaluation selon le référentiel Qualité de l'HAS

#### Cadre général et enjeux de la démarche d'amélioration continue de la qualité dans les ESMS

- Contexte réglementaire de la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Les valeurs, logiques et enjeux de l'évaluation de la qualité des ESSMS réaffirmés par l'HAS

#### Mise en œuvre du dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESMS

- Champ d'application et modalités de mise en œuvre : les étapes de la démarche d'évaluation et la traçabilité (outils d'évaluation, plateforme Synaé)
- Présentation des trois méthodologies d'évaluation proposées et des principes qui les fondent à partir du manuel d'évaluation : l'accompagné traceur, le traceur ciblé, l'audit système
- Echanges et mise en perspective de chacune des méthodologies d'évaluation dans le fonctionnement de l'ESSMS : organisation de la démarche d'évaluation, modalités de consultation des personnes accompagnées, freins et leviers, points d'attention, bonnes pratiques
- Intégration de la démarche d'évaluation dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et dans la gestion des risques

#### Les champs d'investigation du nouveau référentiel d'évaluation de la qualité

- Présentation de la structuration du nouveau référentiel d'évaluation : axes, chapitres, thématiques, critères et critères impératifs
- Les thématiques récurrentes dans les évaluations qualité, les nouvelles approches
- Les nouvelles thématiques introduites par l'HAS : quel sens et quelles approches pour les professionnels ?
- Echanges et mise en perspectives de ce processus d'évaluation dans les ESMS au regard des thématiques évoquées : point sur l'existant (méthodologie de recueil, sources et modalités de preuves, ...), nouvelles pratiques et outils à mettre en œuvre

#### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et s'approprier la logique, les enjeux, la structuration et les méthodologies d'évaluation du référentiel Qualité HAS
- Mener une réflexion autour des modalités de participation des personnes accompagnées
- Intégrer les nouvelles thématiques d'évaluation dans le processus qualité en cours dans la structure

### 1 à 2 journées (selon les besoins) / Auto-évaluation au regard des nouveaux critères qualité introduits par l'HAS et les critères impératifs

#### Jour 1.

- Présentation des nouveaux critères qualité et des critères impératifs tels que définis par l'HAS Référence au guide de l'évaluation)
- Travail en sous-groupe autour des thématiques suivantes :
  - démarche Qualité et gestion des risques
  - Respect des droits, Bienveillance et éthique
  - Continuité et fluidité du parcours
- Elaboration de cartes mentales avec les différents critères et les indicateurs
- Echanges et mise en commun

#### Jour 2.

- Diagnostic dans la structure (points forts, axes d'amélioration et de progrès) et recherche des éléments de preuve au regard des différents critères et indicateurs en sous-groupe
- Définition des fiches actions associées
- Echanges et mise en commun

#### Objectifs pédagogiques :

- Analyser les critères et indicateurs de la démarche d'évaluation autour des nouvelles thématiques mises en valeur par l'HAS
- Faire le point sur l'existant et définir les axes d'amélioration au regard de ces critères

**Option :** Il est possible de rajouter des séances de travail si l'ESMS souhaite investiguer tous les domaines du référentiel d'évaluation.

### 1 à 2 journées (selon les besoins) / Le plan d'amélioration continue de la qualité

- Rappels méthodologiques : objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, programmation, suivi
- Quel outil au sein de la structure ?
- Quels acteurs mobilisés ? (en présence ou en absence de référent qualité)
- Quelle participation des personnes accompagnées ?
- Retour dans le détail sur les fiches actions définies préalablement en sous-groupes pour une mise en œuvre opérationnelle
- Formalisation du PACQ

#### Objectifs pédagogiques :

- S'approprier la méthodologie de mise en œuvre d'un plan d'action
- Définir les modalités concrètes de mise en œuvre
- Elaborer les fiches actions en lien avec les nouveaux critères et les critères impératifs introduits par l'HAS

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Travail en groupe
- Réveil pédagogique en début de Jour 2 et suivants

## Modalités d'évaluation :

- Test de positionnement en début de journée
- Fin de formation : identification des acquis, élaboration du PACQ, des questionnements, des pistes d'action

## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 € par jour (soit 5800€ pour 5 jours)
- Non-contribuants : 1450 € par jour (soit 7250€ pour 5 jours)

### Lieu : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas proposée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Coordination d'équipe / d'unité

... Durée : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La formation vise à :

- Identifier et appréhender les fonctions de coordinateur d'équipe/ d'unité au sein de l'établissement et leurs limites
- Appréhender les dynamiques de groupe
- Aider les membres de son équipe à mieux définir les objectifs et moyens de leur action, en fonction de leur rôle et de leur statut

**Public :** Professionnel exerçant les fonctions de coordinateur d'équipe ou d'unité sans responsabilité hiérarchique

**Prérequis :** Être à un poste ou exercer (dans un proche avenir) les fonctions de coordinateur d'équipe

## Programme :

### Jour 1 :

- Les multiples facettes de la fonction de coordinateur
- Points de repères : Management transversal : Comment accompagner une équipe sans relation hiérarchique ?

#### Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Connaître les différents styles de management.

### Jour 2 :

- Points de repères (suite) :
  - L'animation de réunion : outils et techniques
  - Les aspects fonctionnels de l'organisation du travail d'équipe
  - Communication écrite et orale
- Exercice des responsabilités au sein de l'équipe (organigramme, fiche de poste, fiche de fonctions, ...)

#### Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- Connaître les différents styles de management.
- Analyser ses fonctions pour se positionner de manière adaptée dans l'organisation de l'ESMS
- Se doter d'outils pour assurer le suivi de ses différents projets
- Animer une réunion de manière efficace



## Modalités pédagogiques :

- Pédagogie active et participative basée sur de nombreux exercices individuels à partir de mises en situation proposées par les participants ou l'animateur
- Réveil pédagogique au début du jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz permet de mesurer les connaissances en début de formation.
- La carte conceptuelle individuelle en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

**Lieu :** sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter :**

- Contribuants au CREAL : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

**Lieux et dates :**

- Châlons-en-Champagne (51) : 13 et 14 juin 2024
- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 9 et 10 avril 2024
- Sélestat (67) : 23 et 24 mai 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Accompagnement à la démarche qualité avec ARSENE

... Durée : de 3 à 7 jours, soit 21h à 49h (en fonction des besoins et de la demande de la structure)

## Objectifs généraux de la formation :

La démarche d'amélioration continue de la qualité est devenue une action incontournable dans les structures sociales et médico-sociales avec la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Afin de formaliser cette dynamique dans la structure à la suite de la démarche d'évaluation interne, le CREAI propose l'application ARSENE et accompagne les professionnels dans le cadre de cette formation à :

- Améliorer la compréhension de enjeux de l'évaluation interne dans le cadre de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité
- Interroger les pratiques et les outils mis en place au sein de la structure par l'identification de points forts et de pistes d'amélioration

**Public :** Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis :** Pour l'organisation des séances de travail : ■ Nombre de PC ou de tablettes requis selon l'importance du groupe ■ Accès internet

## Programme :

- Phase d'appropriation : formation à l'utilisation du référentiel ARSENE**
  - Présentation de la structuration de l'application ARSENE et de ses fonctionnalités
  - Organisation de la participation à l'évaluation des pratiques professionnelles sur la base des éléments d'appréciation du référentiel (étayés de critères de qualité)
  - Penser et organiser la participation des bénéficiaires à la démarche d'évaluation de la qualité du service rendu
- Travaux sur les différents domaines d'ARSENE** du J1 (après-midi) au J6 (matin)
  - Analyse collective des éléments d'appréciation des différents domaines du référentiel avec approfondissement et apports théoriques et réglementaires (textes législatifs et réglementaires, Recommandations de bonnes pratiques de la HAS (ANESM), ...).
- Elaboration du plan d'amélioration continue de la qualité** du J6 (après-midi) au J7
  - L'élaboration des objectifs opérationnels et la construction des **fiches-actions**
  - Le suivi du **plan d'amélioration de la qualité**
  - La **préparation de l'évaluation externe**

### Objectif pédagogiques :

- Mobiliser un référentiel qualité et favoriser son appropriation par les équipes
- Critiquer les pratiques professionnelles pour identifier des pistes d'amélioration et les points forts de l'équipe
- Réaliser des fiches actions et élaborer une planification de la démarche qualité

## Modalités pédagogiques :

La démarche d'accompagnement proposée passe par la **mobilisation du référentiel ARSENE**, du cadre d'évaluation de la HAS, et l'appui sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS (ANESM).

Promouvoir une culture professionnelle partagée de la qualité, l'inscrire dans les compétences nécessaires au cœur des métiers de l'action sociale et médico-sociale, demande de **favoriser la participation des différents professionnels** des établissements et services.

- De plus, **l'association des personnes accompagnées et/ou de leurs représentants légaux** sera réfléchié tout au long de la démarche. En fonction des établissements et services, plusieurs méthodologies d'association peuvent être envisagées : enquête de satisfaction, présence sur un temps défini, sur des thèmes spécifiques, sur les comités de pôle, échanges au sein du CVS...
- Suivant le volume de jours, des travaux en intersessions devront être prévus.

## Modalités d'évaluation :

- Evaluation initiale des connaissances par un quizz en début de formation
- Evaluation des acquis en termes de connaissances des RBPP, de la méthodologie de l'évaluation interne et de la DACQ, au travers des saisies effectuées dans le référentiel et dans les échanges autour des pratiques professionnelles
- Elaboration du rapport d'évaluation interne

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 € par jour (soit 8120 € pour 7 jours)
- Non-contribuants : 1450 € par jour (soit 10150 € pour 7 jours)

**Lieu :** sur site

## Formation inter :

*Cette formation n'est pas proposée en inter-établissements*

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ■ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ■ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Constituer et gérer le dossier de la personne accompagnée

■■■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Entre coordination et confidentialité, les enjeux autour du dossier sont forts. Il s'agit de disposer d'un outil efficace et efficace pour tous malgré les contraintes et différentes missions de chacun tout en appliquant une réglementation complexe aux origines diverses.

La formation vise à :

- Maîtriser l'aspect juridique organisant la création et la gestion du dossier de l'utilisateur
- Optimiser l'utilisation du dossier comme outil de travail
- Améliorer les procédures de création, de gestion et d'archivage du dossier dans le respect des droits de l'utilisateur

**Public** : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : un dossier efficace pour tous les acteurs et respectueux de la vie privée de l'utilisateur

- Les aspects théoriques, la réglementation et les recommandations entourant le dossier de la personne accompagnée
  - Les différentes typologies de dossier, d'organisation et d'utilisation selon la recommandation de la DGAS
  - Les références au contenu du dossier dans la loi
  - L'apport de la législation quant à la protection des données : le principe de minimisation
- La confidentialité dans la gestion du dossier
  - Définition des notions et des intérêts en présence
  - Les conditions du partage d'informations selon la loi de janvier 2016
- L'informatisation du dossier :
  - Avantages et inconvénients
  - Les exigences de l'outil informatique au regard du texte européen relatif à la protection des données : la protection, la sécurité, l'effacement des données
- Conservation et archivage du dossier : définitions, recommandations

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Identifier les bonnes pratiques en matière de création, de gestion et d'archivage du dossier de la personne accompagnée
- Schématiser la gestion du dossier de la personne accueillie dans la structure

### Jour 2 : le dossier et les droits de l'utilisateur, héritage de la loi de 2002 et du règlement européen sur la protection des données

- Le droit à l'information
  - Mentions préalables
  - Obligation à informer
- Le droit à l'information
  - Au moment de la collecte : quelles mentions à insérer, dans quels supports ?
  - Au moment de la rencontre avec la personne concernée
  - Exercice d'écriture de mention : les éléments obligatoires et modalités possibles
- Le consentement à l'utilisation des données
- L'utilisateur, propriétaire de ses données : quels droits ?
- Le droit d'accès
  - Les dispositions de la loi de 2002 : quelles possibilités, quelles inter-prétations ?
  - Les conditions de l'exercice du droit d'accès : quelle procédure ?

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Définir les règles de fonctionnement attachées au dossier de la personne et les modalités permettant la sécurité des informations
- Repérer les obligations issues du RGPD dans l'utilisation des données personnelles
- Prévoir les modalités d'exercice des droits de la personne accompagnée avec l'accès au dossier

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques étayés par des mises en situation
- Partage d'expériences autour des réalités de terrain
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz permet de mesurer les connaissances en début de formation.
- Bilan des acquis de la formation en fin de formation : exercice de mise en pratique



## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

### Tarifs 2024 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

**Lieux et dates :**

- Châlons-en-Champagne (51) : 18 et 19 avril 2024
  - Sélestat (67) : 26 et 27 mars 2024
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Construire la méthodologie de gestion du dossier de la personne accompagnée

■ ■ ■ **Durée** : 3 jours en présentiel (21h)

## Objectifs généraux de la formation :

En matière de constitution et de gestion du dossier de la personne accompagnée, les recommandations vont dans le sens d'un dossier unique organisé de la même manière quels que soient les professionnels, leurs besoins et leurs contraintes. Ainsi, une réflexion pluridisciplinaire est nécessaire pour penser une méthodologie efficiente et adaptée aux pratiques des professionnels et à l'environnement de la structure, voire de l'association.

La formation vise à :

- Maîtriser l'aspect juridique organisant la création et la gestion du dossier de l'utilisateur
- Optimiser l'utilisation du dossier comme outil de travail
- Mettre en place une méthodologie de gestion du dossier de la personne accompagnée

**Public** : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1

- Les aspects théoriques, la réglementation et les recommandations entourant le dossier de la personne accompagnée
  - Les différentes typologies de dossier, d'organisation et d'utilisation selon la recommandation de la DGAS
  - Les références au contenu du dossier dans la loi
  - L'apport de la législation quant à la protection des données : le principe de minimisation
- La confidentialité dans la gestion du dossier
  - Définition des notions et des intérêts en présence
  - Les conditions du partage d'informations selon la loi de janvier 2016
- L'informatisation du dossier :
  - Avantages et inconvénients
  - Les exigences de l'outil informatique au regard du texte européen relatif à la protection des données : la protection, la sécurité, l'effacement des données
- Conservation et archivage du dossier : définitions, recommandations

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Identifier les bonnes pratiques en matière de création, de gestion et d'organisation du dossier de la personne accompagnée
- Schématiser la gestion du dossier de la personne accueillie dans la structure

### Jour 2

- Evaluation du dossier actuellement en place au sein de la structure
- Construction d'un guide méthodologique pour l'élaboration, la gestion et la conservation du dossier de la personne accompagnée

#### Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- Evaluer les points forts et les pistes d'amélioration des pratiques et des outils actuels
- Co-construire un guide méthodologique

### Jour 3

- Poursuite et finalisation du guide méthodologique
- Mise en pratique de l'outil à partir d'une situation concrète

#### Objectifs pédagogiques du Jour 3 :

- Co-construire un guide méthodologique
- Evaluer le guide méthodologique élaboré

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges à partir de la structuration actuelle du dossier
- Réveil pédagogique au début des Jours 2 et 3

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 3480 €
- Non-contribuants : 4350 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

*Cette formation n'est pas proposée en inter-établissements*

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE** : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Optimiser vos écrits professionnels

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Dans bien des situations, l'écrit constitue une aide à la décision, et est ainsi susceptible de marquer l'accompagnement des personnes concernées par celui-ci. De fait, l'écrit contribue à la continuité, la pertinence et la qualité des accompagnements. Posséder une méthode rigoureuse pour la production de ses écrits contribue à une plus grande efficacité du professionnel.

La formation vise ainsi à :

- Comprendre les enjeux de l'écrit professionnel (éthique, juridique, qualité de service)
- Intégrer la pratique de l'écrit dans la posture professionnelle
- Améliorer la pratique et l'efficacité de ses écrits

**Public** : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1. Les enjeux de l'écrit : être objectif

- Les enjeux et les fonctions des écrits professionnels et le droit des personnes accompagnées
- Les écrits professionnels et responsabilité juridique : notions de confidentialité, secret professionnel et partage d'informations à caractère secret
- Une information utile et objective : transmettre et repérer l'information
- Le choix du vocabulaire et du style d'écriture en fonction des usages de l'écrit

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Connaître les différentes fonctions de l'écrit et l'intérêt de chaque type d'écrit
- Savoir identifier les recueils d'observation et leur analyse en prenant en compte les destinataires de l'écrit
- Construire une dimension éthique
- Maîtriser les éléments de mise en forme
- Connaître les éléments du partage d'informations

### Jour 2. Amélioration de vos écrits

Cette journée nécessite que les participants transmettent au formateur des écrits en amont de la formation.

- Les éléments à apporter selon les différents types d'écrits : courrier, rapport d'incident, bilan...
- Evaluation des axes d'amélioration de vos écrits professionnels
- Travail sur la circulation des informations au sein du service ou de l'établissement

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Améliorer la précision de l'écriture professionnelle
- Questionner les différents écrits produits au sein de l'établissement ou du service
- Définir les éléments d'objectivité



## Modalités pédagogiques :

- Utilisation des écrits des professionnels pour mettre en perspective leur pratique
- Apports théoriques
- Mises en situation : réflexions sur les représentations et le message véhiculé
- Réveil pédagogique en début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Carte mentale : travail en groupe à partir d'une situation réelle
- Correction d'exercices et d'écrits des professionnels présents
- Ecriture des objectifs d'amélioration



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAL : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 24 et 25 septembre 2024
  - Sélestat (67) : 14 et 15 mars 2024
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# La juste distance éducative dans les postures professionnelles : apprendre à se situer

... Durée : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Cette formation a pour vocation d'aborder la compréhension nécessaire aux professionnels de ce qui se joue dans la relation éducative avec les personnes accompagnées, afin de :

- Comprendre les divers concepts théoriques
- Favoriser le lien avec la pratique
- Adopter une posture professionnelle appropriée dans le cadre de l'accompagnement

**Public :** Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

- Articulation entre la notion d'accompagnement et la relation d'aide
- Des représentations autour de la « bonne » proximité ou distance professionnelle
- Approche théorique pour établir une relation « juste » et trouver la « bonne » proximité ou distance dans la relation éducative :
  - Les quatre distances de Hall
  - Quelques concepts inhérents à la relation éducative (transfert, résonance, empathie, ...)
  - Les qualités à développer en tant que professionnel pour établir une « juste » distance
- L'institution et l'équipe interdisciplinaire comme « garde-fous » : quelques « outils » pour garantir la « bonne » distance
- Vers quelles « bonnes » pratiques professionnelles ?

### Objectifs pédagogiques :

- Différencier les enjeux de l'accompagnement et de la relation d'aide
- Être dans une position d'écoute active dans les différentes situations et interventions
- Construire une relation « juste » et trouver la « bonne » proximité auprès des personnes accompagnées



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Étude de cas
- Travaux en sous-groupes
- Brainstorming

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu :** sur site

## Formation inter :

*Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements*

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Accompagnement à l'écriture du projet d'établissement ou de service

... Durée : 5 jours en présentiel + 5 jours de rédaction du projet

## Objectifs généraux de la formation :

- Faire le point sur les lignes de force structurant le fonctionnement des établissements et services
- Mieux connaître et appréhender la situation des personnes accueillies ou accompagnées
- Mettre en place des moyens techniques et organisationnels en vue de faciliter l'adaptation au travail au regard des exigences spécifiques de l'accompagnement dans chacune des structures.
- Identifier des choix institutionnels en conformité avec les orientations associatives, tenant compte des exigences administratives dans un environnement économique donné.
- Organiser les moyens à mettre en œuvre en faisant déjà l'inventaire et l'analyse de ce qui se fait.
- Développer une méthode de travail permettant :
  - d'organiser la démarche d'analyse et d'évolution du projet d'établissement ;
  - d'accéder à une écriture claire et précise ;
  - de travailler au suivi permanent du projet.

**Public :** Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

### Organisation de la démarche d'actualisation du projet

Un groupe permanent (comité technique d'actualisation du projet) est constitué : Les membres de ce groupe assistent à l'ensemble des réunions animées par l'intervenant du CREAI.

La mise en forme (rédaction) de ces éléments de fond sera assurée par l'intervenant du CREAI.

La composition de ce groupe est souhaitée la plus transversale possible, incluant la présence de membres de l'équipe d'encadrement, de l'équipe soignante, de l'équipe paramédicale... La présence de bénéficiaires ou de représentants de ces derniers peut également être envisagée.

En amont de l'accompagnement des structures à l'actualisation de leur projet, le CREAI réalisera une **analyse documentaire** à partir du projet actuel de l'établissement, des rapports d'évaluation interne et externe, et du CPOM, s'il existe (0,5 jour en non présentiel).

### Étape 1 – Formation théorique (1 demi-journée en présentiel)

- La méthodologie du projet institutionnel
- Les sources des projets institutionnels

### Étape 2 – Accompagnement à l'actualisation des projets d'établissement ou de services (4,5 jours en présentiel)

- Séquence 1 – Le cadre institutionnel d'accueil
- Séquence 2 – le public accompagné et l'offre de service
- Séquence 3 – L'organisation de la structure
- Séquence 4 – Les principes d'intervention en faveur d'une culture de bientraitance et leur mise en œuvre
- Séquence 5 – Les perspectives d'évolution

### Étape 3 – Rédaction des projets d'établissement ou de service (5 jours en non présentiel)

Cette étape sera réalisée par des allers-retours entre l'intervenant du CREAI et la direction de la structure pour :

- Reprise et structuration par l'intervenant du CREAI des notes des groupes de travail au cours des différentes séquences de travail
- Validation des écrits par chapitre avec la Direction
- Compléments d'informations si besoin, pour nourrir la rédaction.

## Modalités pédagogiques :

L'actualisation du projet d'établissement ou de service nécessite la participation directe et/ou indirecte de tous les professionnels de l'institution. Cela suppose un mode d'organisation qui permette à chacun d'apporter sa contribution au travail accompli.

## Moyens et supports pédagogiques

- Vidéo projecteur
- Remise des documents support
- Références bibliographiques

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz en début de formation pour évaluer les connaissances des participants.
- Écriture des différentes parties du projet d'établissement ou de service

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 10092 €
- Non-contribuants : 12200 €

**Lieu :** sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas proposée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Projet personnalisé : construction de l'outil d'évaluation et de projet

■ ■ ■ **Durée** : 6 jours en présentiel (42h)

## Objectifs généraux de la formation :

L'accompagnement d'une personne dans une structure sociale et médico-sociale est subordonné à l'élaboration et à l'actualisation annuelle d'un projet personnalisé. L'enjeu de cette démarche est l'évaluation des capacités et des besoins de la personne pour construire avec elle un projet personnalisé sur mesure. Cette formation vise ainsi à :

- Identifier et s'appropriier les aspects réglementaires et les recommandations de bonnes pratiques sur le projet personnalisé
- Connaître les principes méthodologiques et techniques d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du projet personnalisé
- Élaborer un outil méthodologique pour parvenir à mettre en œuvre une dynamique qui permette aux personnes accompagnées de réaliser leur projet personnalisé, sur la base d'objectifs co-construits
- Permettre une utilisation effective et homogène par les équipes pluridisciplinaires

**Public** : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1. Approche réglementaire, théorique et méthodologique du projet personnalisé

- La notion de projet dans la loi. Les différents niveaux de projet et leur articulation
- Notions d'individualisation et de personnalisation
- Auto-évaluation, par la personne, de ses besoins et capacités
- Le projet personnalisé : éléments de définition, principes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation
- Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS-ANESM relatives à la personnalisation de l'accompagnement et le référentiel d'évaluation HAS

### Jours 2, 3 et 4. Elaboration des outils d'évaluation des besoins de la personne accompagnée

- Elaboration d'un guide d'évaluation et de recueil des capacités et besoins de la personne accompagnée
- Prise en compte des souhaits et des attentes exprimés par la personne
- Présentation des nomenclatures SERAFIN
- Détermination du cadre d'évaluation : cotation, acteurs ...
- Co-construction en structurant cet outil sur la base des nomenclatures SERAFIN
- Formation à l'utilisation d'un outil sous Excel

### Jour 5. Elaboration de l'outil projet personnalisé

- Elaboration du document unique faisant fonction de projet personnalisé
- Elaboration du processus de mise en œuvre du projet personnalisé en interne (étapes et évaluation)
- Positionnement du rôle de référent de projet personnalisé
- Participation de la personne dans son projet personnalisé
- Le coordonnateur projet

### Jour 6. Evaluation de l'opérationnalité de l'outil

Cette étape de la formation doit avoir lieu après une période de mise en œuvre de l'outil.

- Apports théoriques et empiriques sur l'efficacité de l'outil, dans ses différentes composantes (structuration, facilité de mise en œuvre, appropriation par l'équipe...)
- Apports théoriques sur les fondamentaux des écrits professionnels dans le projet personnalisé

#### Objectifs pédagogiques :

- Evaluer les besoins et attentes des personnes accueillies par une démarche valorisant la prise en compte du point de vue de la personne

- Structurer un guide d'évaluation des besoins, à partir d'une nomenclature commune (SERAFIN PH) et adaptée au(x) public(s) accompagné(s)
- Concevoir des repères indispensables à l'écriture du projet personnalisé
- Formuler et évaluer les objectifs du projet personnalisé

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Brainstorming,
- Co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées,
- Mises en situation
- Réveil pédagogique en début de Jour 2 et suivants

## Modalités d'évaluation :

- En début de formation, un quizz est proposé pour évaluer les connaissances des participants
- Recueil des propositions d'évolution de la démarche de construction des projets personnalisés après mise en pratique de l'outil coconstruit.

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 6960 €
- Non-contribuants : 8700 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

*Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements*

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE** : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ■ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ■ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Le projet personnalisé : de la méthodologie d'élaboration à sa coordination

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Les établissements et services du secteur social et médico-social doivent tendre à la personnalisation des prestations, par l'élaboration, la coordination et le suivi de projets adaptés aux spécificités des personnes accompagnées.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Identifier et s'approprier les aspects juridiques et les recommandations de bonnes pratiques sur le projet personnalisé
- Connaître les principes méthodologiques et techniques d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du projet personnalisé
- S'approprier la construction d'une grille d'évaluation des besoins en prenant appui sur SERAFIN-PH
- S'approprier la notion de coordinateur de projet personnalisé
- Identifier la déclinaison des fonctions de coordinateur de projet personnalisé au sein des ESSMS
- Questionner ses pratiques professionnelles de coordinateur de projet personnalisé

**Public** : Educateurs, coordinateurs de projets ou personnes occupant la fonction de coordinateur de projet dans les ESSMS intervenant dans le champ du handicap

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : L'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé

- Cadre réglementaire du projet personnalisé
- Éléments de définition
- Principes d'élaboration et de mise en œuvre à partir de la RBPP « Les attentes de la personne et le projet personnalisé »
- Points de repères pour évaluer les capacités et les besoins des personnes en situation de handicap (« Grille d'évaluation des besoins ») à partir des sources existantes (SERAFIN-PH, Classification internationale du fonctionnement, de la santé et du handicap, Référentiel d'observations des compétences sociales)

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Savoir se référer aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS.
- Distinguer les enjeux relatifs à une démarche de personnalisation dans le cadre d'un accompagnement en institution.
- Développer des postures professionnelles dans une logique d'accompagnement et de personnalisation
- Etablir la démarche d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du projet personnalisé.
- Evaluer les besoins et attentes des personnes accueillies par une démarche valorisant la prise en compte du point de vue de la personne
- Concevoir des repères indispensables à l'écriture du projet personnalisé
- Formuler et évaluer les objectifs du projet personnalisé

### Jour 2 :

- La coordination du projet personnalisé
  - Les notions de référence éducative et de coordination de projet personnalisé
  - La place du professionnel dans la coordination du projet de la personne accompagnée (élaboration, suivi, évaluation) et dans la dynamique institutionnelle (sur la base des référentiels internes existants)
  - La posture et les points de vigilance de la fonction de coordination de projet personnalisé
- Les savoir-faire et savoir-être nécessaires à la fonction de coordinateur de projet personnalisé.
- La pluridisciplinarité dans le projet : comment la faire vivre à court et moyen terme ?

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Différencier les notions de référence éducative et de coordination de projet personnalisé
- Différencier les missions conférées à cette fonction et ses limites
- Distinguer les notions de travail en équipe
- Concevoir le rôle de coordinateur de projets personnalisés au sein des équipes pluridisciplinaires

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques étayés par des mises en situation
- Travaux de groupe et partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Réveil pédagogique en début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAL : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 19 et 20 mars 2024
  - Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 16 et 17 avril 2024
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE** : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Questionnaire de satisfaction : conception et mise en œuvre

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale consolide les droits des personnes accompagnées et leur participation au fonctionnement du service ou de l'établissement. Le questionnaire de satisfaction fait partie des modalités de recueil de la parole des personnes accompagnées et/ou de leur famille. Le questionnaire et son analyse répondent à des règles méthodologiques permettant une objectivité et un ancrage dans la démarche qualité de l'ESSMS.

**Public** : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 :

- Mettre en place une démarche d'évaluation : quel contexte et quelle plus-value ?
- Les différents types d'outils : savoir choisir son outil d'évaluation, pourquoi le choix du questionnaire
- Réflexion autour de la notion de satisfaction
- Comprendre les données quantitatives
- La méthodologie de la construction du questionnaire
- Savoir recueillir la parole et l'objectiver
- La mise en œuvre de l'enquête : la passation, diffusion et le recueil de données
- Identification et ajustement aux besoins des personnes accompagnées
- Exploitation des résultats : identifier les données pertinentes
- Les techniques d'analyse des résultats : le traitement des données quantitatives et qualitatives
- Définition d'un plan d'action pour l'élaboration du questionnaire de satisfaction (quel objectif ? Comment choisir les variables ? qui construit le questionnaire ? Comment ? Sur quelles temporalités ?)

#### Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Comprendre les indicateurs nécessaires à la lecture des données statistiques
- Identifier le public et les modalités de passation du questionnaire de satisfaction
- Connaître les éléments essentiels du RGPD
- S'approprier la démarche et la méthodologie de construction du questionnaire
- Identification des dimensions et variables structurant le questionnaire de satisfaction
- Rédaction des modalités de mise en œuvre de la participation des personnes accompagnées
- Construction effective d'un questionnaire de satisfaction et test avec les personnes accompagnées

### Jour 2 (au moins 3 mois après le J1) :

- Retour sur la mise en œuvre du questionnaire de satisfaction
- Lecture en groupe du questionnaire de satisfaction
- Retour sur les éléments à discuter, à modifier
- Définition des modalités de passation (en présentiel ? si oui, dans quel lieu ? en distanciel ? Avec aide si nécessaire (et qui) ? Période de test ? etc.)
- Définition des modalités de restitution des résultats aux personnes accompagnées et à leurs familles

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Analyser et compléter le questionnaire de satisfaction créé par l'équipe
- Définir ou ajuster les modalités de passation et de restitution
- Finaliser le questionnaire de satisfaction
- Se projeter sur l'utilisation des résultats

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques de construction du questionnaire
- Exercice de construction et correction de questionnaires
- Echanges et mises en situation
- Cas pratiques
- Réveil pédagogique au début du Jour 2
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

## Modalités d'évaluation :

- Quizz et autoévaluation des professionnels sur leur positionnement
- Correction de questionnaires
- Carte conceptuelle : ce que j'ai retenu, ce que je veux mettre en place
- Construction d'une grille et analyse du questionnaire de satisfaction

## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

*Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements*

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE** : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ■ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ■ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Questionnaire de satisfaction : découvrir la méthodologie

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Le questionnaire de satisfaction fait partie des modalités de recueil de la parole des personnes accompagnées et/ou de leur famille. Le questionnaire et son analyse répondent à des règles méthodologiques permettant une objectivité et un ancrage dans la démarche qualité de l'ESSMS.

Cette formation vise à amener les professionnels du social et du médico-social à appréhender cet outil (objectifs, construction, choix des variables, passation, exploitation des données, utilisation des résultats) pour recueillir la parole des personnes accompagnées.

**Public** : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 :

- Mettre en place une démarche d'évaluation : quel contexte et quelle plus-value ?
- Les différents types d'outils : savoir choisir son outil d'évaluation, pourquoi le choix du questionnaire
- Réflexion autour de la notion de satisfaction
- Savoir lire les données quantitatives
- La méthodologie de la construction du questionnaire

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Comprendre les indicateurs nécessaires à la lecture des données statistiques
- S'approprier la démarche et la méthodologie de construction du questionnaire

### Jour 2 :

- Savoir recueillir la parole et l'objectiver
- La mise en œuvre de l'enquête : la passation, diffusion et le recueil de données
- Identification et ajustement des besoins de l'utilisateur
- Exploitation des résultats : identifier les données pertinentes
- Les techniques d'analyse des résultats : le traitement des données quantitatives et qualitatives

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Identifier le public et les modalités de passation du questionnaire de satisfaction
- Connaître les éléments essentiels du RGPD



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques de construction du questionnaire
- Exercice de construction et correction de questionnaires
- Echanges et mises en situation
- Cas pratiques
- Réveil pédagogique en début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz et autoévaluation des professionnels sur leur positionnement
- Correction de questionnaires



## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

### Tarifs 2024 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

### Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne (51) : 19 et 20 septembre 2024
  - Sélestat (67) : 26 et 27 septembre 2024
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Travailler avec les émotions :

## comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

### Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Comprendre ses émotions pour savoir les accueillir
- Comprendre les différentes positions de vie indissociables de l'assertivité et les enjeux d'une communication respectueuse de soi et des autres
- Connaître la mécanique émotionnelle pour favoriser le travail en équipe et les relations avec les différents interlocuteurs de la vie professionnelle

**Public** : Professionnels de l'enfance, de la protection de l'enfance, du secteur enfant en ESMS

**Prérequis** : Travailler auprès d'enfants

### Programme :

#### Jour 1 : Les adultes face à leurs émotions

- Présentation de la notion d'émotion de manière ludique
- Comment se servir de nos émotions ?
  - Des sens et des besoins à découvrir
  - Les émotions qui nous débordent
- Renforcer la maîtrise de soi :
  - Des outils pour apprendre à gérer la colère
  - Des outils pour apprendre à gérer le stress
- Renforcer la confiance en soi : la résilience, les positions de vie, l'empathie
- Communiquer avec ses émotions
  - La CNV (communication non-violente)
  - Apprendre à être à l'écoute de soi et de ses besoins

#### Jour 2 : Les enfants et les émotions

- L'intelligence émotionnelle
  - Définition
  - Les 5 composantes
  - L'éducation émotionnelle
- Les spécificités des émotions chez l'enfant :
  - Le développement des émotions chez l'enfant
  - Un enjeu : la confiance et l'estime de soi
- Faire émerger un positionnement collectif ancré dans l'éducation émotionnelle et structurant pour les pratiques

#### Objectifs pédagogiques :

- Apprendre à utiliser les émotions comme matériel de base à la relation éducative
- Développer des compétences communicationnelles individuelles et collectives
- Acquérir des outils permettant le développement de l'intelligence émotionnelle



### Modalités pédagogiques :

- L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.
- Un compte rendu écrit est adressé à la Direction et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire
- Réveil pédagogique au début de Jour 2

### Modalités d'évaluation :

L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels. Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives. Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

### Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

**Lieu** : sur site

### Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREA I : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

**Lieux et dates** :

- Sélestat (67) : 8 et 9 octobre 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# S'approprier les nomenclatures SERAFIN. Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

A la suite des derniers rapports, Vachey-Jeannet et Zéro sans solution, la réforme de la tarification est devenue un enjeu majeur du secteur médico-social. Les travaux du groupe national SERAFIN ont déjà abouti à l'élaboration de nomenclatures des besoins et des prestations. Celles-ci sont utilisées par différents acteurs en ce qu'elles permettent un langage commun entre partenaires. Ainsi, la formation proposée vise à :

- Connaître les grands principes de la réforme de la tarification
- Assimiler la logique SERAFIN-PH : comprendre les liens entre besoins des personnes, missions des structures, et prestations fournies
- Savoir utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH pour définir la gamme des prestations de la structure par domaines
- Transposer la palette des prestations dans des dispositifs permettant une compréhension d'ensemble des activités des structures.

**Public** : Equipes de direction, professionnels des ESMS intervenant dans le champ du handicap

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 :

- Fondements historiques et conceptuels dans le champ du handicap
- Les fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification
  - Objectifs et enjeux de la réforme
  - Calendrier de la réforme
  - L'utilisation des outils SERAFIN dans les ESMS : expériences et perspectives
- Présentation et description des nomenclatures

#### Objectifs pédagogiques J1 :

- *Situer la réforme SERAFIN dans les évolutions actuelles de l'action médico-sociale (Réponse Accompagnée Pour Tous, Plan d'Accompagnement Global, évolution de l'offre...)*
- *S'approprier les nomenclatures SERAFIN relatives aux besoins des personnes accompagnées et aux prestations délivrées par les établissements et services*

### Jour 2 : Utilisation des nomenclatures des besoins et des prestations

- Présentation des nomenclatures des besoins et des prestations
- Décryptage et manipulation des nomenclatures

#### Objectifs pédagogiques J2 :

- *Maîtriser les correspondances entre SERAFIN, la grille d'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapée (GEVA) et la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)*
- *S'approprier les nomenclatures SERAFIN relatives aux besoins des personnes accompagnées et aux prestations délivrées par les établissements et services*
- *Analyser les besoins des personnes accompagnées au regard de la grille SERAFIN*
- *Présenter l'offre d'accompagnement au regard de la grille SERAFIN*



## Modalités pédagogiques :

- Analyse de situations, réflexions sur les outils : projets personnalisés ou projet d'établissement en fonction des attentes exprimées par les participants
- Les modalités sont adaptables en formation intra
- Réveil pédagogique au début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Au début de la journée, un quizz sera organisé pour évaluer les connaissances sur les nomenclatures et les enjeux de SERAFIN-PH
- Au cours de la journée, des études de cas utilisant les nomenclatures permettront de valider leur appropriation. Il sera également travaillé des fiches-actions pour intégrer les nomenclatures dans l'organisation de l'établissement ou du service.

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 28 et 29 novembre 2024
- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 26 et 27 septembre 2024
- Sélestat (67) : 28 et 29 novembre 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# La transformation de l'offre des ESMS dans le secteur du handicap : Coordination de parcours et nouvelles modalités d'accompagnement

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La politique d'inclusion des personnes en situation de handicap impose de profondes mutations dans le fonctionnement des ESMS. Il s'agit de passer d'une logique de places à une logique de prestations adaptées aux besoins spécifiques et au parcours de la personne accompagnée. L'apparition de nouvelles formes d'organisation comme les plateformes de services et les dispositifs implique une évolution des pratiques professionnelles et un accompagnement des équipes au changement.

Cette formation vise à :

- Comprendre le contexte de la transformation de l'offre des ESMS accueillant des personnes en situation de handicap
- Repérer les nouveaux dispositifs et fonctions qui s'inscrivent dans cette transformation de l'offre de service et qui favorisent la continuité des parcours
- Mesurer l'impact de ces dispositifs sur l'organisation, les pratiques professionnelles et le financement des ESMS

**Public** : Professionnels des établissements et services intervenant dans le champ du handicap

**Prérequis** : aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1

- L'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap : d'une logique de places à une logique de réponse
  - Les concepts de désinstitutionnalisation, d'autodétermination et d'inclusion
  - Du Rapport PIVETEAU à la Réponse Accompagnée Pour Tous
  - Le dispositif d'orientation permanent (DOP) et la mise en œuvre des Plans d'Accompagnement Globaux (PAG)
- Les impacts de la RAPT sur l'adaptation de l'offre au parcours de la personne en situation de handicap
  - L'adaptation de l'offre à domicile : les Communautés 360, ... Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE), les PCO
  - L'adaptation de l'offre en établissement : souplesse et modularité, accompagnement hors les murs, les nouveaux dispositifs permettant l'inclusion
  - L'émergence de la fonction Ressources : création des centres ressources, des DAC, des équipes mobiles, ...

#### Objectifs pédagogiques du jour 1 :

- Identifier les impacts des concepts de désinstitutionnalisation, d'auto-détermination et d'inclusion dans l'accompagnement des personnes
- Connaître les principales préconisations du Rapport Piveteau et les différents axes de la RAPT
- Repérer les différentes modalités de la transformation de l'offre
- Comprendre l'articulation des différents dispositifs (PAG, PCPE, Plateforme de service, Communautés 360, DAC ...)

### Jour 2

- Les impacts de la transformation sur le fonctionnement des ESMS
  - L'émergence des plateformes de services : organisation et fonctionnement
  - Le fonctionnement en dispositif : DITEP, DAME
  - L'impact de la transformation de l'offre sur les stratégies de coopération et de collaboration des ESMS
- La fonction de coordination
  - Le coordinateur de parcours dans l'accompagnement du parcours de vie de la personne : différenciation coordination de parcours et coordination de projet personnalisé, Assistant Personnel de Vie
  - Le rôle et la mission des coordinateurs de parcours
  - La collaboration avec les autres professionnels
- La réforme de la tarification au service de la transformation de l'offre
  - Les CPOM
  - La réforme Serafin PH, : origines et finalités, scénarios possibles
  - les incidences sur les outils de l'accompagnement (Projet d'établissement, projet personnalisé)
  - Présentation des nomenclatures : prise en compte des besoins de la personne et des prestations mises en places par les structures

#### Objectifs pédagogiques du jour 2 :

- Définir et comprendre le rôle des plateformes et dispositifs dans la transformation de l'offre

- Repérer le rôle des différents acteurs dans la coordination de parcours
- Identifier les impacts de ces nouvelles organisations en matière de Ressources Humaines et dans la mise en place des partenariats des ESMS (coordination-coopération)
- Appréhender la réforme de la tarification
- Se projeter dans l'accompagnement du parcours au regard de ces évolutions

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, Animation de groupe, Vidéos, Partages d'expériences
- Réveil pédagogique au début du jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Un test de connaissance sera organisé au début du parcours de formation
- Evaluation des acquis de la formation en fin de formation : Ce que j'ai appris, ce que je mets en débats, ce que je mets en œuvre

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAL : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 19 et 20 mars 2024
- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 12 et 13 mars 2024
- Sélestat (67) : 12 et 13 mars 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ■ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ■ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# L'évaluation des **compétences parentales**

■ ■ ■ **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Le cadre national de référence de la Haute Autorité de Santé sur l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger indique que : « *les compétences parentales sont l'ensemble des compétences cognitives, émotionnelles et sociales qui permettent au parent d'exercer son rôle parental dans l'objectif de garantir la sécurité et de promouvoir le bien-être et le développement de son enfant dans un contexte socioculturel donné.* »

Toutefois, les outils manquent aux professionnels pour savoir les évaluer. Ce qui semble tout particulièrement faire défaut, c'est un langage partagé et des pratiques harmonisées pour aborder cette question cruciale.

Cette formation vise à :

- S'approprier les notions « clés » : intérêt de l'enfant, besoins fondamentaux, danger pour l'enfant, compétences parentales
- Définir les relations à mettre en œuvre avec les parents au regard des nouvelles dispositions législatives en lien avec la protection de l'enfant (Loi du 14 mars 2016)
- Réfléchir aux postures professionnelles qui sont soutenantes pour les parents et pour l'évolution des situations

**Public** : Professionnels des équipes de protection de l'enfance qui interviennent directement auprès des parents

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

- Le cadre législatif et réglementaire en protection de l'enfance : actualités
- La notion de compétences parentales dans les RBPP (recommandations de bonnes pratiques professionnelles)
- L'évolution du regard porté sur les familles
- Echange sur les pratiques : *Comment cette évaluation est-elle présentée aux parents ? Quelle est la rythmicité de cette évaluation ? Comment est tracée l'évaluation des compétences parentales ? Comment le travailleur social en rend-il compte ?*
- Présentation de plusieurs outils d'évaluation dont un outil de photolangage pouvant être utilisé lors des entretiens avec les parents et les enfants sur les compétences parentales.
- Perspectives d'évolution des pratiques professionnelles

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître le cadre législatif et réglementaire en protection de l'enfance
- Définir la notion de compétences parentales
- Se positionner de manière pertinente auprès des parents accompagnés.
- Echanger sur les pratiques, questionner les outils et les procédures en vue de leur amélioration.
- Acquérir des outils et se projeter dans une utilisation concrète pour favoriser l'émergence de nouvelles postures d'accompagnement.



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Partage d'expériences
- Travail en groupe

## Modalités d'évaluation :

- L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.
- L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAL : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 15 novembre 2024
- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 19 novembre 2024
- Sélestat (67) : 19 novembre 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Améliorer la **conduite des entretiens** avec les parents des enfants confiés

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h) + 1 jour optionnel en intra

## Objectifs généraux de la formation :

Les professionnels qui concourent à la Protection de l'enfance sont invités notamment par la Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant à réinterroger les logiques qui sont à l'œuvre dans les relations avec les parents des enfants qui leur sont confiés. Ils doivent parvenir à concilier la logique de la protection et celle du soutien à la parentalité. Les entretiens avec les parents constituent à cette fin des espaces privilégiés pour les travailleurs sociaux.

Cette action de formation vise à permettre aux professionnels des établissements et services de :

- Appréhender le cadre de la relation avec les familles dans l'accompagnement en Protection de l'Enfance
- Adapter leur posture professionnelle aux interactions avec les familles
- Connaître les conditions, les techniques d'entretien et les outils qui peuvent être mobilisés dans le cadre des entretiens en protection de l'enfance

**Public** : Professionnels concourant à la Protection de l'Enfance

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 - Les fondements de la communication avec les parents en Protection de l'Enfance

- Le cadre de la relation avec les familles en Protection de l'Enfance
  - Les familles en Protection de l'Enfance : quelle place ? quels enjeux ?
  - Le principe de la triple expertise
  - La place des parents dans le cadre d'un placement en établissement
- Le travail avec les familles : pourquoi ? sur quoi ? pour quoi ?
  - La définition des besoins de l'enfant
  - La mesure des compétences parentales
- L'entretien dans la relation d'aide
  - Articulation et limites de la relation d'aide : écoute, empathie,
  - Les freins à l'écoute
  - Le postulat de cohérence
- Les points de vigilance dans la relation :
  - Transfert et de contre-transfert
  - La juste distance et le rôle du tiers

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Comprendre les enjeux de la relation avec les familles en Protection de l'Enfance
- Connaître les principes et les techniques de la relation d'aide et les appliquer dans les entretiens avec les parents
- Appréhender certains concepts inhérents à la relation éducative qui peuvent avoir un impact dans les entretiens avec les parents

### Jour 2 - Préparer et conduire les entretiens avec la famille

- Les différentes formes d'entretien avec les parents
  - L'entretien comme outil de communication
  - Les différentes formes d'entretien
  - Le choix du type d'entretien en fonction de l'objectif
  - L'entretien duel ou systémique
- Les conditions de l'entretien
  - La dimension contractuelle de l'entretien
  - Les conditions matérielles : temps, lieu, présentation, statut, ...
  - Les conditions psychologiques
  - Le cas particulier de l'entretien à domicile
- Les techniques d'entretien
  - La préparation et la traçabilité
  - Les différentes phases de l'entretien/ Le déroulé
  - Les techniques favorisant l'expression : la pratique des relances adéquates
- Des outils à mobiliser pour enrichir les entretiens

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Identifier les différents types d'entretien susceptibles d'être menés avec les parents
- Connaître les conditions pour le bon déroulement de ces entretiens et améliorer ma posture professionnelle
- Repérer les techniques et les outils à mobiliser pour enrichir ces entretiens

### Jour 3 (optionnel en intra uniquement) - La dynamique des échanges pour construire la confiance (T + 3 mois)

- Retours des participants sur la mise en application des outils et techniques d'entretien dans la structure
- Mise en pratique des relances adéquates dans la communication active
- A partir de situations concrètes d'entretien amenées par les professionnels, mise en situation autour de l'entretien avec la famille en protection de l'enfance : selon les différents types d'entretiens menés dans la structure (entretien d'accueil, entretien de négociation ou de recadrage, entretien de co-construction des objectifs, entretien de fin de mesure, la pratique des relances...)

#### Objectifs pédagogiques du J3 :

- Mettre en pratique les techniques de relance adéquates dans l'écoute active lors de mises en situation
- Identifier les enjeux des différents entretiens susceptibles d'être menés avec les parents
- Repérer les difficultés et les bonnes pratiques dans la mise en œuvre de ces entretiens

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Échanges à partir des situations amenées par les participants
- Mises en situation autour de la communication duale et de la conduite d'entretien
- Réveil pédagogique en début de Jour 2 et suivants

## Modalités d'évaluation :

- Evaluation du positionnement et des représentations des professionnels
- Bilan des acquis de la formation (ce que j'ai appris, ce que je mets en débat, ce que je vais mettre en œuvre dans ma pratique)

## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 3480 €
- Non-contribuants : 4350 €

### Lieu : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements.

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ■ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ■ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)



# Evaluer en protection de l'enfance

... Durée : 14h en présentiel + 3h en e-learning

## Objectifs généraux de la formation :

- Cette formation a vocation à consolider les connaissances de base nécessaires au travail d'évaluation en protection de l'enfance :
- Comprendre et contextualiser la notion de besoins fondamentaux de l'enfant
  - Repérer les risques au développement de l'enfant
  - Considérer la place des parents et la valorisation de leurs compétences
  - Inscrire le processus d'évaluation dans une logique de parcours

**Public :** Professionnels travaillant en établissement ou service de la protection de l'enfance

**Prérequis :** Ordinateur et connexion internet pour le e-learning

## Programme :

### Jour 1

- Les évolutions législatives
- Les textes de référence en protection de l'enfance.
- Les dispositifs nouveaux repérés sur le terrain
- Le parcours de l'enfant en protection de l'enfance
- Qu'est-ce qu'un projet ? Quelles sont les dynamiques à l'œuvre entre les différents projets ?
- Les différents projets et leur articulation (PPE, PP, PPS...)
- Les spécificités de la notion d'évaluation en protection de l'enfance.

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Intégrer les évolutions législatives
- Comprendre les nouveaux enjeux et le contexte de l'évaluation en protection de l'enfance
- Se placer dans une perspective en intégrant la richesse de l'actualité d'un secteur en plein mouvement
- Identifier les initiatives locales qui s'inscrivent dans ces évolutions
- Penser son intervention dans une globalité d'interventions pour l'enfant

### Jour 2

- Un projet = formaliser des objectifs :
  - Comment recueillir les attentes de l'enfant et de ses parents ? Quelle place dans les différents projets ?
  - Comment passer de l'évaluation à l'objectif ?
  - Exercices pratiques autour de situations apportées par les stagiaires.
  - Apports sur les attendus du rapport d'évaluation, du rapport de situation et de projet
- La place de l'enfant et son droit à la participation et à l'expression propre
  - Exercice de réflexion sur la conduite d'entretien : Sur la base d'une réflexion individuelle, comment je favorise la participation au sein de l'entretien ? Quels sont mes forces, mes freins, mes aides ?
  - Participation et autodétermination dans le cadre de l'évaluation, des fondements pour la construction du parcours : Témoignages en protection de l'enfance sur la participation, La notion d'autodétermination, Présentation des outils favorisant l'autodétermination de l'enfant et de ses parents
  - Quelles perspectives pour l'accompagnement du parcours de l'enfant en protection de l'enfance ?

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- S'approprier la méthodologie de projet
- Repositionner le lien entre évaluation et projet pour l'enfant
- Penser le parcours de l'enfant de l'évaluation à la fin de l'accompagnement
- Positionner la place de l'enfant, de sa famille et des acteurs de la protection de l'enfance dans l'évaluation
- Développer une posture valorisant les compétences parentales
- Imaginer des perspectives d'amélioration des pratiques dans l'évaluation des situations des enfants protégés ou en risques ou en danger.

### E-learning (3h)

- Les théories utilisées dans la définition des besoins fondamentaux dans la démarche de consensus sur les besoins de l'enfant en protection de l'enfance du 28 février 2017 : La théorie de l'attachement, Le développement de l'enfant, La notion de besoins, Les neurosciences
- Les risques et facteurs de risques pouvant compromettre le développement de l'enfant : Facteurs de risque, Catégories de mauvais traitement, Comportements et manifestation - repères
- Les compétences parentales

#### Objectifs pédagogiques du e-learning :

- S'approprier les aspects psychologiques du développement de l'enfant et la notion de besoins fondamentaux
- Repérer les risques au développement de l'enfant
- Comprendre et contextualiser la notion de besoins fondamentaux de l'enfant
- Considérer la place des parents et la valorisation de leurs compétences

### Modalités pédagogiques :

- En présentiel : Etudes de cas. Travaux en sous-groupe. Apports théoriques.
- En e-learning : Apports théoriques, étude de documents, tests en ligne et jeux sérieux. Visionnage de vidéo
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

### Modalités d'évaluation :

- Test de connaissance en début de parcours et à chaque fin de module sous la forme d'un questionnaire.
- Quizz de connaissances au début de la journée en présentiel.
- Questionnaire individuel à la fin de la journée en présentiel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

### Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2890 €
- Non-contribuants : 3620 €

**Lieu :** sur site

### Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Travailler en équipe et manager

- Travailler ensemble : développer la **cohésion d'équipe** .....71
- **Communiquer** pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres .....72
- Promouvoir et initier une démarche de **développement durable** dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux .....73
- Appliquer le **droit du travail** dans les établissements et services relevant de la **Convention Collective 1966**.....74
- La **gestion des risques et responsabilités** dans un établissement social et médico-social .....75
- La circulation de l'**information à caractère secret** : entre partage d'information et **secret professionnel** .....76
- **Jeune professionnel** et/ou salarié : intervention dans le secteur médico-social.....77
- Développer son **leadership positif**.....78
- Penser un **management** au service de l'**intelligence collective** .....79
- **Qualité de vie et conditions de travail** : un enjeu à intégrer dans la gestion des ressources humaines .....80
- Mieux connaître, mieux prévenir les **risques psychosociaux** .....81



# Travailler ensemble : développer la **cohésion d'équipe**

... **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Cette formation aborde les effets de groupe dans la dynamique d'équipe. L'objectif est de mieux les cerner afin d'en éviter les écueils, renforcer leurs avantages pour servir une cohésion efficiente de l'équipe.

Cette action se conçoit comme une formation sur mesure, le programme communiqué est un support, une base qui sera adaptée à vos questionnements et attentes spécifiques et au regard de vos organisations.

**Public** : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1

- Intérêts et difficultés de l'accompagnement interdisciplinaire
- Les apports de la psychologie sociale dans la compréhension des comportements individuels : les effets de la situation
- Dynamique de groupe : phénomènes et mécanismes

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Définir ce qu'est un groupe et les dynamiques inhérentes à la vie en groupe.
- Reconnaître ses propres limites et difficultés dans le travail d'équipe.
- Employer des techniques relationnelles aidantes pour le travail d'équipe

### Jour 2

- Le groupe et son équilibre
- La cohésion de(s) groupe(s) : description des dynamiques inter et intra groupe
- Faire émerger les comportements positifs

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Questionner la situation de son équipe pour dégager des pistes de réflexion.
- Éprouver les effets de la situation sur les comportements individuels



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Vidéos
- Exercices de team building
- Réveil pédagogique au début de Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz
- Analyse d'une situation-problème par les chapeaux de Bono
- Analyse de son organisation et des relations interpersonnelles par le Speed Boat



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA1 : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas proposée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Communiquer pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres

■■■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La formation vise à :

- Développer des compétences communicationnelles individuelles et collectives
- Identifier les obstacles les plus fréquents à la communication
- Comprendre les différentes positions de vie indissociables de l'assertivité et les enjeux d'une communication respectueuse de soi et des autres

**Public** : Professionnels de tous secteurs désireux de mieux comprendre son fonctionnement communicationnel et souhaitant le faire évoluer pour être assertif dans ses relations professionnelles

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : De la notion de communication à la notion d'émotions

- Présentation de la notion de communication de manière ludique
- Les pièges et les facilitateurs
- Les notions de positions de vie
- Les outils favorisant la communication saine et respectueuse
- Développer les compétences qui aident à faire face aux difficultés de la vie.
- Les émotions et la mécanique en jeu
- Une porte d'entrée vers l'assertivité
- Apprendre à être à l'écoute de soi et de ses besoins

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Revoir les grandes notions liées à la communication et apprendre à développer une communication saine et respectueuse
- Acquérir des outils de communication assertive et de Communication non violente
- Connaître la mécanique émotionnelle pour favoriser le travail en équipe et les relations avec les différents interlocuteurs de la vie professionnelle

### Jour 2 : Les outils de communication : des aides pour construire un comportement assertif

- L'assertivité ou comment s'affirmer sans agresser (ni fuir ou manipuler)
  - Exercices pour savoir dire non
  - Emettre une critique
  - Gérer un conflit
  - Faire un compliment, une demande
- Approfondissement des notions au regard des pratiques rencontrées :
  - Analyse de situations rencontrées suite à la formation
  - Pour aller plus loin, travail sur la gestion des conflits
  - Faire émerger un positionnement collectif ancré dans la pratique et structurant pour les pratiques.

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Acquérir des outils de communication assertive et de Communication non violente
- Expérimenter la communication assertive dans des mises en situations
- Projeter l'utilisation de cette communication dans la pratique professionnelle.

## Modalités pédagogiques :

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels. Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives. Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz numérique (Kahoot) permet de mesurer les acquis à l'entrée en formation.
- Travaux en sous-groupes ou en individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre.
- Tout au long du parcours, des exercices de mise en situation, permettent d'évaluer l'acquisition au fil de la journée.



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAL : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 9 et 10 avril 2024
- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 23 et 24 mai 2024
- Sélestat (67) : 21 et 22 mai 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

## Objectifs généraux de la formation :

La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) est un concept qui incite les organisations à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités. Elle induit un engagement de la gouvernance et de nouveaux comportements des acteurs du secteur social et médico-social qui commencent à la prendre en compte dans la qualité de leur accompagnement.

Cette formation vise ainsi à :

- Mesurer les enjeux du développement durable pour les ESMS
- Permettre une démarche réflexive sur le niveau de mise en œuvre du développement durable dans les ESMS
- Initier une réflexion sur l'élaboration d'un plan d'action et de communication en matière de développement durable

**Public :** Professionnels des structures du secteur social et médico-social

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

- Les notions de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
  - Définitions et enjeux
  - Réglementation en lien avec la RSE
  - Principes de mise en œuvre de la RSE dans les ESMS
- Les différents axes de la RSE dans les ESMS
  - L'axe environnemental ou la préservation de nos ressources naturelles
  - L'axe économique ou l'achat durable et éco-responsable
  - L'axe sociétal ou comment préserver l'utilisateur et « les ressources humaines »
- L'organisation de la démarche RSE dans les ESMS
  - La politique RSE dans le projet associatif ou le projet d'établissement
  - Le diagnostic RSE
  - La programmation des actions et la démarche qualité
  - La valorisation de la démarche RSE en termes de communication

### Objectifs pédagogiques :

- Différencier les différentes composantes de la RSE
- Evaluer l'avancée de la démarche dans la structure
- Identifier des outils permettant la mise en place d'un diagnostic RSE
- Elaborer les axes d'amélioration et de promotion de la démarche RSE dans la structure



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, brainstorming, travaux de groupes, partages d'expériences

## Modalités d'évaluation :

- En début de formation : Quizz sur les connaissances
- En fin de formation : Animation ludique autour du « remettre les étapes de la démarche dans l'ordre »



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu :** sur site

## Formation inter :

*Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements*

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Appliquer le **droit du travail** dans les établissements et services relevant de la Convention Collective 1966

■■■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Au regard de l'environnement juridique actuel, la formation des cadres au droit du travail applicable dans leur structure devient indispensable pour sécuriser les pratiques de gestion du personnel, maintenir un climat social serein et prévenir les contentieux. Aussi la formation proposée vise à :

- Connaître les règles fondamentales du droit du travail
- Appréhender les règles de gestion des ressources humaines
- Mieux gérer les différentes situations rencontrées au quotidien dans le management des équipes professionnelles

**Public** : Cadres de direction et chefs de service des établissements et services du secteur social et médico-social

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1

- Les règles applicables dans la structure
  - Hiérarchie et articulation des différentes sources, droit du travail et convention collective
  - Intégration des accords d'entreprise et usages en vigueur
- Le contrat de travail
  - Le contrat de travail à durée indéterminée : le principe
  - Le recours au contrat à durée déterminée : conditions de mise en œuvre et de renouvellement
  - Les possibilités de transferts entre établissements et services
- L'aménagement du temps de travail du salarié
  - La mise en place et les règles de gestion du temps partiel
  - Le cas particulier du mi-temps thérapeutique

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Connaître le cadre légal des relations sociales
- Sécuriser le recours au contrat à durée déterminée
- Connaître les règles de l'aménagement du temps de travail des salariés

### Jour 2

- L'exécution du contrat de travail
  - Les règles applicables à l'élaboration des plannings
  - Le calcul de la durée de travail : le temps de travail effectif
  - Les absences du salarié : incidence sur le temps de travail
  - Les congés et repos : les règles de la prise et du décompte des droits
  - La formation des salariés : de la comptabilisation du temps de travail et de trajet à la prise en charge du repas

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Cerner les obligations de l'employeur dans la gestion du temps de travail des salariés
- Gérer les différentes situations d'absences du salarié
- Connaître et garantir les droits du salarié en matière de congés
- Maîtriser le cadre et les conséquences de la formation des salariés

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Tests de positionnement en début et fin de formation, à partir de situations



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 12 et 13 septembre 2024
  - Sélestat (67) : 27 et 28 juin 2024
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# La gestion des risques et responsabilités dans un établissement social et médico-social

■■■ Durée : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité, la notion de gestion des risques s'impose dans toutes ses dimensions. « Gérer les risques », c'est-à-dire anticiper, prévenir, et remédier aux situations à risques, implique également de mesurer les responsabilités engagées et les conséquences pour la gouvernance des ESMS sur le plan civil comme sur le plan pénal.

Cette formation vise ainsi à :

- Comprendre les enjeux d'une politique de gestion des risques
- Mesurer les conséquences en termes de responsabilités civile et pénale
- Appréhender la notion de plan de prévention des risques et de cellule de crise

**Public :** Cadres des structures sociales et médico-sociales

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 :

#### La gestion des risques dans un ESMS

- Définition de la notion de risque
- Mesure, évaluation et classement des risques
- Politique de gestion des risques et enjeux : réduire, prévenir, maîtriser ou gérer ?

#### Rappel des principes généraux de responsabilité

- Responsabilité civile, pénale et administrative : définition, juridictions et fondements
- Dimension juridique et assurantielle du risque en ESMS

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Définir la notion de risques et ses caractéristiques
- Comprendre la démarche et les enjeux d'une politique de gestion des risques
- Connaître les principes généraux du droit relatifs à la question de responsabilité dans les ESMS
- Être sensibilisé aux questions liées à la prévention par le risque assurantiel

### Jour 2 :

#### Les risques engageant la responsabilité civile dans les ESMS

- Le respect de l'intimité et de la vie privée et transmission d'informations, la sécurité des biens des personnes
- L'obligation de surveillance et la sécurité des personnes, le fait de la personne accueillie
- La liberté de choix (vie affective et sexuelle, consommation de tabac, d'alcool et de produits illicites ...)

#### Les risques engageant la responsabilité pénale dans les ESMS

- La notion d'« abus de fonction »
- La notion de maltraitance et de violences volontaires
- Les entraves à la liberté d'aller et venir : le cas de la contention
- L'homicide involontaire

#### La mise en place des outils : Prévenir, agir et communiquer

- Evaluation de la criticité des risques pour l'élaboration d'un plan de gestion des risques
- La gestion des événements indésirables
- La communication dans la gestion des risques

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Identifier l'ensemble des risques liés à l'accompagnement d'une personne vulnérable en ESMS
- Apprécier les conditions de la mise en œuvre du principe de responsabilité sur le plan civil et pénal de certains risques en ESMS
- Identifier des outils pour répertorier les risques
- Initier et soutenir une politique de prévention et de gestion des risques dans la structure

## Modalités pédagogiques :

- Réflexions et échanges entre professionnels à partir de mises en situation,
- Apports théoriques, travaux de groupes, brainstorming
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz d'évaluation des connaissances est organisé au début du parcours de la formation.
- En fin de formation, un bilan des acquis est réalisé avec les participants autour de ce qui est appris, ce qui est mis en débats et ce qui va être mise en œuvre



## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# La circulation de l'information à caractère secret : entre partage d'information et secret professionnel

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

« Parce qu'il n'est pas d'homme sans secrets, l'idée même d'être totalement transparent aux yeux d'autrui nous est sujet d'effroi ». L'accompagnement en ESMS nécessite l'interaction de nombreux professionnels en pluridisciplinarité. Toutefois, la loi dispose que « doit être assuré aux personnes accueillies, le droit au respect de la vie privée et à la confidentialité des informations la concernant ».

Cette formation vise ainsi à :

- Comprendre la législation relative au secret professionnel et au respect de la vie privée
- Analyser les éléments relatifs à la circulation de l'information dans la structure
- Adapter le circuit de l'information dans le respect des droits de la personne accompagnée

**Public** : Professionnels des structures sociales et médico-sociales

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : Approche juridique du secret professionnel : conditions, sanctions et dérogations

- Définition de la notion de secret professionnel et des notions connexes (discrétion, confidentialité, réserve)
- Fondements juridiques de la notion de secret professionnel :
  - Les personnes tenues au secret professionnel
  - Les caractéristiques des informations à caractère secret
  - La violation du secret professionnel et les sanctions
- Les dérogations au secret professionnel
  - Les conditions du partage d'informations à caractère secret
  - Les obligations ou autorisations à révéler prévues par la loi.

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Distinguer les notions de confidentialité, secret professionnel et informations à caractère secret
- Identifier les situations où s'applique le secret et la confidentialité

### Jour 2 : Les informations à caractère secret et la communication en équipe

- Les enjeux et difficultés de la communication en équipe
- Le transfert d'informations au travers des outils de la structure
  - Les transmissions
  - Le projet personnalisé
  - L'outil informatique
  - Le dossier de la personne

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Analyser les éléments relatifs à la circulation de l'information dans la structure
- Adapter le circuit de l'information et le contenu des échanges dans le respect des droits de la personne accompagnée



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques étayés par des études de situations
- Échanges des professionnels à partir des expériences de terrain
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz de début de formation pour évaluer les connaissances des participants
- Bilan de fin de formation : connaissances acquises, sujets mis en débats, nouvelles pratiques mises à mettre en œuvre.



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 19 et 20 septembre 2024
  - Sélestat (67) : 19 et 20 septembre 2024
- (inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Jeune professionnel et/ou salarié : intervention dans le secteur médico-social

■■■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Cette action de formation a pour objectif de permettre au nouveau salarié de s'approprier les spécificités du secteur médico-social par :

- la connaissance des bases de la politique sociale du secteur médico-social
- la connaissance de la référence à la HAS et aux RBPP
- la compréhension de la notion d'évaluation des besoins et de celle de logique de parcours
- la construction d'une posture professionnelle en cohérence avec les attendus du secteur

**Public** : Professionnels du secteur médico-social récemment en poste dans ce secteur

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 :

- Apport de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale : les 7 outils de la loi (livret d'accueil, charte droits et libertés, contrat de séjour-DIPC, personne qualifiée, règlement de fonctionnement, conseil de la vie sociale, projet d'établissement ou de service)
- Apport de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : participation, accessibilité et compensation
- Un accompagnement adapté : le projet personnalisé au regard de l'évaluation des besoins et du parcours de vie

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Connaître les grandes lois et les concepts qui régissent le secteur
- Connaître le paysage institutionnel et les structures du secteur médico-social
- Connaître les évolutions récentes et les perspectives du secteur
- Questionner son positionnement professionnel dans l'institution

### Jour 2 :

- Terminologie et définitions : autonomie et indépendance, participation, autodétermination, inclusion
- Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS-ANESM
- Approche pluridisciplinaire
- Travail en partenariat et réseau

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Connaître les évolutions récentes et les perspectives du secteur
- Identifier les différents types de handicap, les difficultés des publics accompagnés
- Questionner son positionnement professionnel dans l'institution



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Travaux en groupe
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée de formation
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 11 et 12 juin 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Développer son leadership positif

■■■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Comprendre les spécificités de la gestion d'une équipe pluridisciplinaire
- Savoir faire émerger les qualités managériales nécessaires à un management assertif
- Découvrir les nouvelles tendances du management

**Public** : Chefs de services, coordinateurs d'équipe ou chefs d'établissement

**Prérequis** : être en posture hiérarchique dans son établissement

## Programme :

### Jour 1 :

Quel leader êtes-vous ?

- Les niveaux de leadership
- Leadership transactionnel / transformationnel...
- Le leadership de demain

Gérer l'implication de ses collaborateurs

- Les leviers de motivation
- La souffrance au travail

De la notion de compétences à la notion de forces

#### Objectifs pédagogiques du J1 :

- Identifier les rôles d'un responsable hiérarchique
- Augmenter sa connaissance de la fonction
- Identifier les postures et leurs effets
- Identifier ses propres ressources
- Connaître les leviers motivationnels pour les favoriser

### Jour 2 : La communication et les outils

- La communication
  - Collective
  - Individuelle
  - Les feedbacks
- Des outils au service du responsable hiérarchique
  - La réunion déléguée
  - Le Co-développement
  - La pratique de l'argumentation
- Réflexion sur ses pratiques et mise en perspective

#### Objectifs pédagogiques du J2 :

- Réajuster les postures
- Analyser les difficultés rencontrées
- Évaluer sa posture et en tirer des enseignements
- Identifier ses propres ressources
- Imaginer de nouvelles façons d'interagir pour mobiliser son équipe
- Savoir identifier le niveau d'autonomie de ses collaborateurs et ajuster sa posture.
- Acquérir des outils opérationnels
- Re penser sa posture au regard des apports.



## Modalités pédagogiques :

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.
- La journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives.
- Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Un test de connaissances est organisé au début du parcours, puis au cours des différents modules.
- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Sélestat (67) : 14 et 15 novembre 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Penser un **management** au service de l'**intelligence collective**

■■■ **Durée** : 5 jours en présentiel (35h)

## Objectifs généraux de la formation :

La formation vise à :

- Se situer dans une organisation facilitant et stimulant les démarches d'apprentissage
- Développer une vision commune et donner du sens au travail pour renforcer la cohésion d'équipe
- Mettre en œuvre une approche managériale par les compétences en rendant l'apprentissage collaboratif et participatif
- Contribuer à créer des situations de travail stimulantes favorisant les apprentissages
- S'approprier des outils de la coopération en favorisant la prise d'initiatives et de responsabilités
- Questionner ses pratiques de management pour favoriser l'engagement collectif au sein d'une organisation apprenante

**Public** : Professionnels des équipes d'encadrement

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

Les cinq principes de l'organisation apprenante s'articulent autour de deux pôles : individuel et collectif. Chaque journée est consacrée à l'un d'entre eux, permettant d'aborder les aspects conceptuels, mais également pratiques permettant de les mettre en œuvre.

### Pôle Individu :

- Jour 1 : Introduction Séminaire - L'organisation apprenante : de quoi parle-t-on ?
  - La maîtrise personnelle et l'envie d'apprendre
  - Clarifier ce qui est important pour soi (vision personnelle)
  - Analyser sa réalité quotidienne
- Jour 2 : Les représentations et les modèles mentaux
  - Questionner et tester ses modèles mentaux et ainsi s'ouvrir l'esprit sur notre manière de voir le monde
  - Comprendre l'impact des modèles mentaux sur nos comportements

### Pôle collectivité :

- Jour 3 : Apprendre avec les autres, apprendre des autres
  - Maîtriser les pratiques de dialogue et de discussion
  - Equilibrer exploration et argumentation
  - Développer l'intelligence collective au sein d'une équipe.
- Jour 4 : La vision partagée : pourquoi, vers quoi allons-nous ? La raison d'être de l'organisation
  - Partager au niveau collectif une idée, une image de l'avenir désiré
  - Prendre en compte la diversité des points de vue et faire émerger une vision plus globale, partagée par l'ensemble de l'équipe

### Intelligence du contexte :

- Jour 5 : L'intelligence du contexte qui articule les 4 autres principes, appelée aussi "intelligence systémique" par Edgar MORIN. Dépasser la vision "mécanique" à laquelle nous recourons le plus souvent.
  - Faire l'expérience des interconnexions des systèmes et appréhender le tout
  - Percevoir les interrelations plutôt que les liens de cause à effet
  - Reconnaître les structures systémiques et savoir comment influencer leur fonctionnement.

### Objectifs pédagogiques communs aux 5 journées :

- Identifier les concepts clés en lien avec chaque principe
- Repérer les pratiques pouvant être mises en œuvre dans le cadre d'un management par les compétences
- Utiliser les techniques et outils proposés
- Définir des axes de progression dans sa pratique professionnelle

## Modalités pédagogiques :

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.
- Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais également de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront d'envisager des modifications dans les pratiques de management.
- Réveil pédagogique en début de jour 2 et suivants

## Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 5 800 € pour un cycle complet
- Non-contribuants : 7 250 € pour un cycle complet

Pour un cycle incomplet, nous consulter

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Qualité de vie et conditions de travail : un enjeu à intégrer dans la gestion des ressources humaines

■■■ **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Comprendre les éléments constitutifs de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- Intégrer la QVCT dans la culture managériale
- Initier à la méthodologie
- Découvrir quelques outils pour animer la QVCT dans l'établissement
- Faire émerger des pistes d'action concrètes grâce à un travail d'intelligence collective

**Public** : cadres, ressources humaines, chargé de la qualité

**Prérequis** : Être en posture hiérarchique dans son établissement

## Programme :

- Lien entre QVCT et RPS (risques psychosociaux)
  - Un enjeu : la co-construction
  - La communication autour de la QVCT
- Qu'est-ce que le bien-être au travail ?
  - Les théories du bien-être
  - La question de l'autodétermination
- Entrer dans la démarche de la QVCT
  - Quelques recommandations sur la démarche à mettre en œuvre
  - Travail en intelligence collective pour faire émerger des pistes d'action

### Objectifs pédagogiques :

- Définir ce qu'est la QVCT.
- Comprendre les enjeux de la QVCT dans un système complexe
- Utiliser des outils pour l'évaluer et l'intégrer dans la réflexion managériale
- Questionner son fonctionnement institutionnel et dégager des pistes d'action.



## Modalités pédagogiques :

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels. La journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives.
- Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

## Modalités d'évaluation :

- Exercice de recueil de connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuants au CREA I : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 10 octobre 2024
- Vandoeuve-lès-Nancy (54) : 13 novembre 2024
- Sélestat (67) : 3 décembre 2024

(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
 Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Mieux connaître, mieux prévenir les risques psychosociaux

■■■ Durée : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La médiatisation d'épisodes dépressifs, de « burn out » montre que les risques psychosociaux sont étroitement liés au travail. En particulier dans le champ du travail social et médico-social, l'implication des salariés par rapport à l'accompagnement des personnes, le désir du travail bien fait et l'importance des échanges peuvent être des facteurs à l'origine des risques psychosociaux.

Cette formation vise ainsi à :

- Appréhender les notions de santé et sécurité, risques psychosociaux et qualité de vie dans le cadre de travail, ainsi que dans le travail en équipe
- Comprendre l'impact de l'organisation du travail et du management sur la santé au travail
- Proposer des outils destinés à identifier les symptômes du mal-être au travail, en identifier les causes et y remédier

**Public :** Cadres, responsables des ressources humaines, chargés de la qualité

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1

#### Module 1 : Introduction à la notion de risques psychosociaux (RPS)

- Le contexte juridique et les responsabilités de l'employeur
  - Connaître le cadre légal et les obligations de l'employeur en matière de risques professionnels
- Que sont les RPS précisément ?
  - Quels sont les signes ?
  - Comment la souffrance au travail se construit-elle ?
  - Comment appréhender et repérer les situations de souffrance au travail

#### Module 2 : La démarche de prévention

- Les étapes clés d'une démarche de prévention
- Les trois niveaux de prévention

#### Module 3 : les pratiques managériales

- Les facteurs de risques dans l'organisation du travail
- Les pratiques managériales à risques
- Les postures et les techniques d'écoute

#### Module 4 : projet : analyse et exercice pratique

##### Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Définir ce que sont les RPS.
- Maîtriser les étapes d'une démarche de prévention

### Jour 2

- Rappels et bilan des apports du jour 1
- Le groupe : dynamique et phénomène qui contribuent ou altèrent la cohésion
- Quelle démarche de prévention des RPS ?
  - Cerner les limites de la prévention
  - Comment être un relai vers les acteurs clés de la prévention
  - Comment analyser le fonctionnement institutionnel et dégager des pistes de réflexion et de progression

##### Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- Identifier les enjeux des RPS dans un système complexe
- Questionner le fonctionnement institutionnel et dégager des pistes d'action.
- Amorcer le plan de prévention des risques

## Modalités pédagogiques :

- Méthodologie participative alternant apports théoriques, échanges et mises en situation pratiques
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Evaluer la mise en œuvre de la prévention au sein de mon organisation : analyse SWOT



## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)  
Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

# Former les personnes accompagnées

- **Autodétermination** : je m'informe, j'explore, je choisis.....83
- Mission et fonctionnement d'un **Conseil de la Vie Sociale (CVS)**.....84
- Le **consentement de la personne en situation de handicap** :  
enrichir ses connaissances et devenir pair-formateur .....85
- Etre **délégué des travailleurs** en situation de handicap (ESAT) .....86
- Comment exercer son **droit de vote** ? .....87
- Les **droits des personnes accompagnées** par une structure sociale et  
médico-sociale .....88
- Animer et faire vivre un **GEM** au quotidien .....89
- Connaître les **risques d'internet** et surfer en toute sécurité.....90



# Autodétermination : je m'informe, j'explore, je choisis

... Durée : 2 demi-journées en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

L'autodétermination contribue à une qualité de vie pour la personne et lui permet de faire valoir ses droits comme tout citoyen. C'est un processus d'apprentissage – qu'il est possible de mettre en œuvre quelles que soient les difficultés rencontrées et les capacités dont on dispose grâce à l'adaptation des outils d'accompagnement et de communication. La finalité est d'accéder aux capacités nécessaires à votre pleine participation à la vie en société, et à l'élaboration de vos choix en tant que personne singulière.

**Public :** Personnes (mineures ou adultes) accompagnées par une structure sociale ou médico-sociale

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

### 1ère demi-journée :

#### Test de positionnement

#### Définition simplifiée de l'autodétermination

#### L'autodétermination : ce que c'est, ce que ce n'est pas

- L'autodétermination ce n'est pas faire tout ce qu'on veut !
- On peut être autodéterminé mais avoir de l'aide
- Pour choisir, il faut être informé
- Évaluer les risques que l'on prend en faisant des choix
- Savoir ajuster ses choix en fonction des situations, de son environnement, des contraintes...

#### Réflexion sur mon autodétermination (exercices et discussions) :

- Mises en situation à partir d'exemples concrets : apprendre à se connaître
- Suis-je autodéterminé ? Pourquoi ?
- Comment mon environnement (famille, amis, professionnels) agit sur mon autodétermination ?
- Ai-je envie d'être plus autodéterminé ? Est-ce que cela me fait peur ? Que me faudrait-il pour être plus autodéterminé ?

#### Objectifs pédagogiques de la première demi-journée :

- Comprendre l'autodétermination
- Découvrir des exemples concrets
- Réfléchir à son degré d'autodétermination

### 2ème demi-journée :

#### Discussion sur la notion de choix et mise en situation

- Qu'est-ce qu'un choix ?
- Quand faisons-nous des choix ?
- Est-ce que je sais faire des choix ?
- Me laisse-t-on faire des choix ?
- Qu'est-ce que je choisis dans mon quotidien ?
- Qu'est-ce que j'aimerais pouvoir choisir ?
- Mise en situation : j'apprends à faire un choix.

#### Réfléchir mon projet de vie, mes souhaits, mes rêves

- De quoi j'ai envie ?
- Quelles décisions vais-je devoir prendre ?
- Sur quelles personnes ressources je peux m'appuyer ?
- Et si j'échoue... Comment rebondir ?

#### Objectifs pédagogiques de la deuxième demi-journée :

- Prendre confiance dans ma capacité à faire des choix
- Réfléchir à ce qui me fait envie, mes projets
- Définir des objectifs réalisables
- Identifier les moyens d'action pour y parvenir

## Modalités pédagogiques :

- Travail en groupe et en individuel
- Supports adaptés
- Mises en situation
- Partage entre les participants
- Réveil pédagogique au début de la 2<sup>e</sup> demi-journée

## Modalités d'évaluation :

- Quizz en début de formation pour identifier les connaissances des participants
- Bilan à la fin de la formation



## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu :** sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Mission et fonctionnement d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS)

... Durée : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Afin de faciliter un fonctionnement effectif du Conseil de la Vie Sociale (CVS), conforme aux missions définies par les décrets du 25 mars 2004 et du 25 avril 2022, et renforcer l'implication des personnes accompagnées dans le fonctionnement institutionnel, la mise en œuvre de cette formation se veut mixte. Elle regroupe à la fois professionnels et personnes accompagnées élues au sein de cette instance. Elle permet ainsi d'optimiser la cohérence et la cohésion sur les modalités de participation des usagers personnes accompagnées. Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Comprendre le cadre réglementaire du CVS, ses missions, son rôle et ses modalités de fonctionnement
- Savoir situer le CVS parmi les différentes modalités de la participation des personnes accompagnées en lien avec leurs droits

**Public :** Personnes accompagnées et professionnels des structures du secteur social et médico-social, élus du CVS

**Prérequis :** Aucun prérequis

## Programme :

- Le Conseil de la vie sociale
  - Les grands principes qui entourent le CVS
  - Quelle obligation pour les établissements
  - La composition du CVS
  - La mission du CVS
- La fonction de représentant au CVS
  - La durée du mandat
  - L'organisation des élections
- La préparation d'une réunion de CVS : avant
  - Le recueil des questionnements, attentes des résidents
  - L'élaboration et la diffusion de l'ordre du jour
- Le déroulement de la réunion : pendant
  - L'animation de la réunion de CVS
  - Les débats et délibérations
- Le suivi des avis et des propositions du CVS : après
  - Comment rendre compte à ceux que l'on représente ?

### Objectifs pédagogiques :

- Exercer son rôle d' élu
- Animer une réunion
- Ecrire un ordre du jour, un compte-rendu



## Modalités pédagogiques :

- Mise en situation (animation de réunion)
- Exercices pratiques (rédaction d'un ordre du jour, d'un compte rendu)

## Modalités d'évaluation :

- Questionnaire individuel en début et en fin de formation, adapté au niveau de compréhension des personnes accompagnées



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

**Lieu :** sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>



■ ■ ■ **Durée** : 3 demi-journées en présentiel (10h30)

## Objectifs généraux de la formation :

- Cette action de formation vise à permettre aux personnes accompagnées des établissements et services de :
- S'approprier les notions d'autodétermination et de consentement
  - Connaître les droits des personnes en fonction de différents thèmes
  - Connaître le guide du consentement de la personne en situation de handicap
  - Savoir transmettre ses connaissances à un public de pairs en développant des compétences d'animation d'une séquence de formation

**Public** : Personnes en situation de handicap et professionnels du médico-social

**Prérequis** : Etre lecteur

## Programme :

### 1ère demi-journée :

- Découverte des objectifs et des contenus de la formation
- Découverte du guide en Facile à lire et à comprendre : diffusion et explication du guide
- Handicap, consentement, autodétermination : Définition des termes pour une base commune (participation active des participants sous la forme de brainstorming)
- Appropriation des grands thèmes du guide (partie 1)
  - La personne sous mesure de protection
    - Les différentes mesures de protection
    - Être sous mesure de protection ne signifie pas ne plus avoir le droit de choisir » : qui décide de quoi ? la place de la personne dans la mesure de protection

### 2ème demi-journée :

- Réveil pédagogique, retour sur le contenu de la première séance
- Appropriation des grands thèmes du guide (partie 2) :
    - Les actes de la vie quotidienne
      - Qui sont-ils, le droit de choisir, comment ?
      - Apports théoriques (sous une forme participative)
    - Les soins
      - Le consentement dans les soins : le choix du praticien, l'acceptation ou l'opposition aux actes médicaux
      - La personne de confiance : Qui choisir ? son rôle ?
    - La vie sentimentale
      - Amour, Amitié : le choix des personnes qui entourent
      - La vie sexuelle : le consentement mutuel
    - Le choix du lieu de vie
      - Ce que dit la loi
      - Droit de choisir son lieu de vie, d'en changer
      - L'aide à domicile : pour qui, quand ?
- Bilan de la seconde demi-journée

Les objectifs des deux demi-journées poursuivis consistent, pour les personnes accompagnées, à :

- connaître le sens des mots utilisés dans le guide
- identifier les grands thèmes du guide
- identifier et connaître les principaux droits selon les thèmes
- partager en collectif et prendre la parole devant un groupe

### 3ème demi-journée

- Réveil pédagogique : vérification des acquis des 2 premières demi-journées
- Devenir pair-formateurs - transmettre ses connaissances :
  - Exercices de mise en situation

- Utilisation du support de présentation et de l'outil informatique pour une prise en main
- Modalité d'utilisation du guide
- Comment développer la participation de tous : présentation des animations collectives et mise en situation

Les objectifs poursuivis consistent, pour les personnes accompagnées, à :

- s'approprier le support de présentation
- connaître le logiciel de présentation
- animer une séance collective
- se servir des outils proposés pour créer une dynamique de groupe
- respecter la présentation dans son contenu

## Modalités pédagogiques :

- Travail en groupe et en individuel
- Supports adaptés
- Mises en situation
- Partage entre les participants

## Modalités d'évaluation :

- Quizz en début de formation pour identifier les connaissances des participants
- Bilan à la fin de la formation

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1740 €
- Non-contribuants : 2175 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Etre délégué des travailleurs en situation de handicap (ESAT)

■■■ **Durée** : 2 jours en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La formation proposée vise à :

- Acquérir une vision générale du fonctionnement d'un ESAT
- Connaître le rôle et les missions d'un délégué des travailleurs
- Adopter une posture de représentant : écouter et comprendre ses collègues, recevoir et donner des informations.

**Public** : Travailleurs d'ESAT exerçant ou voulant exercer un rôle de délégué des travailleurs.

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Jour 1 : L'ESAT et son environnement

- Le fonctionnement d'un ESAT
  - Le cadre et la législation (La loi 2002 et ses outils, le contrat de soutien, le CASF)
  - Les instances en ESAT (Comité de gestion, CHSCT, etc)
- Participation et représentation des travailleurs d'ESAT
  - Le CVS
  - L'instance mixte

#### Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement d'un ESAT
- Comprendre les règles de fonctionnement d'un ESAT et leur application

### Jour 2 : Le délégué des travailleurs

- L'élection et la durée du mandat
- Les missions et les activités du délégué
- Les moyens donnés par l'ESAT pour être délégué
- La posture d'un délégué

#### Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- Connaître le rôle d'un délégué des travailleurs
- Connaître les règles de communication (argumenter, expliquer, écouter, transmettre, etc)
- Exercer un mandat et représenter ses collègues



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Analyse à partir d'expériences vécues.
- Réveil pédagogique au début du Jour 2

## Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation
- Evaluation des acquisitions de la formation : ce que j'ai appris, ce que je vais mettre en œuvre, ce qui me questionne



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA1 : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

**Tarifs 2024 en formation inter** :

- Contribuant au CREA1 : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

**Lieux et dates** :

- Châlons-en-Champagne (51) : 3 octobre 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Comment exercer son droit de vote ?

■ ■ ■ **Durée** : 1 demi-journée en présentiel (3h30)

## Objectifs généraux de la formation :

Dans l'objectif de promouvoir les droits et libertés des majeurs protégés, la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice a modifié le code électoral. Aujourd'hui une personne sous tutelle ne peut plus être dépossédée de son droit de vote.

L'objectif est donc de former les personnes accompagnées à :

- Connaître et exercer ses droits en tant qu'électeur : en amont des élections, pendant les élections.
- Connaître les différentes étapes et les modalités pour voter.
- Identifier les points d'appui et les obstacles pour exercer son droit de vote.

**Public** : Personnes accompagnées par une structure sociale ou médico-sociale

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Le droit de vote

- Pourquoi voter ?
- Pour quelle représentation ?
- Qui peut voter ?

### Choisir pour qui voter

- Comment choisir pour qui voter ?
- Où et comment s'informer ?

### Les élections

- L'organisation des élections
- Les candidats aux élections
- Le rôle des différents élus (maire, conseiller départemental, régional, député, président de la république, député européen)

### Le mode d'emploi du vote, avec une simulation de vote durant la séquence.

- L'inscription sur la liste électorale
- Le lieu de vote
- Le vote par procuration
- Le jour J dans le bureau de vote (les documents à apporter et comment voter)
- Le vote blanc et le vote nul

### Les objectifs poursuivis durant la séquence consistent, pour les participants, à :

- Acquérir les repères théoriques, nécessaires et utiles au droit de vote
- Mettre en situation de vote les participants afin qu'ils s'approprient la démarche



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).
- Mise en situation de vote : le bureau de vote et les différentes étapes

## Modalités d'évaluation :

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Mises en situation



## Formation intra :

### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 580 €
- Non-contribuants : 725 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Les droits des personnes accompagnées par une structure sociale et médico-sociale

■ ■ ■ **Durée** : 4 demi-journées en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Permettre aux personnes en situation de handicap de connaître et de faire valoir leurs droits en tant que personne, en tant que citoyen (droit de vote, droit d'aller et venir librement, droit à l'instruction, droit de travailler...)
- Connaître leurs droits spécifiques dans le cadre de leur accompagnement en établissements et services (contenu de la charte des droits et libertés des personnes accueillies, le principe de consentement éclairé, ...)

**Public** : Personnes accompagnées par une structure sociale et médico-sociale

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

- C'est qui un usager ? C'est quoi un citoyen ?
- Les différences : de culture, de couleur de peau, de religion...
- C'est quoi un droit ?
- Les droits de tous les citoyens : droit de vote, droit de circuler librement, droit d'expression...
- C'est quoi l'autodétermination ? C'est quoi l'autoreprésentation ?
- C'est quoi l'accessibilité ?
- Les droits et libertés des personnes accompagnées : vie privée, intimité, confidentialité, sécurité ...
- Les mesures de protection juridique : la mesure de sauvegarde, la curatelle et la tutelle
- Les outils obligatoires : livret d'accueil, contrat de séjour, projet d'établissement
- La co-construction du projet personnalisé
- C'est quoi la bientraitance et la maltraitance ?
- Comment se faire aider ?

### Objectifs pédagogiques :

- Distinguer l'ensemble de leurs droits en tant que personne, citoyen et personne accompagnée en ESMS
- Différencier les avantages et limites des mesures de protection juridiques des majeurs
- Identifier les outils permettant le respect de leurs droits
- Identifier les personnes ressource pour demander de l'aide
- Défendre ses droits quand ils ne sont pas respectés (rôle des personnes qualifiées, du défenseur des droits, porter plainte, demander l'aide juridictionnelle)



## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques sur des supports adaptés en FALC,
- Vidéos
- Mises en situation, partage d'expériences
- Les séances sont réparties sur des demi-journées de formation

## Modalités d'évaluation :

- Des quizz adaptés aux capacités des participants sont organisés au début et tout au long de la formation

## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAM : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu** : sur site

## Formation inter :

Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE** : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

# Animer et faire vivre un GEM au quotidien

... **Durée** : 1 jour en présentiel (7h)

## Objectifs généraux de la formation :

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des dispositifs de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale. Organisés sous forme associative et constitués de personnes ayant des troubles de santé ou des situations de handicap similaires, les GEM représentent un outil de l'empowerment des personnes.

Cette formation vise à :

- Comprendre les principes de fonctionnement d'un GEM : ses missions et leurs déclinaisons, son mode de gouvernance, le rôle du parrain et de l'association gestionnaire
- S'approprier les concepts d'autodétermination et pair-aidance
- Identifier les enjeux relatifs à la gestion d'un GEM
- Identifier des outils facilitant la gestion quotidienne d'un GEM.

**Public** : Membre d'un GEM, professionnel exerçant en GEM

**Prérequis** : Aucun prérequis

## Programme :

### Qu'est-ce qu'un GEM ?

- Repères législatifs :
  - La loi de 2005
  - Les arrêtés fixant le cahier des charges des GEM.
- Les principes qui organisent les GEM :
  - L'autodétermination et le pouvoir d'agir ou empowerment
  - La pair-aidance
  - L'adhésion libre et volontaire de ses membres
  - La notion de participation
- Les missions d'un GEM : la restauration et/ou le renforcement de liens sociaux, la rupture de l'isolement, la valorisation et le renforcement de la confiance en soi

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principaux textes réglementaires qui encadrent les GEM
- Appréhender le concept d'autodétermination et ses notions apparentées
- Identifier les différentes dimensions de la participation et ses enjeux
- Comprendre en quoi les missions des GEM permettent la mise œuvre concrète de l'autodétermination

### Organisation et gouvernance d'un GEM

- L'organisation associative, points de repères :
  - Les principes de l'organisation en association
  - La gouvernance d'une association (conseil d'administration, bureau) et les modalités de prises de décisions
  - Les obligations réglementaires (assemblée générale, bilan annuel...)
  - Zoom sur les réunions : la préparation, l'animation, la rédaction des bilans
  - Les partenariats et la représentation extérieure
- Les différents acteurs d'un GEM : leur place, leur rôle, leurs prérogatives, leurs responsabilités :
  - Les adhérents
  - L'association des adhérents
  - Le rôle de l'association marraine
  - La place des salariés et des bénévoles

### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce qu'est une association et ses principes de fonctionnement
- Connaître les processus et les modalités de prise de décisions au sein d'une association
- Situer la place et le rôle des différents acteurs d'un GEM
- Identifier les possibilités et les limites d'actions des différents acteurs d'un GEM

### La gestion et l'animation quotidienne d'un GEM :

- La communication au sein d'un GEM : le recueil de la parole, les espaces d'échanges, la transmission des informations, ...
- Les différentes tâches inhérentes à la gestion d'un GEM et leurs répartitions

- Les activités courantes d'un GEM et leur mise en œuvre (temps d'accueil, réunions, animations...) : trucs et astuces
- Les projets « exceptionnels » : la préparation, la recherche de financement, le suivi du projet, le bilan
- La gestion des aléas et des difficultés

### Objectifs pédagogiques :

- Identifier les freins et les leviers de la gestion quotidienne d'un GEM
- Identifier des outils permettant de faciliter la gestion quotidienne d'un GEM
- Partager ses questionnements et ses expériences

### Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra
- Travail en groupe

### Modalités d'évaluation :

- Un quizz est proposé aux stagiaires en début de formation afin de mesurer les connaissances dont ils disposent sur les thématiques évoquées.
- Un quizz sera également proposé en fin de formation afin de mesurer les acquis de la formation.

### Formation intra :

#### Tarifs 2024 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

#### Lieu : sur site

### Formation inter :

#### Tarifs 2024 en formation inter :

- Professionnel GEM contribuant au CREAL : 155 € par personne
- Professionnel GEM non-contribuant : 205 € par personne
- Adhérent GEM : 80 € par participant

#### Lieux et dates :

- Vandoeuvre-lès-Nancy (54) : 1er février 2024  
(inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Connaître les risques d'internet et surfer en toute sécurité

■ ■ ■ Durée : 4 demi-journées en présentiel (14h)

## Objectifs généraux de la formation :

La formation s'adresse aux personnes accompagnées qui souhaitent pouvoir disposer d'informations leur permettant de surfer sur Internet en toute sécurité et de connaître les règles ou outils pour se protéger des dangers d'Internet.

Les objectifs de la formation sont donc :

- Connaître l'ensemble des risques liés à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux
- Prendre conscience des aspects réglementaires de la diffusion d'information, des risques encourus, des différents recours (CNIL)
- Utiliser Internet et les réseaux sociaux en toute sécurité

**Public :** Personnes accompagnées par une structure sociale et médico-sociale

**Prérequis :** Les personnes en formation devront être munies, tout au long de la formation, de leur matériel (smartphone, ordinateur, tablette).

La salle de formation doit être équipée d'un réseau wifi sur lequel les stagiaires et les formateurs pourront se connecter.

## Programme :

### Séquence 1

- Rechercher une information sur internet en toute sécurité
  - Les moteurs de recherche
  - Les options de sécurité (contrôle parental, navigation privée, ...)
  - L'utilisation d'une messagerie
  - Les messages frauduleux et indésirables
- Savoir sécuriser et protéger son ordinateur ou son téléphone portable
  - Les outils de sécurité (antivirus, listes noires, ...)
  - Les paramétrages de sécurité (verrouillages d'accès, pare-feu, ...)
- Savoir télécharger des données en toute sécurité et légalité
  - Le téléchargement légal et illégal
  - Les plateformes de téléchargement légales
  - La loi Hadopi

#### Objectifs pédagogiques de la séquence 1 :

- Être en capacité de faire des recherches d'information sur internet en toute sécurité
- Sécuriser et protéger son ordinateur/téléphone portable/tablette avec les applications adaptées
- Télécharger des données, faire des achats sécurisés, jouer et discuter dans le respect de la loi et des règles de sécurité

### Séquence 2

- Prendre conscience que tous les actes et propos engagent la responsabilité de chacun
  - La responsabilité juridique individuelle
  - Le droit à la vie privée
  - Le droit à l'image
- Reconnaître les dangers liés aux réseaux sociaux
  - Présentation des divers réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, les sites de Chat, ...)
  - La création et l'utilisation d'un compte sur un réseau social
  - Les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux (usurpation d'identité, piratage de compte, abus de confiance, enregistrements non souhaités (webcam), ...)

#### Objectifs pédagogiques de la séquence 2 :

- Identifier les situations de mise en responsabilité et leurs conséquences

- Connaître les règles pour se protéger
- Connaître les règles d'utilisation des réseaux sociaux et identifier les interlocuteurs éventuels en cas de danger

### Séquence 3

- Apprendre à effectuer des achats sécurisés en ligne
  - L'utilisation des forums et de comparaisons de prix
  - Les points de vigilance avant tout achat (code de confirmation envoyé par la banque, présence du https, s'assurer du coût des frais de livraison et des délais de livraison)
  - Les interfaces de paiement (Paypal, ...)
- Acquérir les règles de bonne utilisation des jeux en ligne et connaître les risques
  - La signalétique PEGI
  - Les risques liés aux jeux en ligne (achats via l'application, tentatives de phishing, vol d'identité par l'avatar, spam, virus, temps de jeux ...)

#### Objectifs pédagogiques de la séquence 3 :

- Connaître les actions possibles et les outils pour faire un achat en toute sécurité
- Identifier les éléments de prévention et d'information des jeux vidéo
- Connaître les règles de bonne utilisation des jeux en lignes

### Séquence 4

- Savoir à qui s'adresser en cas de difficulté
  - Les abus (contenu choquant, site internet malveillant...)
  - Le signalement des abus et les différents recours (CNIL et procédures judiciaires)
- Avoir connaissance des risques encourus
  - Les addictions (jeu, pornographie)
  - Les abus (financiers, matériels)
  - L'intrusion dans la vie privée
  - Le harcèlement en ligne

#### Objectifs pédagogiques de la séquence 4 :

- Identifier les interlocuteurs et les voies de recours dans le cadre de l'utilisation d'Internet et des supports numériques
- Connaître les risques d'Internet et ses abus éventuels

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques,
- mises en situation, manipulations sur le matériel apporté
- échanges avec les participants
- Réveil pédagogique au début des séances 2 à 4

## Modalités d'évaluation :

- Un quizz est organisé en début de formation pour évaluer les connaissances et le niveau de pratique des participants.
- Un quizz est organisé à la fin de chaque séquence pour évaluer les acquis de la formation



## Formation intra :

**Tarifs 2024 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA1 : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

**Lieu : sur site**

## Formation inter :

*Cette formation n'est pas programmée en inter-établissements*

**Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter le secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

# Assistant.e de Soins en G erontologie

## Co t par personne :

Contribuants au CREAI : 1580  

Non contribuants : 1950  

## Contact et inscription :

03.83.37.90.81

## Lieux et dates :

CREAI, Ch lons-en-Champagne (51):

Session 2023-2024 : 13 au 17 novembre 2023, 5 au 8 d cembre 2023, 16 au 19 janvier 2024, 12 au 16 f vrier 2024 et 11 au 15 mars 2024

Session 2024-2025 : dates   d finir

CREAI, Vandoeuvre-l s-Nancy (54) : Session 2024 : 4 au 8 mars, 25 au 29 mars, 15 au 19 avril, 21 au 24 mai et 17 au 21 juin 2024

La formation d'**Assistant.e de soins en g erontologie (ASG)** est d di e   la prise en charge des patients atteints de la **maladie d'Alzheimer** dans une approche globale de la maladie. Ses modalit s sont d finies par le r f rentiel de la formation pr parant   la fonction d'assistant de soins en g erontologie du 23 juin 2010. La formation des professionnels y est consid r e comme un appui   l'**accompagnement adapt ** et de qualit  pour les personnes malades.

## CONTENU



- |   |          |
|---|----------|
| <b>DF1</b> ► Concourir   l' laboration et   la mise en oeuvre du projet individualis  dans le respect de la personne  | ... 30 h |
| <b>DF2</b> ► Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degr  d'autonomie            | ... 21 h |
| <b>DF3</b> ► Mettre en place des activit s de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergoth rapeutes ou psychologues | ... 28 h |
| <b>DF4</b> ► Comprendre et interpr ter les principaux param tres li s   l' tat de sant    | ... 28 h |
| <b>DF5</b> ► R aliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropri es  | ... 33 h |

*Soit un total de 140h de formation*

**A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :**

- Mettre en  vidence les comp tences acquises en lien avec le r f rentiel.
- Se mobiliser pour mettre en pratique la capacit  d'initiative des personnes.



PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formation ASG :   03.83.37.90.81   comm@creai-grand-est.fr

# Conditions générales de vente des formations du CREAI Grand Est

## 1. Présentation

Le CREAI Grand Est est un centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. A ce titre, il propose et dispense des prestations de service et des formations aux professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social dans le cadre de leur formation continue, en intra ou en inter-établissements et services.

Le CREAI Grand Est réalise également pour les organismes gestionnaires du secteur, les collectivités publiques ou les autorités administratives des études.

Le siège social du CREAI Grand Est est situé à la Cité Administrative Tirlet – Bâtiment 3 – 5 rue de la Charrière, 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX (France). Le CREAI élit domicile à cette adresse.

## 2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'offre de service du CREAI Grand Est relevant du champ de la formation continue et aux prestations de service.

La commande d'une action implique l'acceptation sans réserve, par l'organisme gestionnaire, l'établissement ou le service, ainsi que l'adhésion aux présentes conditions générales de vente.

## 3. Formations intra et prestations de service

Les dispositions du présent article s'appliquent aux actions développées sur mesure et exécutées dans les locaux de l'organisme gestionnaire, de l'établissement ou du service, dans des locaux mis à disposition par ceux-ci, ou dans les locaux du CREAI Grand Est, au siège ou dans ses antennes, dans le cadre d'actions de formation ou de prestations de service.

### Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, par chèque bancaire ou par virement, après la réalisation de l'action ou chaque trimestre, au prorata des journées réalisées, si la durée de l'action excède cette période.

### Réalisation

Les dates d'intervention sont fixées d'un commun accord entre le commanditaire et le CREAI. Le CREAI fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports diffusés.

Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant l'action. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

## 4. Formations inter-établissements et services

Les dispositions du présent article s'appliquent aux formations longues ou courtes proposées aux catalogues et ouvertes à une pluralité d'établissements ou services, dispensée dans les locaux du CREAI Grand Est, au siège, dans ses antennes, ou dans une salle réservée par le CREAI.

### Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, après la réalisation de l'action de formation, par chèque bancaire ou par virement. En cas d'empêchement du stagiaire inscrit à la formation, sa structure d'appartenance a la possibilité de le remplacer par un autre professionnel de profil identique et ayant les mêmes besoins de

formation jusqu'au jour de la formation et sans frais supplémentaire. Toutefois, en cas d'absence non signalée, le CREAI pourra être amené à facturer à la structure d'appartenance un montant de 40 € au titre des frais administratifs.

### Réalisation

Le CREAI fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports de formation.

Le CREAI se réserve le droit d'annuler tout stage si toute circonstance indépendante de sa volonté l'y oblige, notamment en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant. Les participants en seront informés 8 jours avant le démarrage et les frais d'inscription éventuellement déjà versés feront l'objet d'un remboursement.

Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant la formation. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

## 5. Dispositions communes à toutes les actions, formations et prestations de service

### 5.1. Documents contractuels

Toute demande fait l'objet d'une proposition comprenant notamment le contenu et programme d'intervention, ainsi que le coût envisagé. Après acceptation de cette proposition, le CREAI Grand Est établit une convention de formation ou une convention de prestation de service. Le commanditaire s'engage à retourner cette convention signée, portant son cachet et accompagnée de la liste des participants lorsqu'elle est spécifiquement demandée.

Chaque séance de formation fait l'objet d'un émargement. Pour les actions de formation, le CREAI s'appuie sur celle-ci pour établir pour chaque participant une attestation de formation remise au commanditaire à l'issue de celle-ci.

### 5.2. Règlement de la formation par un OPCO

Le CREAI Grand Est fait l'objet d'un référencement sur DataDock et est certifié Qualiopi. L'existence du référencement est signifiée aux commanditaires par l'apposition du logo sur ses propositions de formation ou sur les plaquettes de formation. Le CREAI Grand Est pourra communiquer sur demande du commanditaire son numéro de référencement. Le CREAI Grand Est s'engage à communiquer aux commanditaires l'absence de référencement ou de certification si celui-ci venait à être supprimé.

Si le commanditaire souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au commanditaire.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le commanditaire sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

### 5.3. Règlement et facturation

Tous les prix sont indiqués en euros. Le CREAI n'est pas assujéti à la TVA.

Les factures sont payables en euros, dans les 30 jours suivant la

date de la facture, sans escompte, par chèque bancaire (à l'ordre du CREAI Grand Est) ou par virement bancaire (le RIB/IBAN du CREAI est disponible sur demande).

#### **5.4. Responsabilité**

Le CREAI Grand Est pourra être tenu responsable de tout dommage direct subi par le commanditaire et résultant de l'exécution des actions. Mais il ne saurait être tenu pour responsable des dommages indirects subi par le commanditaire, tels que la perte de données ou de fichiers, un manque à gagner ou l'atteinte à la réputation ou à l'image.

Le CREAI Grand Est ne saurait pas être non plus responsable d'un dommage issu de l'inexécution de la convention de formation ou de prestation de service résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident de l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux internes ou externe au CREAI Grand Est, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au CREAI Grand Est.

#### **5.5. Informatique et libertés**

Dans le respect du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 20 juin 2018, le CREAI Grand Est s'engage à protéger les informations à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution et pour l'organisation de ses actions, conformément à sa politique de protection des données personnelles. Le commanditaire et les stagiaires disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé au Délégué à la protection des données du CREAI Grand Est.

#### **5.6. Propriété intellectuelle**

Le CREAI Grand Est est propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de toute action chez le commanditaire.

■ Pour les formations inter établissements ou service :  
Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'exploitation des supports de formation restent la propriété exclusive du CREAI Grand Est et ne peuvent donc pas être cédés au commanditaire.

■ Pour les formations intra et prestations de service :  
Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation ou de l'action, le CREAI Grand Est pourra céder au commanditaire les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties.

#### **5.7. Confidentialité**

Le commanditaire est informé que l'existence d'une action de formation ou d'une prestation de service et la nature des travaux réalisés dans l'exécution des commandes pourront être communiquées aux partenaires contractuels du CREAI pour les besoins d'autres éventuelles commandes.

Toutes les informations (hors celles accessibles au public) dont le CREAI Grand Est ou le commanditaire aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants.

#### **5.8. Communication**

Le commanditaire autorise expressément le CREAI Grand Est à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une formation ou à une prestation de service et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents de communication, notamment sur son site internet, dans des entretiens avec des tiers, documents internes de gestion prévisionnelle, dans le rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

#### **5.9. Droit applicable et attribution de compétences**

Les présentes conditions générales de vente et tous les rapports entre le CREAI Grand Est et ses commanditaires relèvent de la loi française.

Les parties s'engagent à rechercher des modalités de règlement amiable aux difficultés qui pourraient résulter de la convention signée. Les litiges ne pouvant être réglés par cette voie seront de la compétence du Tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne.

■



**SUR  
LA  
TOILE**

# Retrouvez le CREAI :

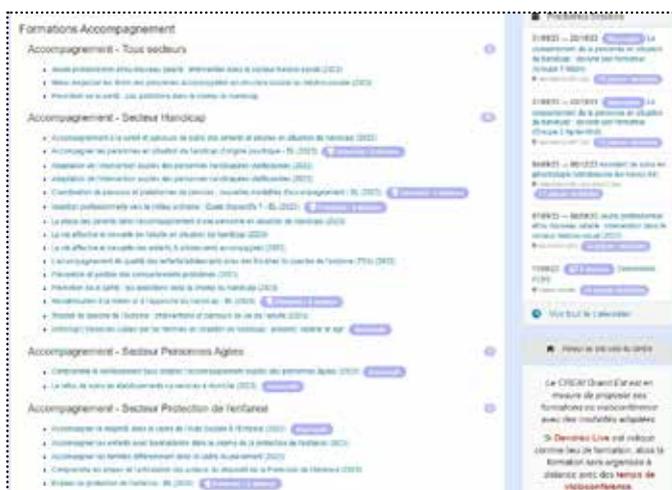
sur notre **site internet** : <https://www.creai-grand-est.fr>



Accéder au site :



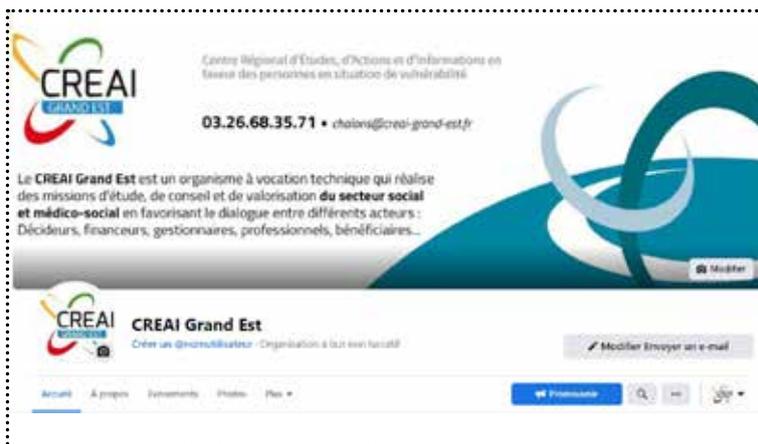
sur notre **catalogue en ligne Dendreo** : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>



Accéder au site :



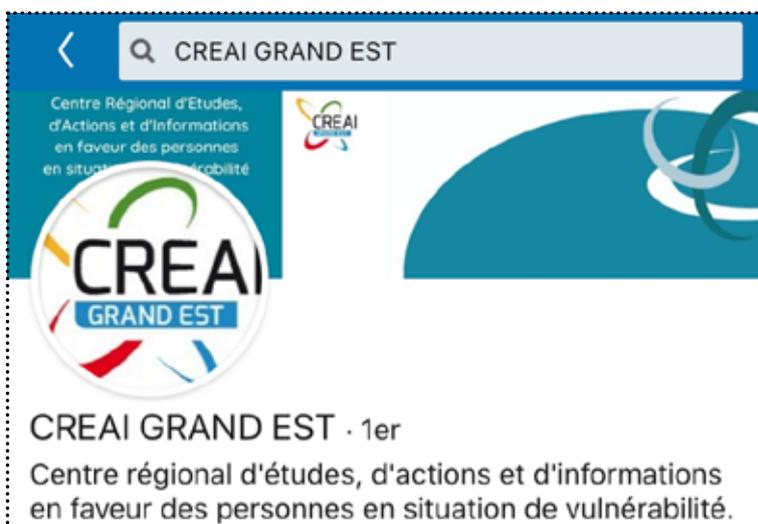
sur notre page **Facebook** : <https://www.facebook.com/CREAI-Grand-Est-712750745541133>



Accéder au site :



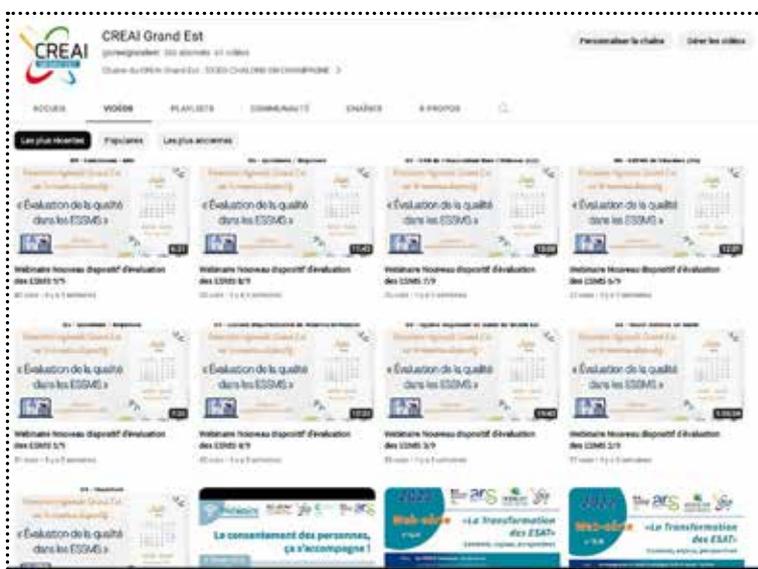
sur notre page **LinkedIn** : <https://fr.linkedin.com/company/creai-grand-est>



Accéder au site :



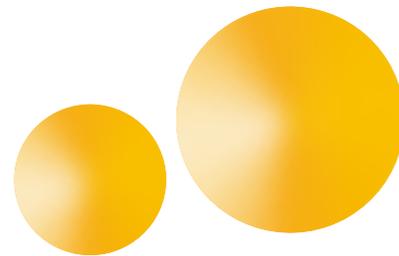
sur notre chaîne **YouTube** : <https://youtube.com/@creaigrandest>



Accéder au site :



# Le Centre de Documentation du CREAI Grand Est



Le centre de documentation est à disposition des **familles, professionnels** du secteur social, médico-social et sanitaire, **chercheurs, étudiants, administrations, associations...**

Il couvre le champ de l'**action sociale et médico-sociale** et est réparti par grands domaines :

- Handicap
- Protection de l'enfance
- Personnes âgées
- Droits
- Insertion sociale
- Secteur professionnel
- Méthodologie de travail, pratiques professionnelles

Trois autres fonds documentaires thématiques sont aussi disponibles, grâce aux partenariats établis par le CREAI Grand Est :

- Autisme – Trouble du Spectre de l'Autisme
- Polyhandicap
- Vie Affective et sexuelle et Lutte contre les Violences



## Accès aux documents et à la recherche documentaire :

La consultation des fonds documentaires est libre et gratuit.

L'aide à la recherche documentaire est disponible sur place ou en distanciel (par courrier, e-mail, téléphone), avec possibilité d'envoi (par mail) de bibliographies et d'articles libres d'accès.



## Prêts

Les emprunts sont conditionnés par une inscription gratuite. Les droits de prêt sont valables un an.

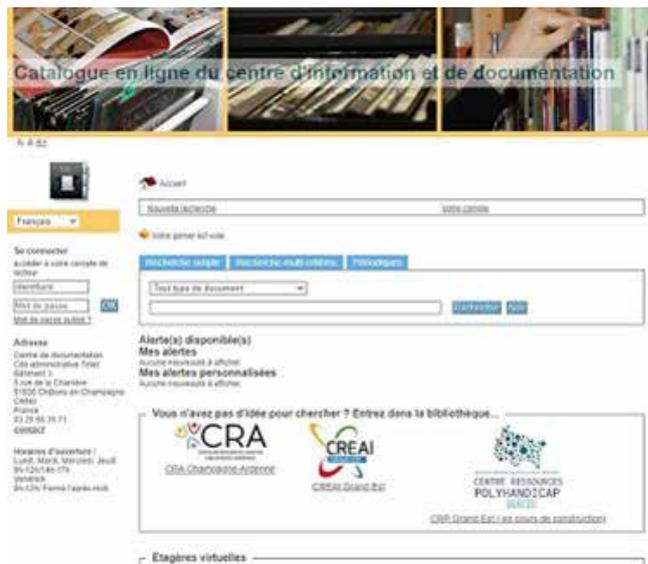
L'inscription est soumise à caution sur remise d'un chèque (montant dépendant de votre statut - Individuels (Familles, professionnel...) / Institutions, Associations)

Le nombre d'emprunts est de 8 ou 30 documents maximum, pour une durée d'emprunt de 3 ou 6 semaines (avec possibilité de prolongation) suivant votre statut

=>Plus d'informations complémentaire sur le site du CREAI Grand Est (Onglet Documentation, page Le centre documentaire)

## La base documentaire (en ligne) :

Permet d'accéder à la liste de l'ensemble des ressources présentes au centre de documentaire.



<https://creaige.centredoc.fr>

## Se rendre au centre documentaire :

Le centre de documentation se trouve au siège du CREAI Grand Est, à Châlons-en-Champagne.

Tél. : 03.26.68.35.71

## Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h – 12h / 14h – 17h  
Vendredi : 9h – 12h / fermé l'après-midi

Contacteur la documentaliste : Coraline MALOTET

Tél. : 03.26.68.35.71

E-mail : [documentation@creai-grand-est.fr](mailto:documentation@creai-grand-est.fr)

## Châlons-en-Champagne

**Siège : Cité Administrative Tirlet - Bât.3 - 5 rue de la Charrière**  
**51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex**  
**03 26 68 35 71 - [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)**



## Vandœuvre-lès-Nancy

**Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais - Espace Parisot**  
**54500 VANDOEUVRE LES NANCY**  
**03 83 37 90 81 - [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)**



## Sélestat

**Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare**  
**Le 1840 Centre d'Affaires 67600 SELESTAT**  
**03 88 41 86 37 - [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)**





# CATALOGUE DE FORMATIONS 2024

•  
**CREAI Grand Est**

Cité administrative Tirlet  
5 rue de la Charrière • Bât. 3  
51036 Châlons-en-Champagne cedex  
Tél. 03 26 68 35 71 - E-mail : [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)

•  
**Directrice de la Publication :**

Marie-Claude MARTINEZ

•  
**Comité de Rédaction :**

Céline BEGHOURA  
Noémie BOIVIN  
Valérie DAMASE  
Dominique EICHWALD  
Valentin LEROY  
Karine MARTINOT  
Josselin PARENTE  
Sophie MATHIEU  
Christel SADRIN  
Adeline SIMON

•  
**Conception & mise en page :**

Thierry ANTOINE



#### **CREAI Grand Est**

Cité administrative Tirlet - 5 rue de la Charrière  
Bât. 3 • 51036 Châlons-en-Champagne cedex  
Tél. 03 26 68 35 71  
E-mail : [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)

#### **Antenne Lorraine**

1 rue du Vivarais  
54500 Vandoeuvre-les-Nancy  
Tél. 03 83 37 90 81

#### **Antenne Alsace**

Le 1840 Centre d'Affaires  
5 avenue de la Gare 67600 Sélestat  
Tél. : 03 88 41 86 37

**Site : [www.creai-grand-est.fr](http://www.creai-grand-est.fr)**